

OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE DE L'ENERGIE ET DES MATIERES PREMIERES

L'Observatoire de l'Economie de l'Energie et des Matières Premières (OEEMP) du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie dispose d'un Centre de Documentation chargé de rassembler et d'analyser l'information relative aux matières minérales publiée dans la presse et les revues spécialisées.

La revue ECOMINE, réalisée conjointement par l'Observatoire et le BRGM, diffuse les informations sélectionnées dans la presse pour leur intérêt général. La revue comporte cinq grandes rubriques sur l'actualité des minéraux et des métaux :

- *informations générales* avec trois volets : cours et tendances des métaux ; fondamentaux de l'économie mondiale ; dossiers et faits d'actualité ;
- *informations sectorielles*, y compris les eaux minérales et le recyclage ;
- *questions multilatérales*, rubrique centrée sur les procédures antidumping ;
- *les Etats*, du point de vue de l'exploitation de leurs ressources ;
- *les entreprises*, en ce qui concerne leur stratégie, leurs actions en cours, leurs résultats passés et à venir.

Le Centre de Documentation de l'Observatoire de l'Economie de l'Energie et des Matières Premières (61, Bd Vincent Auriol – 75013 PARIS) est ouvert au public et répond à toute demande d'information.

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi : 9h 30 à 17 h 00

RESPONSABLE DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Madame Michèle LOURY – Tél. : 01.44.97.27.48

CHARGE DE L'ACCUEIL

Monsieur Patrick JAROUSSEAU – Tél. : 01.44.97.27.38

CHARGE DE LA REALISATION D'ECOMINE

Monsieur Jean-Michel EBERLE (BRGM) – Tél. : 02.38.64.34.83 – e-mail : jm-eberle@brgm.fr

Presse du 25 juin au 25 août 2002

SOMMAIRE

p. 1 Tableau de bord

p. 3 INFORMATIONS GENE-RALES

p. 3 Cours et tendances

- Métaux de base : retour à des niveaux très bas, nickel mis à part
- Métaux précieux : or et platine résistent au pessimisme ambiant

p. 4 Fondamentaux

- Etats-Unis : le scénario de reprise économique n'est toujours pas clair

p. 5 Dossiers et faits d'actualité

- Or : les grandes sociétés minières canadiennes sont radiées de l'indice S&P500
- Or : ... alors que l'OPA de Placer Dome sur Aurion Gold déraile
- Afrique du Sud : un nouveau tournant décisif
- La zambie et sa Copper-Belt : un naufrage africain
- Aluminium : quelle stratégie pour Pechiney dans l'avenir ?
- Acier : le repositionnement de Corus et les implications pour le secteur
- Acier inox : les ambitions d'Outokumpu
- Acier : voilà Nucor dans les dix premiers mondiaux
- Métallurgie : Metaleurop se recycle
- Recyclage des déchets : un sursis pour l'application de la loi sur la mise en décharge

p. 12 INFORMATIONS SECTORIELLES

p. 12 Métaux de base

- Aluminium : l'importation d'alumine en Chine continue bon train
- Cuivre : le cuivre a chuté malgré les réductions de production, exemple de Codelco
- Etain : en Bolivie, Vinto renégocie ses contrats de vente et Huanani est
- Fer et Acier : bilan 2001 du marché des minerais de fer et perspectives
- Plomb-Zinc : qui a parlé d'amélioration des perspectives du zinc ?

p. 12 Métaux d'alliage

- Antimoine : incertitude sur l'offre chinoise d'antimoine dans l'attente de la reprise du marché
- Cobalt-Nickel : l'usine de cobalt congolaise de Big Hill monte en puissance
- Magnésium : nouveau point sur le marché du magnésium
- Manganèse (et Chrome) : plan de dix ans pour la mine de manganèse australienne de Woodie Woodie
- Tungstène : le marché continue de spéculer sur l'export de tungstène chinois

p. 27 Métaux spéciaux

- Mercure : l'étrécissement de l'offre pousse toujours les prix plus haut
- Niobium : nouvel élan pour le projet niobium (... et phosphate) gabonais de Mabounié ?
- Silicium : frémissement du marché du silicium sur fond de pénurie chinoise
- Tantale : le tantale et le niobium africain ou l'ambition d'un homme d'affaires
- Terres rares : l'australien Lynas Corp souhaite devenir un acteur majeur des terres rares e
- Titane : nouvelles technologies en développement pour fabriquer du rutile synthétique
- Uranium : Cameco redémarre Rabbit Lake au Canada

p. 31 Diamant et métaux précieux

- Diamant : inquiétude des tailleurs israéliens malgré une reprise des ventes de diamant brut
- Or : Barrick Gold double les réserves du gisement d'or péruvien d'Alto Chicama
- Palladium-Platine : Bonnes perspectives pour le platine dans lequel Gold Fields veut se diversifier

p. 34 Minéraux industriels et Matériaux de construction

- Sel : bras de fer entre les salins du midi et le Conservatoire du littoral
- Verre : Interpane (France) et Glaverbel (Hollande) modulent leur activité
- Amiante : le risque amiante aux Etats-Unis rattrape Saint-Gobain

- Ciment : la filière ciment ou la mise en œuvre du développement durable

p. 37 Eaux minérales

- Les eaux minérales suisses Valser rentrent dans le giron de Coca Cola

p. 38 Négoce et recyclage

- La convention de Bâle et la circulation des déchets : les Etats-Unis à l'index
- Déchets organiques et protection des sols : quelles valeurs limites ?
- L'après 30 juin 2002 ou le recadrage de la loi du 13 juillet 1992 sur les déchets

p. 40 QUESTIONS MULTILATERALES

- Acier : assouplissement des mesures de sauvegarde américaines
- Acier : réactions internationales
- Acier : doutes sur les effets des taxes
- Acier : accord russo-européen
- Acier : Hongrie, conséquences des quotas à l'importation
- Acier : USA vs Inde devant l'OMC
- Ferro-Alliages : Etats-Unis, prolongement de l'enquête sur les importations de ferrovanadium
- Métaux précieux : les producteurs d'argent russes s'élèvent contre les taxes à l'exportation

p. 44 LES ETATS

- Afrique du Sud, Australie, Brésil, Burkina-Faso, Ghana, Inde, Madagascar, République Démocratique du Congo, République Tchèque, Russie, Zimbabwe

p. 52 LES ENTREPRISES

- Alcoa, Anglo Platinum, Arcelor, Areva, ASW, Barrick Gold, BHP Billiton, Bekaert, Danone, De Beers, GoldFields, Imerys, Metaleurop, Pechiney, Posco, Rio Tinto, Saint-Gobain, WMC, Xstrata

p. 59 CARNET

p. 64 ECO-NOTE

- Le fonctionnement des juniors d'exploration, par C. Hocquard, BRGM

TABLEAU DE BORD DES COURS ET TENDANCES

Métaux précieux (US\$/once)

(London fixing price)

	Rappel moyenne 1997	Rappel moyenne 1998	Rappel moyenne 1999	Rappel moyenne 2000	Rappel moyenne 2001	Moyenne juillet 2002	Moyenne août 002 (01 au 30)	Tendance août- juillet
Argent	4,9	5,5	5,2	4,9	4,4	4,9	4,5	- 8,2 %
Or	330	295	280	280	275	313	310	- 1,0 %
Palladium	180	285	360	680	540	323	325	+ 0,6 %
Platine	395	370	380	545	515	526	546	+ 3,8 %

Métaux de base et d'alliage (US\$/t)

(London LME 3 mois)

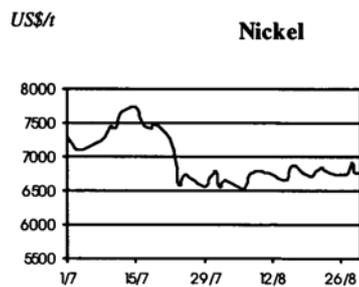
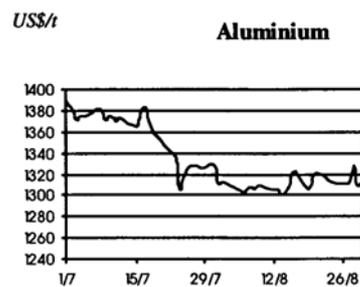
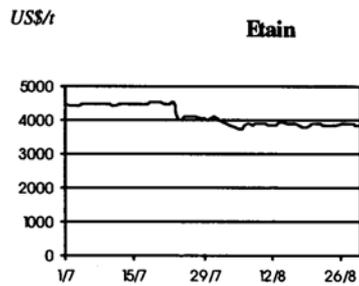
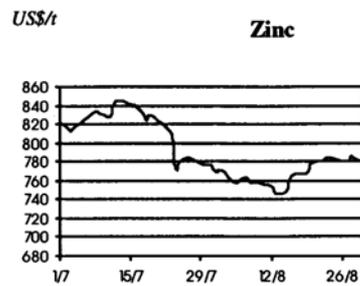
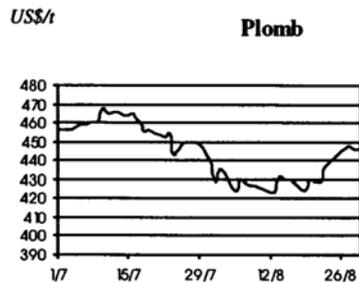
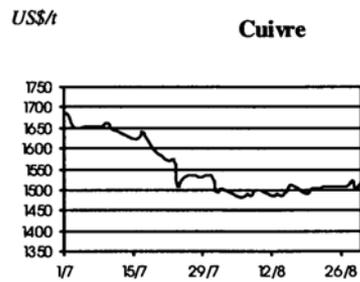
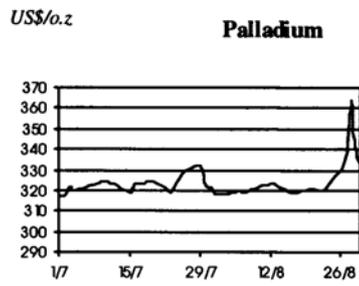
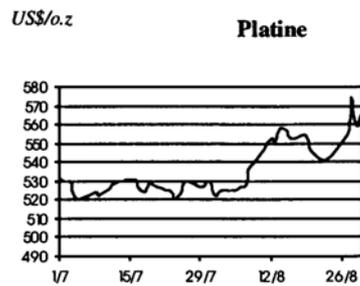
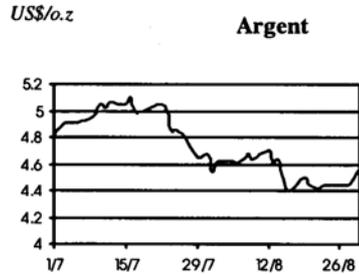
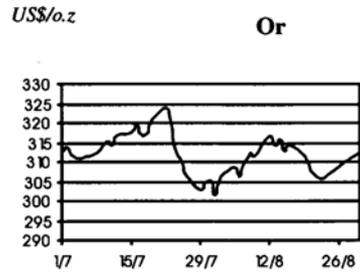
	Rappel moyenne 1997	Rappel moyenne 1998	Rappel moyenne 1999	Rappel moyenne 2000	Rappel moyenne 2001	Moyenne juillet 2002	Moyenne août 2002 (01 au 30)	Tendance août- juillet
Aluminium	1 610	1365	1 360	1 550	1 440	1 357	1 311	- 3,4 %
Cuivre	2 275	1 655	1 575	1 815	1 580	1 608	1 499	- 6,8 %
Etain	5 655	5 510	5 405	5 445	4 480	4 358	3 866	- 11,3 %
Nickel	6 965	4 650	6 050	8 540	5 940	7 156	6 726	- 6,0 %
Plomb	630	530	505	460	475	456	432	- 5,3 %
Zinc	1 310	1 035	1 085	1 030	885	813	768	- 5,7 %

Etat des Stocks (t)

(LME)

	Fin 2000	Fin 2001	Fin mai 2002	Fin juin 2002	Fin juillet 2002	Fin août 2002 (30/08)	Evolution Août- juillet
Aluminium	321 850	821 850	1 136 375	1 243 525	1 294 125	1 297 825	+ 0,3 %
Cuivre	357 225	799 225	961 450	889 250	893 400	892 500	- 0,1 %
Etain	12 885	30 550	37 070	36 800	38 895	35 570	- 8,5 %
Nickel	9 680	19 190	27 205	28 015	23 670	21 702	- 8,3 %
Plomb	130 650	97 700	175 100	889 250	195 425	193 050	- 1,2 %
Zinc	194 775	433 350	605 475	596 825	623 675	631 475	+ 1,3 %

VARIATION DES COURS SUR JUILLET-AOUT (01 juillet au 30 août 2002)



INFORMATIONS GENERALES

1. COURS ET TENDANCE

- Métaux de base : retour à des niveaux très bas, nickel mis à part

La reprise économique espérée depuis une année reste molle et les indicateurs de croissance, revus partout à la baisse, traduisent plutôt une stagnation préoccupante. Surtout, un affaiblissement durable des marchés financiers traduit l'inquiétude des investisseurs.

Dans ces conditions l'évolution des cours, étain et nickel mis à part, a tendance à accompagner le mouvement, même si la vivacité de certains marchés (Chine pour le plomb, et l'aluminium) agit en timide modérateur. Le tableau ci-dessous illustre cette situation, où les cours sont retombés à des niveaux bas comparables à ceux de périodes de crise récentes.

Cette dégradation s'est opérée en fait suivant diverses modalités pendant les 6 derniers mois : lente et régulière pour le plomb, avec courbe sinusoïdale à pente générale descendante pour l'aluminium, plus brutale à partir du 24 juillet et, après deux tentatives de rebond pour le zinc (mars-avril et fin juin à mi-juillet) et pour le cuivre (fin mars et juin). En revanche la situation de l'étain et du nickel s'est lentement améliorée jusqu'au 24 juillet qui a marqué un coup d'arrêt et un retour à la case départ. Cet « effet 24 juillet » apparaît aussi déterminant pour le zinc et plus encore pour le cuivre. On notera enfin qu'en 2002 s'est observée une réduction du volume des échanges au LME, à hauteur de 7,4 % pour l'aluminium et 2,6 % pour le cuivre. Ce phénomène pourrait, au moins en partie, être lié à la situation des marchés financiers.

Outre une amélioration des fondamentaux de l'économie et un rebond des places financières, un renversement dans l'évolution des cours des métaux de base dépendra aussi de la capacité des producteurs à réduire leur offre. L'évolution des stocks, toujours globalement à la hausse, montre que cela n'en prend pas le chemin, en particulier pour l'aluminium, le zinc et le plomb.

	Crise asiatique (fin 1998)	Etiage 2001 (07 novembre)	Fin décembre 2001	Fin août 2002
Aluminium	1 250	1 260	1 350	1 313
Cuivre	1 450	1 340	1 450	1 517
Nickel	3 900	4 500	5 500	6 770
Plomb	500	465	490	447
Zinc	950	750	780	780

(Financial Times : 31/07/2002 et 16/08/2002 ; La Tribune : 23/07/2002 ; Les Echos : 25-29/07/2002 et 02-05-19-20/08/2002 ; Metal Bulletin : 15/08/2002 ; Mining Journal : 09/08/2002)

- Métaux précieux : or et platine résistent au pessimisme ambiant

L'or et le platine résistent dans la tourmente. Le platine en premier lieu, soutenu par la demande chinoise, qui s'est bien installé au-delà des 540 US\$/oz, puis l'or qui, après une belle montée jusqu'en juin à plus de 320 US\$/oz, défend maintenant la barre des 310. L'argent, après une lente progression jusqu'à 5 US\$/oz retourne vers 4,4, tandis que le palladium, encore à 320 US\$/oz., poursuit une lente mais assez régulière descente.

(Les Echos : 23-27/07/2002 et 07/08/2002 ; Mining Journal : 16/08/2002)

2. LES FONDAMENTAUX

- Etats-Unis : le scénario de reprise économique n'est toujours pas clair

L'accélération de l'affaiblissement des marchés financiers américains n'a fait qu'entretenir le spectre d'un krach financier et ranimer les craintes d'un double plongeon qui entraînerait l'ensemble de l'économie mondiale. L'éclatement de la bulle financière des valeurs technologiques paraissant sans fin, tous les comportements irrationnels, les émotions et les commentaires partagés entre le pessimisme et l'espoir mesuré ont plané sur des marchés empreints d'une grande volatilité et que plusieurs annonces de mauvais résultats macro-économiques ont continué à saper. Ainsi, le Dow Jones et le Nasdaq ont perdu plus de 15 % entre la fin juin et le 24 juillet. Après les craintes sur des révélations de nouveaux trucages des comptes provoquées par l'obligation, à partir du 14 août, d'apporter des certifications sur les rapports financiers, les analystes sont restés pessimistes après trois annonces successives : le 25 juillet, à l'annonce du recul de 3,8 % par rapport à mai des commandes des biens durables laissant craindre une stagnation de l'investissement par les entreprises ; au 31 juillet à la confirmation d'une récession entraînant la stagnation du PIB américain en 2001 (+ 0,2 % au lieu de 1,2 % espéré), ainsi que d'un rebond plus faible que prévu du PIB (+ 5 % au lieu de 6 %) au cours du premier trimestre 2002 ; la publication décevante début août de l'indice des activités dans le secteur des services), représentant 80 % de l'économie américaine, et qui était bien en dessous des attentes (53,1 points). Cependant ce scénario d'appauvrissement a été fortement amorti par un report des consommateurs sur les investissements immobiliers et obligataires, les emprunts et les refinancements hypothécaires et par un maintien de la progression de la consommation à un taux de 2 - 2,5 % par an, et seuls les emplois de nombreux « cols blancs » seraient menacés à ce jour. L'économie américaine en suivant l'optimisme de M. Greenspan, dont la dernière décision le 13 août a été de maintenir à 1,75 % les taux directeurs de la Réserve fédérale, a longtemps vécu au-dessus de ses moyens et connaît son moment de vérité avec un accroissement du déficit de son compte courant. Les prévisions de croissance ont été ramenées avec un taux de 2,5 % en 2002. Après l'hémorragie financière, les experts espèrent une cicatrisation lente et n'envisagent qu'une reprise très molle de l'économie, laquelle reste suspendue au moral de consommateurs qui ont été malmenés avec la chute des fonds de pension.

(Financial Times : 12/07/2002 et 02-08-13-20/08/2002 ; La Tribune : 22-23-25-26-31/07/2002 et 01/08/2002 ; Le Figaro : 26/07/2002 ; Le Monde : 02-07-10/08/2002 ; Les Echos : 07/08/2002 ; Yahoo Finance)

- Japon : l'espoir d'une reprise n'est toujours pas en vue

Si les prévisions restent bonnes sur les marchés asiatiques (Malaisie, Indonésie et Thaïlande), les risques de stagnation de la croissance sont réels au Japon. Plongé depuis douze ans dans une crise marquée par un secteur bancaire plombé de 368 milliards d'Euros de créances douteuses, souffrant d'un déficit et d'une dette publics représentant respectivement 8 % et 140 % du PIB, de taux directeurs réduits à 0, le Japon ne peut plus compter sur les ressorts domestiques pour sa relance. Après un premier trimestre 2002 où la croissance du PIB a fait un bond de 5,7 % en rythme annuel grâce à une progression des mises en chantier et un redressement de la consommation, la poursuite de la reprise japonaise repose sur un pilier fragilisé qui est l'essor des exportations vers les Etats-Unis et l'Asie du Sud. Cette dépendance de l'économie est aggravée par le raffermissement du Yen au dollar, ce qui a justifié 7 fois l'intervention de la Banque du Japon depuis le 22 mai pour tenter vainement de freiner cet élan.

(Financial Times : 19-20/08/2002 ; La Tribune : 23/07/2002 et 08/08/2002)

3. DOSSIERS ET FAITS D'ACTUALITE

- Or : les grandes sociétés minière canadiennes sont radiées de l'indice S&P500...

A partir du 19 juillet, Barrick Gold, Placer Dome, Inco et Alcan ne feront plus partie de l'indice S&P500, qui sera désormais réservé aux sociétés incorporées aux Etats-Unis. La grande société pétrolière hollandaise Royal Dutch, qui contrôle 60 % de Royal Dutch/Shell Petroleum est également radiée de l'indice. Actuellement, les sociétés de l'indice S&P500 représentent une capitalisation totale de près de 1 000 milliards de dollars.

Cette opération, qui intervient à un moment où la bourse américaine est au plus mal, pourrait avoir un impact négatif (par exemple, pour Placer Dome dans son OPA sur AurionGold –voir plus loin) mais probablement à court terme seulement, sur le rating des sociétés minières canadiennes qui font toujours partie des autres grands indices boursiers : S&P/TSX60 (Canada), Dow Jones, MSCI et FTSE.

(Miningweb : 10/07/2002)

- ... Alors que l'OPA de Placer Dome sur Aurion Gold déraile

Fin juin, le board d'Aurion Gold a recommandé à ses actionnaires de rejeter l'OPA de Placer Dome (cf. Ecomine de juin). Selon la direction de la société australienne, le fait que l'offre canadienne soit limitée à un échange de 17,5 actions Placer Dome pour 100 actions Aurion Gold, sans une part payée en cash, pénaliserait l'actionnaire australien en l'exposant aux fluctuations de l'action Placer Dome.

Par ailleurs, Aurion Gold annonce (c'est de bonne guerre...) une augmentation de 25 % de ses réserves d'or à fin mai 2002. Celles-ci sont désormais de 7,7 M d'onces, contenues dans 70 Mt de minerai à 3,4 g/t. Les réserves supplémentaires proviennent des mines australiennes Kanowna Belle (540 000 oz), Granny Smith (281 000 oz), Paddington (593 000 oz) et de la mine de Henty (353 000 oz) en Tasmanie.

Placer Dome a décidé de maintenir son offre jusqu'au 7 août. A la mi-juillet, les marchés semblent lui donner raison puisque, après une baisse sensible de ses actions, celles-ci se sont reprises. D'autre part, malgré la hausse du dollar australien due à la faiblesse de la monnaie américaine, les actions d'Aurion Gold ont baissé. Mi-juillet toujours, l'offre de Placer valorisait Aurion à 3,54 \$ australiens par action, alors que l'action de l'australien était cotée à 3,61 sur le marché australien. Les deux valeurs convergent, soulignant le jugement positif porté par les marchés sur cette OPA, dont on peut prédire que ce n'est que partie remise, tant les synergies entre les deux sociétés sont importantes. Mais vers la fin août, après une suite de refus et de surenchères de Placer Dome, celle-ci prolongeait à nouveau son offre.

(Analyse BRGM ; Kitco.com ; Les Echos : 19/08/2002 ; Mining Journal : 28/06/02 ; Miningweb)

- Afrique du Sud : un nouveau tournant décisif en vue

La jeune nation sud-africaine avait jusqu'à présent réalisé un parcours remarquable de sagesse, assumant sa légitimité sans bouleversement et donnant tort ainsi aux cassandres qui prévoyaient le pire. Après l'imposition d'une loi minière vivement discutée (cf. rubrique Etats), mais peut-être pas plus que dans tout pays ayant subi ce type de restructuration et un contrôle réaffirmé de l'Etat sur tous les droits d'exploitation minière, la sortie du projet de charte "Black Economic Empowerment (BEE)" (cf. rubrique Etat) est un séisme profond pour le monde minier sud-africain. Ce n'est pas tant le concept qui inquiète, les groupes miniers étant conscients que là aussi les choses doivent changer, mais l'ampleur des pourcentages de participation noire requis : 51 % pour les nouveaux projets, c'est un actionnariat qui contrôle ; et 30 % pour les opérations existantes, c'est un actionnariat qui pèse.

Les premières réactions des miniers ont été un mélange de mécontentement, d'interrogations et d'inquiétudes : comment trouver rapidement les compétences requises dans une profession bien particulière ? où et comment surtout trouver les financements nécessaires au partenariat imposé (les experts de Merrill Lynch estiment à 9,5 milliards de dollars le rachat de 30 % de l'industrie minière du pays), et s'il est justement difficile d'identifier ce financement, n'est ce pas l'annonce en fait d'une nationalisation déguisée, surtout si l'Etat se substitue à l'absence de partenaire par le biais de ses organisations ou de sa banque comme le projet de charte le précise ? Dans ce premier temps les actions des compagnies possédant des intérêts significatifs en Afrique du Sud, tels X-Strata et BHP Billiton, ont baissé de 10 à 20 % !

Toutefois Pretoria a voulu rapidement calmer le jeu et une délégation ministérielle importante (Ministre des Mines et de Energie, des Finances, de l'Industrie, et du Travail) a rencontré les responsables de Anglo et de De Beers. Les représentants gouvernementaux ont ensuite déclaré que "il s'agissait d'un draft préalable à une discussion" dont "tous les aspects étaient négociables", que "les progrès d'une plus juste répartition ne se mesureraient pas qu'à l'atteinte d'un objectif de pourcentage", et surtout peut être "que la volonté politique du gouvernement n'avait jamais été et n'était pas de nationaliser l'industrie minière, tout ou partie". De leur côté les compagnies minières ont rappelé qu'ils supportaient l'idée d'une participation accrue d'investisseurs issus de la "majorité sud-africaine historiquement désavantagée (HDSA)" pour les voir devenir des acteurs majeurs, seuls ou en partenariat (Anglo Platinum vient d'ailleurs de monter un partenariat 50/50 avec 2 partenaires "BEE" pour deux projets miniers). Enfin les deux parties sont tombées d'accord d'une part sur l'importance du rôle de l'industrie minière pour le développement de l'Afrique du Sud (rappelons ici l'engagement de Anglo contre le Sida avec la fourniture de médicaments), et d'autre part sur le fait que si l'industrie minière évolue, elle doit en même temps rester attractive pour les investisseurs en leur garantissant sécurité et retours d'investissement compétitifs.

Dans le fil de cet apaisement momentané, des négociations vont s'ouvrir pour finaliser la Charte. Compte tenu de la taille du potentiel minéral de l'Afrique du Sud leurs résultats aura un impact mondial ; et compte tenu de la spécificité historique de la jeune nation, leur résultat aura un impact considérable en Afrique, et en particulier en Afrique Centrale et Australe.

(La Tribune : 31/07/2002 et 09/08/2002 ; Mining Journal : 09-16/08/2002 ; Metal Bulletin : 19/08/2002)

- La Zambie et sa "Copper Belt" : un naufrage africain

Si René Dumont disait en son temps que "l'Afrique est mal partie", le destin de la Zambie et de ses mines de cuivre montre aussi que l'on peut bien partir mais aussi s'arrêter tristement en chemin. Dans les années 70 en effet, les mines du nord du pays ont fourni jusqu'à 12 % du cuivre mondial avec une production annuelle de 700 000 t de métal, soutenant alors un vif essor économique du pays. Mais la situation des mines a commencé ensuite à se dégrader, et si le cuivre était encore en 2000 la principale exportation du pays, la production avait régressé de deux tiers. La privatisation des exploitations, recommandée par les experts, a été initiée en 1991, en se matérialisant par le transfert au privé de 251 compagnies sur un total de 287, et en aboutissant surtout au rachat de KCM par l'Anglo American en mars 2000. Mais très rapidement l'Anglo American, prenant conscience que KCM ne répondrait pas à ses objectifs, a d'abord signifié fin 2001 sa volonté de se retirer, puis, après plus de 6 mois de négociations serrées avec le Gouvernement zambien, a confirmé en juillet 2002 sa décision de se retirer totalement du pays, avec un accord de "divorce" autorisant avant tout une timide survie de l'industrie extractive à court terme et laissant encore peut-être place à une petite lueur d'espoir pour l'avenir. Pour une Zambie affaiblie au cours des années de déclin de l'extraction du cuivre le bilan est lourd : sa principale industrie sinistrée, 15 000 emplois directs et indirects menacés à plus ou moins brève échéance ; comment en est-on arrivé là ?

Il y a d'abord les contraintes du marché : l'extraction du cuivre dans les tranches superficielles des gisements zambiens est restée à un niveau voisin de 0,80 US\$ par livre de métal, qui est devenu progressivement trop élevé quand les cours descendaient eux sous le dollar par livre, rendant les mines de moins en moins compétitives avec les grands gisements chiliens. Et même quand ce coût a pu être réduit, cela n'a pu contrebalancer de nouvelles baisses des cours (coût descendu à 0,70 US\$/livre... mais cours à 0,68 US\$/livre !)

Par ailleurs les ressources "superficielles" peuvent, comme à KCM, surmonter d'énormes gisements "profonds" situées à moins 300 m (400 Mt du "deep Konkola"), mais compatibles avec un coût d'extraction meilleur, mais faut-il encore, tel était l'objectif de Anglo, pouvoir investir de 0,5 à 1 milliard de dollars en se finançant préalablement sur l'exploitation des tranches superficielles à un coût d'extraction optimisé.

Mais il fallait alors, et c'est ce qui peut être reproché aux Zambiens, mieux gérer le patrimoine de la Copper Belt dans les années 90, avant la concrétisation de la nationalisation, pour ne pas livrer aux repreneurs des gisements "écrémés" (exploitation désordonnée à court terme des parties riches au détriment de travaux d'infrastructures à plus long terme), des infrastructures partiellement délabrées et/ou noyées et du matériel et des équipements vieilliss, mal maintenus ou pillés. C'est là au moins une des raisons qui ont découragé Anglo qui avait sous-estimé l'investissement nécessaire à un redéploiement efficace de l'exploitation des gisements.

Les aides n'ont pourtant pas manqué à la Zambie pendant cette période pré-privatisation : 1 milliard de dollars par an au milieu des années 90, et un montant de 3,8 milliards accordé en 2000 pour faciliter la cession finale, faisant du pays la nation la plus favorisée de l'Afrique.

Mais l'inorganisation, le gaspillage et la corruption ont empêché que cette aide donne des résultats positifs dans la gestion de la crise du cuivre affectant la Zambie ou permette encore à diversifier l'économie du pays (élaboration de produits à valeur ajoutée, tourisme...).

L'impasse dans laquelle se trouve la Zambie et son cheminement pour y arriver, fâcheuse conjonction de contraintes externes et de dysfonctionnements de gouvernance, sont illustratifs de la grande difficulté de tendre vers un développement durable en Afrique.

(Cyclope, minerais et métaux : juin 2002 ; Mining Journal : 23/08/2002)

- Aluminium : quelle stratégie pour Pechiney dans l'avenir ?

Dans tout secteur industriel où la compétition est aiguë, et c'est le cas de l'aluminium, il est vital de demeurer positionné en tête. La stratégie la plus courante est de s'accroître par des acquisitions tout en maintenant saine sa situation financière en contrôlant en particulier son niveau d'endettement, ou encore de s'associer avec un concurrent de taille significative. C'est ce qu'a tenté plusieurs fois Pechiney, en tentant d'acheter WAW ou en tentant de s'associer avec Algroup et Alcan, manœuvres chaque fois bloquées par des mesures "anti-trust" de la Commission européenne de la Concurrence de Mario Monti. Pendant ce temps Pechiney se voyait ravir la place de premier producteur européen par Norsk Hydro.

Une possibilité qui pourrait être celle de la dernière chance dans cette stratégie s'offre à nouveau à Pechiney avec la vente des actifs aluminium de Corus, pour laquelle le français reste en compétition avec Alcan, Alcoa et Norsk Hydro. Mais la partie n'est pas gagnée, même si la Commission pourrait être plus favorable cette fois. Par ailleurs le fait que Corus ait cédé ses 20 % du capital d'Alouette à Alcan alors qu'il avait précédemment déclaré vouloir vendre ses actifs aluminium en bloc est peut être indicatif d'un changement de stratégie de cession chez Corus

Quelle autre alternative pour Pechiney sans les actifs de Corus ? Il lui restera à s'accroître par lui-même, rendre ses coûts toujours plus compétitifs et glisser progressivement vers les branches aval à haute valeur ajoutée. Une telle stratégie a déjà montré son efficacité (cf. l'aciériste américain Nucor), elle implique un fort potentiel de technologie innovatrice, et c'est justement un atout majeur de Pechiney.

Pechiney s'est de toute manière clairement placé déjà dans cette stratégie (cf. aussi Ecomine de juin) :

- son projet d'usine sur le site portuaire de Coenga en Afrique du Sud, d'une capacité annuelle de 460 000 t, ses projets indiens de construction d'une usine en Orissa et du rachat de Nalco, privatisé par le gouvernement, et ses restructurations d'usines à Dunkerke et à Tomago devraient lui permettre d'accroître son potentiel de production ;
- son nouveau procédé AP50 lui permettra d'une part d'optimiser ses investissements en terme de coût à la tonne et d'autre part d'avoir ensuite une rentabilité interne accrue de 4 % par rapport à celles utilisant l'AP30 ;
- enfin Pechiney, un peu à la manière d'Outokumpu pour l'inox, veut s'engager plus en avant sur le secteur commercial aval de la filière aluminium. Sont ciblés à cet égard d'abord l'aéronautique avec les perspectives offertes par Airbus (c'est d'ailleurs pourquoi Pechiney tient à l'usine de Coblence, propriété de Corus qui travaille pour l'aéronautique), mais aussi les marchés de l'automobile.

Le groupe paraît résolu à se désengager progressivement des alliages communs pour se focaliser sur les produits à plus forte valeur ajoutée qui rentabiliseront au mieux ses hautes compétences techniques. Il a d'ailleurs investi autour de 100 M\$ pour Ravenswood aux Etats-Unis et 40 M€ pour un nouveau site à Issoire.

Bien que Pechiney ait placé beaucoup d'espoir sur succès dans la compétition pour les actifs de Corus, il s'est aussi préparé à une alternative en solo qui peut tout à fait réussir. Reste que Pechiney, dont la valeur est estimée à un minimum de 3,8 milliards d'euros, n'est pas un géant, et ne devra pas se mettre en position de faiblesse vis à vis d'Alcan et surtout Alcoa.

(Metal Bulletin : 04/07/2002 et 19/08/2002)

- Acier : le repositionnement de Corus et les implications pour le secteur

La décision de l'aciériste anglo-hollandais de se recentrer sur ses activités de sidérurgiste vient de se traduire par la cession de ses activités inox à Outokumpu, pour un montant de 530 M€. Corus détenait 23 % de Avesta Polarit, filiale acier inox. d'Outokumpu, que ce dernier contrôlait déjà avec 52 % du capital.

Par ailleurs, Corus, qui est en train de finaliser la cession de ses activités aluminium (cf. Ecomine de juin) pour un montant futur qui pourrait être de l'ordre du milliard de dollars, vient d'annoncer l'acquisition du premier aciériste brésilien CSN. Le nouveau groupe deviendra le quatrième producteur d'acier mondial avec une capacité de 22 Mt par an. Pour cette acquisition, Corus souhaite émettre pour 2,2 milliards de dollars d'actions, auxquels s'ajouterait la reprise de la dette de CSN estimées à 2,1 milliards, ce qui valorise la reprise du brésilien par Corus à 4,3 milliards de dollars. Signalons que 2,2 milliards représente une prime de 54 % par rapport à la capitalisation de 1,2 milliards de CSN, à la mi-juillet. Dans le nouveau groupe sidérurgique transnational, les actionnaires actuels de Corus détiendront 62,4 % des actions et ceux de CSN, 37,6 %.

Cette fusion spectaculaire combine les actifs d'un aciériste occidental performant sur l'aval, proche des consommateurs d'acier et disposant d'un puissant réseau mondial de distribution avec ceux d'un sidérurgiste local, ayant accès aux vastes ressources de minerai de fer du Brésil et très compétitif dans la production de brames d'acier (« slabs »), demi-produits utilisés dans les laminoirs à chaud pour la fabrication des tôles d'acier. CSN produit les brames à environ 100 \$, soit moins de la moitié du prix de revient moyen aux Etats-Unis et environ 50 \$ de moins que le coût de production actuel de Corus.

Ce modèle de fusion (ou d'association) pourrait faire école, dans la mesure où les sidérurgistes des pays riches en minerai de fer tel que le Brésil, l'Afrique du Sud ou l'Inde cherchent à augmenter leur production et leurs exportations de brames d'acier, tandis que les aciéristes occidentaux cherchent à diminuer leurs coûts de production tout en s'assurant l'accès aux ressources (minerai et brames) dans les meilleures conditions possibles.

(Financial Times : 17-18/07/2002 ; Metal Bulletin : 04/08/07/02 ; The Economist : 13-19/07/2002)

- Acier inox : les ambitions d'Outokumpu

Avec désormais 75 % du capital d'Avesta Polarit, suite à la cession par Corus des 23 % qu'il y détenait, Outokumpu, qui souhaiterait monter à 100 % du capital par des rachats futurs, pourra consolider dans ses comptes la quasi-intégralité des bénéfices de sa filiale acier inox. Lorsque Avesta Polarit a été créée en janvier 2001 par la fusion de Avesta avec Outokumpu Acier Inox, la nouvelle société était le second producteur d'acier inox du monde (1,1 Mt), derrière Thyssen Krupp Acier Inox. (1,8 Mt). Depuis, la constitution d'Arcelor (près de 2 Mt d'inox produit en 2001), l'acquisition du sud-africain Columbus par l'espagnol Acerinox (1,4 Mt) et l'agrandissement du sud-coréen Posco (1,2 Mt), ont repoussé Avesta Polarit au 5^{ème} rang mondial.

D'ici fin 2003, Outokumpu envisage un grand programme d'expansion à 2,75 Mt/an pour Avesta Polarit qui deviendra, grâce à un investissement d'environ 1 milliard d'euros, le premier producteur mondial d'acier inox. Par ailleurs Outokumpu continue sa politique de désengagement minier et de diversification de ses activités en ciblant les filières aval à forte valeur ajoutée.

(Financial Times : 17-18/07/2002 ; Metal Bulletin : 04-11/08/07/02 ; The Economist : 13-19/07/2002)

- Acier : voilà Nucor dans les dix premiers mondiaux

Les aciéristes américains sortent quelque peu la tête de l'eau, sans pourtant qu'aient été observées des restructurations et des consolidations majeures. Les mesures protectionnistes et la hausse mondiale du prix de l'acier n'y sont sans doute pas étrangères. L'aciériste Nucor constitue une remarquable exception, lui l'« outsider » et l'« atypique » de Charlotte qui ne jouait pas dans la cour des grands de Pittsburgh, et préférait alimenter ses fourneaux avec des « scraps » plutôt qu'avec du pur minerai de fer, vient de passer à la première place aux Etats-Unis et de la quatorzième place mondiale en 2001 à la septième aujourd'hui !

Outre cet essor en taille (Nucor a acquis Auburn, Itec, Trico, Birmingham Steel et Qualitech) et en production (19 Mt prévues en 2002 contre 12 en 2001), Nucor affiche une santé insolente avec un revenu qui devrait atteindre 6,6 milliards de dollars contre 4,1 en 2001, et un profit net qui devrait se monter à 170 M\$ contre 113 M en 2001. Cet essor a été vraiment commencé depuis les années 80, vingt ans après les débuts de Nucor dans l'acier, avec une stratégie alliant patience et discrétion mais avec une recherche constante de réduction des coûts de production et d'économie d'énergie en s'appuyant avant tout sur des innovations technologiques : mini-fours à faible coût alimentés par des « scraps », et production intermédiaire d'acier en faible épaisseur plus aisément transformable en feuilles. Mais Nucor n'hésite pas non plus à sous-traiter la mise au point des idées novatrices comme il l'a fait avec Demag, ou encore à s'associer avec d'autres industriels comme BHP et IHI pour trouver un procédé capable de produire des lanières d'acier de faible épaisseur pour l'industrie automobile, ou, plus en amont encore, réfléchir avec d'autres (BHP, IHI, Rio Tinto, CVRD) sur de nouveaux procédés potentiels.

Comme Pechiney, Nucor compte plus que jamais s'appuyer sur l'innovation technologique pour rester un pionnier, mais aussi pour monnayer ses découvertes, ou s'en servir d'un levier pour continuer sa croissance.

(Financial Times : 10/07/2002)

- Métallurgie : Metaleurop se recycle

Le groupe français va restructurer son usine de Noyelles-Godault pour la transformer en unité de recyclage de métaux, se préparant ainsi à passer de producteur de métal primaire à producteur de métal secondaire. Créée en 1884, l'usine a été reprise en 1920 par la SMM Penarroya, puis est devenue propriété de Metaleurop ; avec une production annuelle de 130 000 t de plomb et 90 000 t de zinc, elle est devenue le deuxième site de production de métal primaire en Europe.

Les raisons de cette décision se situent à plusieurs niveaux :

- l'usine était devenue largement déficitaire sur son activité de production de métal primaire. De plus, de conception ancienne, elle devait mettre aux normes ses ateliers d'acides et ses fonderies de zinc. Malgré des efforts déjà consentis, elle est également extrêmement polluante vis à vis de l'air et des sols, et produit de plus un tonnage important de scories à stocker. Pour ces différentes raisons elle est classée "Seveso". Pour s'extraire de ce panorama, il faudrait consentir de lourds investissements ;

- or la situation financière du groupe est préoccupante : chiffre d'affaire 2001 en recul de 149 M€ par rapport à 2000 (il semblerait que d'une manière générale il devienne de plus en plus difficile de s'approvisionner en concentrés), perte de 32 M en 2001 contre un bénéfice de 20,6 en 2000, endettement s'élevant à 91 M€.

Metaleurop fait donc le pari de se redéployer dans le recyclage, fort de son expérience dans ce domaine, en particulier pour le plomb, avec l'immédiate perspective de retraiter ses propres déchets. Ce créneau, certainement porteur pour l'avenir, a pu aussi être privilégiée par le nouveau président de directoire de Metaleurop, Russ Robinson, qui a été auparavant président d'Imco Recycling US Zinc Corp !

Cette transformation de Noyelles-Godault doit entraîner la perte de 250 à 400 emplois, une bien mauvaise nouvelle pour le bassin minier de Douai-Lens déjà très affecté en 2002 par des suppressions d'emplois (cokerie de Drocourt, usine de Biache, usine de Billy-Bercléau...).

(La Tribune : 09/07/2002 ; Les Echos : 04/07/2002 ; Metal Bulletin : 08-11/07/2002)

- Recyclage des déchets : un sursis pour l'application de la loi sur la mise en décharge

Depuis le 1^{er} juillet seuls les déchets dits "ultimes" (qui ne sont plus susceptibles d'être valorisés dans les conditions techniques et économiques du moment) devaient être acceptés sur les décharges françaises ; c'est ce que prévoyait la loi sur les déchets votée en 1992, mais qui est irréaliste aujourd'hui : si 57 % des 28 Mt de déchets produits annuellement par les français sont recyclés, valorisés ou incinérés, 20 %, soit 4 Mt, des 43 % restants mis en décharges ne sont pas des déchets ultimes et se trouvent donc en infraction avec la législation. Constatant le retard pris (1/7 en tonnage, 12 000 décharges brutes non ou mal contrôlées par les communes), mais aussi les progrès réalisés (37 M de français ont aujourd'hui la possibilité de trier leurs déchets contre 0,5 M en 1992 !), la Ministre Roselyne Bachelot a déclaré d'abord vouloir proposer un nouvel échéancier fin septembre après une période de concertation et de réflexion, et précisé plus généralement compter plus sur l'incitation que la punition pour compléter l'atteinte de l'objectif initial. Elle ne veut pas, à juste titre, fermer les décharges existantes, sous peine de voir fleurir les décharges sauvages, mais plutôt accélérer en amont l'implantation des installations délivrant les déchets ultimes. A cet égard les collectivités ayant fait des efforts seront traitées différemment des collectivités attentistes ; les premières étant "incitées" par un allègement de la taxe sur la mise en décharge. Mais il faudra trouver alors un terrain d'entente avec le Ministère des finances qui, se souvenant que la taxe sur les déchets franchissant les portes des décharges rapporte 225 M€, pourrait être tenté de l'augmenter de manière significative, et serait par ailleurs tenté de ne plus accepter que l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) verse aux municipalités des aides à l'investissement pour construction de déchetterie et incinérateurs, ce qui punirait les collectivités jusqu'alors récalcitrantes.

(La Tribune : 24/06/2002 ; Les Echos : 24/06/2002)

INFORMATIONS SECTORIELLES

1. METAUX DE BASE

ALUMINIUM

- L'importation d'alumine en Chine continue bon train

En Chine, des inondations ont perturbé, dès juin, l'acheminement de l'alumine produite au Henan par Chalco (seul producteur chinois) pour les fonderies du nord-est et de l'ouest du pays, mais sans ralentir le rythme d'importation de cette matière première. Sur les quatre premiers mois de l'année, l'import chinois a augmenté de 17 % (à 1,3 Mt) par rapport à 2001, alors que l'export de lingots vers le stock du LME à Singapour est resté soutenu. En fait, les chinois sont les seuls à agiter un marché de l'alumine jugé trop tranquille.

Les augmentations de capacité des fonderies se multiplient dans un outil de production pulvérisée (133 fonderies de quelques kt à plus de 200 kt). Ainsi, Sanmenxia Tianyuan Aluminium Group (Henan) bénéficiera, fin 2002, de sa 2^e phase de croissance qui le portera à 115 000 t/an (dont 80 000 t de lingots et 13 % de la production à l'exportation) ; STAG vise 135 000 t/an dans un proche avenir. Zouping Aluminium (Shandong), qui vient de doubler sa capacité, à 66 000 t/an, a pour ambition de passer à 200 000 t/an ; l'objectif de production 2002 est de 40 000 t. Yangxin Aluminium (Hubei) vient aussi de doubler sa capacité, à 20 000 t/an, et envisage déjà la construction d'une nouvelle fonderie de 50 000 t/an ; Yangxin produira 15 000 t cette année, contre 8 600 t l'an dernier, et pense à exporter.

(Metal Bulletin : 20-22-24-27/06/2002 et 04-11/07/2002)

- Mouvements d'actionnaires à la fonderie québécoise Alouette

Poursuivant sa stratégie de retrait de la filière amont pour se concentrer sur l'aval, le japonais Kobe Steel a vendu 100,5 M d'US\$ sa part de 13,33 % de la fonderie d'aluminium canadienne Alouette (243 000 t/an), située à Sept-Iles, à la Société Générale de Financement du Québec. Kobe Steel a cédé, en mars, des actifs australiens : un quart de sa participation de 40 % dans un consortium détenant 10 % de l'aluminerie de Worsley, et en juin, ses 9,5 % de la fonderie de Boyne. Il lui sera plus difficile de trouver preneur des 4 % de la fonderie vénézuélienne Venalum, et des 0,9 % de la fonderie brésilienne Albras, aux statuts d'entreprises publiques.

Et l'anglo-néerlandais Corus a commencé son retrait du secteur aluminium en cédant pour 165 M\$ ses 20 % du capital d'Alouette au canadien Alcan devenu majoritaire. Jusqu'alors vendeur de ses actifs aluminium en bloc, Corus semble s'être engagé sur la voie d'une « vente par appartements » malgré sa justification qu'Alouette constituait un cas à part.

(Financial Times : 09/07/2002 ; La Tribune : 10/07/2002 ; Metal Bulletin : 11/07/2002, 19/08/2002 ; Mining Journal : 12/07/2002)

- Alcoa présent sur tous les fronts de la croissance

Après négociations, le géant américain de l'aluminium et n° 1 mondial Alcoa Inc a signé vers la fin du mois de juillet un accord avec le gouvernement islandais autorisant la construction d'une nouvelle fonderie d'aluminium sur l'île. Rappelons que Norsk Hydro avait renoncé peu auparavant à un projet similaire. On retiendra que la capacité du projet Alcoa a été ramenée à 295 000 t/an (320 à 380 000 t/an citées précédemment) et que le démarrage, couplé avec le démarrage de l'usine hydroélectrique à construire de Landsvirkjun (500 MW), est prévu en 2007. Si la création de centaines d'emplois stables est une des clefs du projet, son principal écueil a été l'opposition des écologistes, car, contrairement à la majorité de l'outil industriel implanté sur la côte ouest, le site choisi de Reydarfjordur est situé sur la côte est, dont les highlands auraient pu devenir un parc naturel. Du coup, le projet a pour objectif et obligation d'être l'un des plus propres au monde, et Alcoa diligentera dès 2003 les études en ce sens.

Alcoa montrerait toujours un « intérêt vital » pour les 40 % détenus par Western Mining Co dans sa filiale à 60 % Alcoa World Alumina & Chemicals. Après son OPA manquée sur WMC, ce dernier a séparé ses activités minières et sa part dans AWAC qu'il a évaluée à 4,4 milliards d'US\$, alors qu'Alcoa avait offert 6,4 milliards d'US\$ pour la totalité de WMC.

Alcoa World Alumina Australia vient de signer avec AlintaGas un accord pour la construction près de ses sites ouest-australiens de centrales d'énergie à co-génération vapeur-électricité. Alcoa utilisera la vapeur dans ses alumineries (Wagerup : 2,2 Mt/an, Pinjarra : 3,2 Mt/an, Kwinana : 1,9 Mt/an) tandis qu'AlintaGas revendra l'électricité.

En Chine, Alcoa voudrait développer Bohai Aluminium dans lequel il détient déjà 32,5 % du capital. Située sur le port de Qinhuangdao (Hebei), l'usine produit 50 000 t/an de bobines et 42 000 t/an de feuilles, dont 30 % sont exportés vers l'Europe, les Etats-Unis et le Moyen Orient. Alcoa se dit prêt à investir 200 M\$ à condition de porter sa participation à 50 % ou plus. Le partenaire majoritaire actuel est China International Trust & Investment Corp.

(Financial Times : 19/06/2002 ; La Tribune : 19/06/2002 ; Metal Bulletin : 04-08-20-29/07/2002 ; Mining Journal : 19-26/07/2002)

- La technologie Péchiney se vend bien

Péchiney a récemment conclu plusieurs contrats de vente de sa technologie de production d'aluminium AP30, affirmant sa main mise sur ce domaine (80 % du marché). Il s'agit d'Alba (Aluminium of Bahrein) qui construit une nouvelle unité de 308 000 t/an, du canadien Alouette, qui a décidé d'ajouter une ligne de 307 000 t/an sur son usine de Sept Iles (Québec), et de BHP-Billiton qui augmentera de 132 000 t/an sa capacité à Hillside (Afrique du sud).

Par ailleurs, Péchiney vient de signer un accord de principe avec le producteur chinois Lanzhou Aluminium pour un projet en JV de nouvelle raffinerie de capacité 260 000 t/an à construire dans la province de Gansu (Chine centrale). Péchiney offre sa technologie (réduction des coûts et de la pollution) en échange de l'ouverture du marché chinois. La JV (a priori 51 % Péchiney, 49 % Lanzhou) pourrait voir le jour en 2004.

(Metal Bulletin : 27/06/2002 et 01/08/2002 ; Mining Journal : 02/08/2002)

- CVRD mise sur la production de bauxite et d'alumine plutôt que sur la fonderie

La nouvelle stratégie mise en place par le producteur brésilien Companhia Vale do Rio Doce est de développer la production de bauxite et d'alumine plutôt que la fonderie qui requiert beaucoup plus d'énergie, laquelle est insuffisamment disponible (rationnements), à moins d'être autonome sur ce plan. CVRD se base sur une analyse qui prévoit une croissance régulière du marché de l'alumine de 2,5 % l'an jusqu'en 2015, soit 20 Mt d'alumine supplémentaire en 2015, dont la compagnie entend capter 40 %, parallèlement à une augmentation de 50 Mt de la demande de bauxite dont elle entend capter 43 %.

Fin juin, CVRD (via sa filiale à 100 % Aluvale) est passé de 44,41 % à 57,03 % du capital de l'aluminier Alunorte (1,6 Mt/an, en cours d'expansion), pour 42 M\$ et par diminution de la part de Mineração Rio de Norte (MRN, dont il détient 40 %) qui descend à 6 %. L'autre actionnaire principal d'Alunorte est Norsk Hydro (25,25 % du capital), qui absorbe la quasi-totalité de l'alumine exportée (0,7 Mt/an), tandis que les minoritaires sont le producteur d'aluminium brésilien CBR (3,62 %) et les consortiums japonais NAAC et JACC (8,1 %). Mais, tandis que l'aluminier est en train de porter à 2,5 Mt/an sa capacité (coût : environ 300 M\$ et livraison fin 2002), dont les seuls actionnaires exclus (donc dilués) sont les japonais, le staff de CVRD a fixé, début août, un nouvel objectif de capacité de raffinage à 6 Mt/an vers l'horizon 2007-2008, à atteindre en deux ou trois étapes.

Côté minier, l'expansion de la production de bauxite à Mineração Rio de Norte qui passera de 11,0 à 16,3 Mt/an en mai 2003 (coût : 206 M\$) et le développement des gisements de la région voisine de Paragominas (état de Pará) récemment achetés à Paranapanema (via la montée à 100 % d'Aluvale dans le capital de Mineração Vera Cruz, portant les réserves globales entre 1 200 et 2 400 Mt), l'avenir semble également assuré.

(Metal Bulletin : 01/07/2002 et 12/08/2002 ; Mining Journal : 05/07/2002 ; Platt's Metals Week : 08/07/2002)

CUIVRE

- Le cuivre a chuté malgré les réductions de production, exemple de Codelco

Ayant confirmé en début d'année sa reprise démarrée en novembre 2001, le cours du cuivre s'est approché en juin des 1 700 \$/t, grâce aux réductions de production des mineurs et des fondeurs, à l'affaiblissement du dollar, et à une reprise de la demande, notamment dans le BTP aux Etats-Unis. Ce qui a trop vite fait parler de « hausse en béton », car, depuis, le cours a chuté, passant sous la barre des 1 500 \$/t début août. Ce sont les stocks qui inquiètent le plus actuellement (1,46 Mt pour les LME, Comex et SHFE fin juillet) dans le contexte d'une reprise de l'économie « pas avant 2003 », tandis que la faiblesse du cours va forcément obliger la fermeture d'un certain nombre de mines à marge d'exploitation devenue négative.

Le n° 1 mondial et chilien Codelco a produit 716 000 t au cours du 1^{er} semestre, soit - 4,7 % par rapport à 2001 (751 000 t) et - 6,6 % par rapport au prévisionnel 2002 (766 850 t). La direction de Codelco justifie par des désordres climatiques et techniques cette baisse qualifiée de retard, car le groupe maintient son objectif prévisionnel 2002 à 1,53 Mt (chiffre résultant après réduction volontaire de production de 106 000 t). On notera que Codelco a sorti ses 49 % de la mine d'El Abra de son plan de production, en raison de coûts opératoires élevés par rapport aux cours actuels, et que son coût de production moyen aux premiers semestres 2001 et 2002 est passé de 43,9 à 41,4 cents/livre (912,7 \$/t).

Néanmoins, Codelco s'est engagé dans un plan de rationalisation et de hausse de production de 55 % des mines et usines du nord du Chili (budget : 3 milliards de \$, dont 0,3 dès 2002). Codelco North, qui naîtra de la fusion des opérations Chuquicamata et Radomiro Tomic (0,9 Mt en 2001 au total), assurera la mise en valeur de nombreux gîtes plus petits (Mansa Mina, Gaby, Opache, Toqui...) et la hausse de capacité de la raffinerie de Chuquicamata qui passera de 0,8 à 0,9 Mt/an. Enfin, la décision de construire un nouveau complexe fonderie – raffinage près de la ville portuaire de Mejillones ne sera pas prise avant la fin de l'année, voire le début 2003. D'un coût d'1 milliard de \$, le projet aurait une capacité de 1,6 Mt/an de cuivre anode (fonderie) et de 1,14 Mt/an de cuivre cathode (raffinage électrolytique). Constructible en 30 mois, il pourrait démarrer en 2005.

(La Tribune : 02/07/2002 et 08/08/2002 ; Metal Bulletin : 11/07/2002 et 12/08/2002 ; Mining Journal : 28/06/2002)

- Ventes bloquées ou contestées au Chili, Portugal, Australie, Pérou

Début juillet, la commission de régulation de la concurrence du Royaume-Uni s'est penchée sur la justification d'une enquête à propos de la cession du producteur chilien Disputada de las Condes (250 000 t/an de cuivre, coût 1,3 milliards de \$) par Exxon Mobil à Anglo American (cf. Ecomine de mai). Enami, la société d'état chilienne qui regroupe l'outil métallurgique, serait toujours opposée à cette vente en raison d'une option privilégiée d'achat sur les 49 % d'Exxon que les deux compagnies étrangères n'auraient pas voulu reconnaître.

Fin juillet, l'Empresa de Desenvolvimento Mineiro (EDM) du Portugal, l'organisme d'état en charge des ressources minières, a dit non à la vente des 49 % de la mine cuivre-zinc de Neves Corvo détenus par Rio Tinto à l'australien Murchison United. Ce refus intervient après des mois de négociation avec Murchison (cf. Ecomine de juin) alors que l'issue semblait positive. EDM a justifié par son doute quant à la capacité de Murchison de s'acquitter de sa tâche, ajoutant que le gouvernement n'est pas intervenu dans sa décision. Du côté de Murchison et de son échafaudage industriel et financier osé, ce refus entraîne une cascade de déconvenues : projet d'investissement européen compromis, augmentation de capital afférente (souscrite avec succès) et inscription à l'Alternative Investment Market de Londres annulées, enfin, vente de sa mine d'étain australienne de Renison Bell à Sirocco Resources également compromise car tributaire d'un report d'actif réussi sur Neves Corvo.

Début août, le département de la justice américain a signifié à Asarco, récemment racheté par Grupo Mexico, son refus de le voir rétrocéder les 54 % de la compagnie Southern Peru Copper Corp à Americas Mining Corp (filiale mines de Grupo Mexico). Le motif est de préserver dans les actifs d'Asarco le seul qui soit en mesure de garantir le coût d'une remise en état environnementale post-activités, que le gouvernement fédéral a estimé à des centaines de millions de \$. En réponse, Asarco ne reconnaît pas la légitimité du dédommagement et argue d'une désorganisation de son plan de désendettement.

(Metal Bulletin : 01-15-19/08/2002 ; Mining Journal : 02/08/2002 ; Platt's Metals Week : 08-15/07/2002)

- La Chine, devenant 1^{er} consommateur mondial, booste sa production de cuivre

D'après des analystes de Prudential Financial, la Chine est en passe de devenir cette année le consommateur n° 1 mondial devant les Etats-Unis, en place depuis des décades. Alors que la demande aux Etats-Unis se tasserait, passant de 2,62 à 2,5 Mt, celle de la Chine augmenterait de 2,21 à 2,6 Mt. Cette situation est le résultat de la répétition de taux de croissance à deux chiffres, d'abord sous-tendus par la migration des usines vers la Chine, bien amorcée depuis les années 80, notamment depuis le Japon (ratio de dix entre les salaires) et par le grignotage des parts de marché des pays asiatiques voisins (l'export a augmenté en moyenne de 17 % l'an depuis 1985, dont 10 % sur la période 1995-2000), mais aussi par l'industrialisation à l'échelle du pays et par son urbanisation. Le phénomène a glissé vers l'amont des filières : les chinois disputent maintenant aux consommateurs de cuivre nord-américains les scraps, les concentrés et le métal de 2^e fusion.

C'est dans ce contexte, et avec la récente chute du cours, que le Bureau des Statistiques chinois a déclaré au début août que la production de cuivre augmenterait de 6 % cette année, à 1,5 Mt. Au 1^{er} semestre, la Chine a déjà produit 773 600 t, soit plus de la moitié de l'objectif et + 11,3 % par rapport au même semestre 2001. Chez les poids lourds chinois, le n° 1 Tongling Nonferrous Metal Group (Anhui) devrait produire 300 000 t (contre 238 000 t, + 26 %), Jiangxi Copper, 220 000 t, après avoir fixé 207 000 t dans un 1^{er} temps (226 360 t en 2001), et seul Yunnan Copper abaisserait son objectif de production à 170 000 t, au lieu de 180-190 000 t. Chez les autres producteurs, Daye Nonferrous Metals (Hubei) a prévu 139 000 t grâce à la montée en puissance de sa nouvelle unité de cuivre cathode (capacité finale 40 000 t/an).

Avec une capacité minière limitée (plus d'une centaine de gisements trop petits de capacité totale estimée 0,5 Mt/an), la Chine est obligée d'accélérer l'importation de concentrés ou de cuivre raffiné pour faire face aux différentiels entre sa production minière et le tonnage métal produit sur place (soit 1 Mt) et entre ce tonnage métal local et sa demande globale (soit 1,1 Mt). Dans ce contexte, la rumeur de l'achat par la Banque Centrale de 250 000 t de cuivre et d'une rallonge de 200 000 t, pour « diversifier » ses actifs, est crédibilisée par les analystes. Par ailleurs, les chinois se regroupent pour constituer des centrales d'investissement ou simplement d'achat (union des principaux producteurs), investissent à l'extérieur (cf. Ecomine de juin), ou diversifient leurs sources de matériel : le producteur kazakh Kazakhmys (JV entre le gouvernement local et le sud-coréen Samsung) aurait exporté vers la Chine la moitié de sa production cette année (environ 108 000 t), signifiant une (possible) moindre part du chilien Codelco qui s'était octroyé 54 % du marché chinois en 2001 (450 000 t).

(Metal Bulletin : 04/07/2002 et 12/08/2002 ; Mining Journal : 28/06/2002, 26/07/2002 et 09/08/2002 ; Platt's Metals Week : 01-15/07/2002)

- Anglo American renonce aux tailings de Kolwezi

Sans surprise a été l'annonce du géant britannique Anglo American de vendre sa participation dans le projet Kolwezi, situé en République Démocratique du Congo, près de la frontière zambienne. Kolwezi est un projet de retraitement par SX-EW (mise en solution – récupération électrolytique) de l'énorme tas de tailings résultant, notamment, de l'exploitation du gisement de Kingamyambo. Les ressources sont de 112 Mt à 1,49 % de cuivre et 0,32 % de cobalt contenus, en faisant un des plus gros producteurs potentiels de cobalt au monde. Le pilote, en activité à Johannesburg, a prouvé son efficacité, alors que l'objectif de 1^{er} phase est de produire 42 000 t/an de cuivre et 7 000 t/an de cobalt.

Suite à un long attermoiement résultant d'évènements politiques en RDC, et de sa récente stratégie de retrait d'Afrique centrale, Anglo cèdera pour 3,5 M\$ ses 50 % de la JV opératrice Congo Mineral Developments à son seul partenaire, le canadien America Mineral Fields qui détiendra 100 % de CMD, alors que CMD a 60 % du projet Kolwezi et Gécamines (état congolais) les 40 % restants. Toutefois, Anglo fournira à CMD l'assistance technique pour démarrer la phase industrielle. On notera que l'entrée d'Anglo dans le projet, en 1998, voire la cession actuelle, ont été les étapes du règlement d'un contentieux soulevé devant la justice américaine par AMF, qui assignait Anglo pour entrave à ses activités en RDC. De son côté, AMF, qui a les droits sur le gisement de zinc de Kipushi, des intérêts dans le diamant en Angola et s'est mis en recherche de capitaux à Londres, affirme ses ambitions régionales.

(Financial Times : 12/07/2002 ; Metal Bulletin : 15-22/07/2002 ; Platt's Metals Week : 15/07/2002)

ETAIN

- En Bolivie, Vinto renégocie ses contrats de vente et Huanuni est disputée

La liquidation de RBG Resources (basée à Londres), début juin, a eu pour effets d'annuler les précédents contrats de vente entre la fonderie d'étain bolivienne de Vinto et ses clients, (principalement européens et américains), et de provoquer une grève qui a arrêté la production pendant un mois. Rappelons que fin juin, la fonderie de Vinto (10 000 t/an) a été rapidement vendue à la Compania Minera Colquiri (CMC), JV montée par la Compania Minera de Sur bolivienne (Comsur) et le fonds d'investissement anglais CDC Capital Partners. CMC aurait déjà signé un contrat de long terme avec le japonais Toyota, et s'apprêterait à signer d'autres contrats. Mais certains clients seraient déboutés, CMC refusant, par exemple, d'honorer les contrats passés avec Allied Deals.

Par ailleurs, la vente des 50 % de la mine de Huanuni (10-13 000 t/an et approvisionnement d'un tiers des concentrés traités à Vinto) détenus par RBG et estimés à 24 M\$, a provoqué en Bolivie des remous politiques et sociaux qui ont bloqué l'affaire passée l'élection présidentielle. Actuellement, il serait question que le gouvernement intervienne pour que l'état, via la Compania Minera de Bolivia (actionnaire à 50 % de la mine) rachète la part de RBG Resources à la place de CMC. La direction de CMC n'a pas renoncé car elle estime que la mine aura besoin d'investissements à moyen terme que Comibol aura du mal à financer.

(Metal Bulletin : 19/08/2002 ; Platt's Metals Week : 01-15/07/2002)

FER et ACIER

- Bilan 2001 du marché des minerais de fer et perspectives

D'après le dernier rapport du Unctad Iron Ore Trust Fund, la production mondiale de minerai de fer a été de 931,2 Mt en 2001, une baisse globale de 3,1 % justifiée par un fléchissement de la production métallurgique hors la Chine (- 1 % au bilan global 2001 et - 0,3 % au 1^{er} semestre 2002 sans la Chine ou + 3,9 % Chine comprise, dont la production d'acier a fait un bond de 27 %). Les sept principaux pays producteurs (86 % du total) sont le Brésil (208,7 Mt, - 0,1 %), l'Australie (180,5 Mt, + 2,4 %), la CEI (151,3 Mt, - 3,7 %), la Chine (102,0 Mt, - 3,1 %), l'Inde (79,2 Mt, + 4,3 %), les Etats-Unis (45,8 Mt, - 27,4 %) et l'Afrique du sud (34,8 Mt, + 3,1 %). On note en particulier le net recul de l'Amérique du nord (Etats-Unis et Canada) qui chute de 99,0 à 73,7 Mt (- 25,6 %) et la progression de l'Inde et de l'Australie. Dans le détail, le rapport souligne le faible ratio de capacité sollicité par les producteurs de pellets, à 76 %, qui est un plus bas historique.

Concernant les flux commerciaux, l'export global est estimé à 476,8 Mt (51 % de la production), en baisse de 2,7 % ; ce chiffre est peu différent du total importé calculé, à 477,9 Mt (-1,9 %). Les gros exportateurs sont l'Australie, avec 164,4 Mt (- 0,5 %) et le Brésil, avec 155,7 Mt (- 2,7 %), loin devant l'Inde (37,3 Mt, + 13,3 %), l'Afrique du sud (23,5 Mt, + 9,8 %) et le Canada (22,0 Mt, - 17,0 %). Côté importateurs, la palme passe de l'UE au Japon, avec 126,3 Mt (- 4,1 %), suivi de l'UE (120,3 Mt, - 13,1 %), de la Chine (107,9 Mt, + 27,1 %) et de la Corée du sud (46,5 Mt, + 19,2 %). Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

Unctad se veut optimiste sur le court terme, considérant que la demande va progresser en 2002-2003, laissant la place aux projets qui démarrent ou qui vont démarrer. La production brésilienne vient à 57 % (pour le moins) du n° 1 mondial, Companhia Vale do Rio Doce, et elle est à 75 % exportée. Habituellement fournisseur du marché européen dont la demande a décliné, le Brésil s'est rattrapé en augmentant de 70 % son flux vers la Chine. Les ressources nationales étant énormes, les projets ne manquent pas : CVRD est fortement implanté dans la région de Carajás et va développer les gisements de son « système sud » dont les ressources seraient de 26 milliards de tonnes. L'Australie (91 % de la production exportée en 2001) s'est donnée pour objectif d'exporter dans son année fiscale commencée le 1^{er} juillet 170 Mt, soit + 10,2 % de hausse, à laquelle le projet Rio Tinto de West Angelas, qui va démarrer en 2003, devrait bien contribuer. Ce pays a contribué l'an dernier pour 41 % des importations de minerai de la Chine, soit environ 44 Mt. L'avenir des exports australiens semble assuré : la récente JV constituée entre Hamersley (filiale de Rio Tinto, 54 %) et le chinois Baosteel (46 %) développera un gisement voisin de Paraburdoo (région de Pilbara), qui produira dès 2004, dont 10 Mt/an sur 20 ans réservés à Baosteel, tandis qu'une autre JV constituée de Hancock Prospecting et de Kumba Resources va développer le projet Hope Downs (Pilbara) et ses 400 Mt de réserves, après avoir reçu un rapport de faisabilité favorable.

(Metal Bulletin : 27/06/2002, 01/07/2002 et 01/08/2002 ; Mining Journal : 28/06/2002 et 02-12/08/2002)

- Boom des investissements sur l'acier chinois, locaux et étrangers

De janvier à juin, la production d'acier brut chinoise a fait un bond de 27,0 % par rapport au score de l'an dernier, à 84 829 kt (source IISI). Cette hausse est entraînée par l'explosion de sa demande intérieure. Si on examine la liste du Metal Bulletin (19 août, source CISA), les gros producteurs auraient progressé de 2,4 % (n° 1 Baosteel : 9,25 Mt), à 8,1 % (Angang : 4,95 Mt), ou 11 à 17 % (Benxi, 2,83 Mt et Taiyuan, 1,61 Mt), à l'exception d'un 28,1 % (Baotou Steel Union : 2,15 Mt), et on pourrait en conclure que la hausse vient des nombreux producteurs moyens et petits.

- Pour exemples, Xuanhua Iron & Steel (Hebei) a inauguré une nouvelle unité de fonderie (four-convertisseur de 80 t et production de billettes) et la JV Nanjing Steel Works n° 2 – Glencore (Jiangsu) vient d'atteindre sa pleine capacité de production de fonte (220 000 t/an).

Cette production croissante est aspirée par la partie plus aval de la filière, où les hausses de capacités et les nouveaux projets foisonnent.

- Benxi Iron & Steel (Liaoning) va reconstruire le laminoir à froid existant en augmentant sa capacité et en améliorant la qualité des produits, portant la capacité globale de la société à 500 000 t/an d'acier et 200 000 t/an d'acier galvanisé.
- Tongshua Iron & Steel va construire un laminoir à chaud pour bandes minces de capacité 2 Mt/an à Siping (Jilin), dont la mise en service (construction lancée fin 2002) prendra le relais du vieux laminoir de capacité 0,5 Mt/an.
- Tangshan Jianlong Steel Works (Hebei) a commencé la production sur son 2^e laminoir à chaud de capacité entre 0,6 et 0,9 Mt/an, qui s'ajoute au 1^{er} existant de 0,6 Mt/an. Soit près de 1,5 Mt en vue sur le long terme.
- Alors que la société sino-japonaise Ningbo Baoxin Stainless Steel termine sa 2^e phase d'expansion à son usine de Shangaï (doublant sa capacité à 160 000 t/an d'ici le début 2003), elle prévoit, déjà, une 3^e phase qui portera la capacité à 240 000 t/an vers la fin 2003 ou le début 2004.
- Le taiwanais Yieh United Steel Co (Yusco) va construire un laminoir à froid pour acier galvanisé, de capacité finale 300 000 t/an, à Huangpu (Guangdong). Les échéances ne sont pas connues pour une montée en puissance du projet en trois étapes (50, puis 100, puis 300 kt).
- Son compatriote Yieh Phui Enterprise continue d'étudier un projet de construction d'un laminoir à froid et d'une unité de galvanisation à Changshou (Jiangsu), de capacités respectives 350 000 t/an d'acier à revêtement de surface coloré et 1 Mt d'acier galvanisé.

(Metal Bulletin : 20-24-27/06/2002, 01-15/07/2002 et 01-15-19/08/2002)

PLOMB - ZINC

- Qui a parlé d'amélioration des perspectives du zinc ?

On sent bien que le marché voudrait y croire, alors que le cours reste historiquement bas sous 750 \$/t (742 à la mi-août, plus bas en 15 ans) malgré des sauts au-dessus de 800, dans le contexte d'un surplus de zinc raffiné estimé entre 240 et 300 000 t cette année. D'après l'International Zinc and Lead Study Group, la situation actuelle résulte d'une baisse des ventes des secteurs gros consommateurs que sont le BTP et l'automobile (contraction de 3 % en occident, dont 13,5 % aux Etats-Unis) plus forte que la réduction de production consentie par les mineurs et métallurgistes. Mais alors que le maintien de coupures de production pour soutenir le marché reste d'actualité (cf. exemples ci-après), certains traders ont interprété une faible reprise des ventes contribuant, néanmoins, à diminuer des stocks importants (1,08 Mt dont 0,6 au LME), et la décision d'Outokumpu de réouvrir bientôt la mine irlandaise de Tara, en « amélioration progressive des perspectives » ! Sur fond d'entretien consensuel d'un espoir de reprise en 2003.

Tous les industriels jouent-ils franchement le jeu des « coupures » de production ? Metal Bulletin cite le cas des 30 000 t annoncés par le belge Umicore en juin, correspondant, après vérification, à l'affectation du tonnage à l'approvisionnement en poudre à batteries de l'usine d'Overpelt, donc à la substitution à du zinc recyclé normalement utilisé !

Dans l'état déprimé du marché, coupures et arrêts de production sont toujours bienvenus et à l'origine de sursauts du cours. Aux Etats-Unis, le producteur Big River Zinc a commencé le 15 juin un arrêt de trois mois de sa production, soit 23 000 t de moins. Et fin juin, le groupe australo-britannique BHP-Billiton a décidé d'avancer d'un an l'arrêt de sa mine sud-africaine de Pering (6 000 t/an de concentrés de Pb et 39 000 t/an de concentrés de Zn), soit fin 2002. Mais, tandis que la Chine, après avoir inondé et dérégulé le marché, s'engage dans des mesures réductrices (article suivant), l'Australie prévoit pour sa nouvelle année fiscale (du 1^{er} juillet) une hausse de 2,4 % de sa production de zinc, à 1,56 Mt, grâce à la montée en puissance de la mine Century de Pasminco, et au démarrage du projet Mt Garnet de Kagara Zinc.

(La Tribune : 27/06/2002 ; Les Echos : 26/06/2002 ; Metal Bulletin : 24-27/06/2002 ; Mining Journal : 16/08/2002)

- Coupures de production de Pb-Zn en Chine... sur fond de développement

Les coupures de production de zinc consenties par les producteurs majeurs (cf. Ecomine de juin) ont commencé à produire leurs effets si l'on en juge par la production chinoise du 1^{er} semestre 2002 qui a baissé de 9,4 % par rapport à celle de 2001, à 969 266 t (et 22,6 % de la production mondiale du semestre d'après l'IZLSG). Zhuzhou Smelter a baissé de 10 % (134 547 t), Huludao Zinc de 37,5 % (98 136 t), Baiyin Nonferrous de 10,4 % (69 270 t), Liuzhou Longcheng de 10,1 % (42 420 t). Mais Shaoguan Smelter et Yunnan Metallurgical sont restés stables (88 867 t et 39 115 t).

Les petits producteurs sont plus préoccupés de grandir vite : Shanxi Xiangfen Nonferrous a commencé sa 3^e phase d'expansion qui portera sa capacité de fonderie de zinc de 36 000 t/an à 66 000 t/an après mai 2003, tandis que l'augmentation nécessaire de concentrés sera assumée par ses propres mines du Gansu.

Concernant le plomb, la faiblesse des cours et la raréfaction des concentrés ont amené Xinli Nonferrous (Yunnan) à réduire son objectif de production de 70 000 à 60 000 t (dont 20 000 t exportées) cette année, de même que West Mining qui passera de 60 000 à 50 000 t (dont 70 % à l'export). Mais dans le même temps, Xinli fourbit ses armes pour l'avenir : la compagnie construit à Qujing une nouvelle usine de capacité 100 000 t/an, qui remplacera l'ancienne usine de Kunming devenue trop polluante et dont le démarrage se fera au 2^e semestre 2004.

Pour assurer des approvisionnements de plus en plus tendus sur le marché national, les chinois investissent à l'étranger. Via la Metallurgical Construction Corp, le gouvernement chinois va investir 80 M\$ pour développer au Pakistan le projet Pb-Zn de Duddan, lui ouvrant 87 % du capital (réduits à 83 % après cinq ans) dont le reste est gardé par le bras minier du gouvernement pakistanais. Le gisement, dont les ressources seraient de 14,31 Mt à 8,6 % Zn et 3,2 % Pb, produirait 60 000 t/an de concentrés à 54 % Zn et 10 000 t/an de concentrés à 64 % Pb. Si l'accord définitif est prévu fin septembre, les autres échéances ne sont pas connues.

Les étrangers continuent de prendre position. Glencore investira (49 %) dans une mine de Pb-Zn de la Mongolie intérieure, en JV avec Dongshengmiao Mining (51 %), si l'étude de faisabilité en cours est positive. Avec un investissement de 18 M\$, la mine décuplera sa production réservée au marché chinois, passant à 600 000 t/an de minerai de Pb-Zn.

(Metal Bulletin : 20-27/06/2002, 15-29/07/2002 et 15/08/2002 ; Mining Journal : 26/07/2002 et 16/08/2002 ; Platt's Metals Week : 01-08/07/2002)

- Avant d'avoir produit, l'australien Kagara Zinc grandit

Au Queensland (Australie), la construction des installations du projet zinc (et connexes) de Mount Garnet (54 M\$ australiens) a commencé en juin et devrait durer neuf mois, à laquelle sera rapidement couplée la préparation de l'extraction. Début juillet, l'opérateur et seul actionnaire Kagara Zinc confirmait le démarrage programmé de la production vers février-mars 2003 et l'arrivée à un 1^{er} palier de 80 000 t/an de concentrés à la fin du semestre. Après maintien de ce rythme pendant six ans (480 000 t), sur les 11 années de vie prévue, Kagara s'est donné pour objectif suivant d'arriver à 150 000 t/an. Kagara a passé avec la fonderie Sun Metals (Korea Zinc) de Townsville un accord de vente long terme de sa production. En fait, le gisement est multiple, comprenant les gîtes Mt Garnet carrière, Surveyor, Mt Garnet souterrain, King Vol et Dry River South, soit près de 0,6 Mt de zinc métal au total.

Mais mi-juillet, Kagara Zinc annonçait avoir passé un accord de rachat du projet zinc voisin de Red Dome à Niugini Mining, pour un montant de 0,64 M\$ australiens (payable cash ou en actions), assurant ainsi son objectif de produire 150 000 t/an d'ici quelques années. Red Dome comprend surtout le gisement de Mungana, dont les ressources (indiquées et inférées) sont de 1,21 Mt à 11,9 % Zn, 3,1 % Pb, 2,6 % Cu, 1,3 g/t Au et 138 g/t Ag, et des permis d'exploration couvrant environ 400 km².

Au total du nouveau projet Kagara (incluant Red Dome), la ressource inventoriée (métal contenu) passerait à 786 000 t Zn (+ 28 %), 83 000 t Cu, 203 000 t Pb, 653 t Ag, 21 t Au.

(Metal Bulletin : 01-18/07/2002 ; Mining Journal : 19/07/2002)

2. METAUX D'ALLIAGE

ANTIMOINE

- Incertitude sur l'offre chinoise d'antimoine dans l'attente de la reprise du marché

Si le marché de l'antimoine semble actuellement assoupi, c'est en raison de la rareté des acheteurs, notamment ceux de l'hémisphère nord en saison estivale, et de l'étroitesse de l'offre chinoise à laquelle les traders se sont habitués depuis l'inondation de mines dans la région de Nandan (Guangxi). Dans l'attente d'une reprise de la demande, les spéculations sont entretenues par l'incertitude sur le potentiel réel de l'offre chinoise (85 % de la production minière mondiale en 2000). Les producteurs et autorités chinois sont soupçonnés d'entretenir la rumeur d'une baisse de la production, tandis qu'il semble bien prouvé que la mine de Gaofeng (opérée par Liuzhou China Tin) est toujours fermée, peut être pour longtemps encore : LCT a signalé début juillet que l'objectif de production serait probablement abaissé par rapport aux précédentes déclarations (19 000 t au lieu de 20 000 t), mais sans chiffrer la baisse. Au cours du mois de juillet, les prix sont passés d'un peu plus de 1 400 \$/t cif Rotterdam à 1 600 \$/t, et le saut au palier de 2 000 \$/t est l'objectif déclaré des vendeurs.

(Metal Bulletin : 04-22/07/2002 ; Platt's Metals Week : 15/07/2002)

COBALT - NICKEL

- L'usine de cobalt congolaise de Big Hill monte en puissance

L'usine de Big Hill, située en République Démocratique du Congo, produit un alliage de cuivre-cobalt à partir d'un terril issu de rejets de laverie. Elle appartient en JV à OM Group, principal actionnaire, Gécamines et Groupe Georges Forrest. La capacité nominale du projet a été définie à 5 000 t/an pour une puissance énergétique de 20 MW. Démarré fin 2000, le traitement est passé d'un ratio de production de 60-75 % l'an dernier à un ratio de 70-80 % cette année, et il y a bon espoir que la production dépasse un jour l'objectif de 5 000 t/an.

Mais un différent est apparu entre Gécamines et OMG à propos de la valorisation du germanium contenu, dont la production (objectif 20 t/an) a lieu lors du raffinage de l'alliage dans l'usine OMG de Kokkola (Finlande).

(Metal Bulletin : 27/06/2002)

- Développement minier en Nouvelle Calédonie

Début juillet, Inco a passé un accord avec l'autorité de la province sud du TOM pour s'assurer les droits d'exploration et d'exploitation du gisement à nickel-cobalt de Prony, adjacent au gisement à nickel-cobalt de Goro situé à l'extrémité méridionale de l'île. Inco doublerait, ainsi, les ressources en minerai limonitique à faible teneur. Les défenseurs des intérêts canaques sont opposés à cet accord, invoquant l'absence d'un plan de développement à l'échelle territoriale.

Sur le projet Goro Nickel (démarrage prévu fin 2004), Inco, qui semble se fixer sur un scénario lui laissant 70 %, cédant 25 % à Sumitomo Metal Mining, pilote d'un consortium japonais (accord de principe conclu), et réservant 5 % au gouvernement du territoire, veut donc acheter les 15 % détenus par le BRGM. Mais, côté politiques et intérêts locaux, l'absence de partenaire français est soulignée. Du coup, le producteur français Eramet (60 % de la société opératrice Le Nickel alors que la STCPI, regroupant les intérêts canaques, a 30 %) s'est déclarée intéressée et serait entrée en négociations avec Inco et le BRGM fin juillet. Soulignons que Sumitomo, assurant son approvisionnement en limonites nickélifères, a mis sur rails son projet philippin à 54 % de Rio Tuba (extraction prévue par lessivage acide sous haute pression), après obtention de l'accord du gouvernement local.

De leur côté, Falconbridge et la Société Minière du Sud Pacifique ont déclaré disposer très bientôt de l'étude de pré-faisabilité du projet d'exploitation de saprolite nickélifère et de construction d'une usine de ferronickel (60 000 t/an) à Koniambo, dans la partie nord-ouest de l'île. Suivant les résultats de l'étude et après bouclage du financement (en gros, 1,5 milliards de \$), la construction pourrait commencer en janvier 2004, et il n'est toujours pas question d'un 3^e partenaire (Falconbridge 49 %, SMSP 51 %). En fait, la JV traverse une passe difficile dont on peut retenir que l'attente du lancement de la construction de l'usine irrite de plus en plus les autochtones, qui doutent et réagissent en perturbant la production du minerai qui est actuellement exporté (une partie est stockée), au point (recherché ?) de dissuader des clients japonais.

Concernant le projet Nakety-Bogota (production de minerais de types limonitique et saprolitique de 50 000 t/an), tout a capoté début août avec la décision du russe Norilsk Nickel de se retirer du projet sans avoir terminé l'étude de faisabilité, entraînant le retrait immédiat du canadien Argosy Minerals Inc. Norilsk aurait invoqué la faiblesse actuelle du cours du nickel.

(Dépêche AFP : 01/08/2002 ; Les Echos : 06-14/08/2002 ; Metal Bulletin : 18-22-29/07/2002 et 19/08/2002 Mining Journal : 09-23/08/2002)

- Lancement du projet espagnol à nickel-cuivre-or-PGM d'Aguablanca

Suite à la conclusion positive de l'étude de faisabilité, Rio Narcea Gold Mines (listée à la bourse de Toronto) a décidé le développement immédiat du gisement à nickel-cuivre-or-platinoïdes d'Aguablanca, situé dans la région sud-ouest (Estrémadure), dont il détient 100 % des droits. Localisé 150 km au nord de Séville, le gisement de sub-surface a été évalué à (ressources indiquées et mesurées) 18,5 Mt à 0,67 % Ni, 0,5 % Cu, 0,8 % métaux précieux, et à (ressources inférées) 10,0 Mt à 0,66 % Ni, 0,5 % Cu, 0,9 % métaux précieux.

S'agissant d'une exploitation en open-pit et de l'installation d'un concentrateur, le projet est grossièrement estimé à 50-60 M\$ et le démarrage espéré fin 2003 : la production annuelle de concentrés renfermerait 10 000 t Ni, 7 000 t Cu, et environ 700 kg de platinoïdes + or. Pour son financement, Rio Narcea semble vouloir lister la société sur la bourse de Londres, où l'appel à capitaux paraît plus aisé, et profiter d'avances du fond de promotion de l'UE (15-20 % du capital), ainsi que d'avantages fiscaux accordés par le gouvernement sur la mine d'or espagnole exploitée (cinq tonnes prévues en 2002) dont le bénéfice serait réinvesti sur le projet Aguablanca.

(Financial Times : 15/07/2002 ; Mining Journal : 09/08/2002)

- Nickel dans le monde...

L'Australie devrait augmenter sa production de nickel de 15 % pendant son nouvel exercice fiscal 2002-2003 (commencé le 1^{er} juillet), à 149 000 t, principalement du fait de la montée en puissance de la raffinerie de Kwinana et du gisement de Murrin Murrin.

Le producteur de fer brésilien et n° 1 mondial Companhia Vale do Rio Doce va se diversifier dans le nickel. Il a commencé une étude de faisabilité sur le gisement brésilien de Vermelho qui renferme 220 Mt à 1,23 % Ni et 0,12-0,13 % Co.

Après le retrait de Falconbridge du projet en février, la junior néo-zélandaise Asian Mineral Resources (70 % de l'opérateur Ban Phuc Nickel Mining) est repartie à la recherche d'investisseurs pour développer des gisements de nickel sulfuré dans la province vietnamienne de Son La. Le potentiel global du projet estimé à 6 Mt comprend trois gîtes principaux : un de 1,75 Mt à 1,1 % Ni exploitable en open pit, deux de 2,25 Mt à 1,58 % Ni et de 1,45 Mt à 2,3 % Ni exploitables en mine souterraine.

(Metal Bulletin : 27/06/202002 et 15/08/2002 ; Mining Journal : 19/07/2002)

MAGNESIUM

- P chiney-Marignac : apr s l'arr t officiel, les taxes anti-dumpings en question

Apr s notification officielle de P chiney Electro-M tallurgie   l'UE, l'arr t des fours de l'usine de magn sium   Marignac (Hte Garonne) en date du 2 juillet 2002 marque la fin de toute production de magn sium primaire dans l'UE. Si la production avait cess , de fait, d s mai 2001, ce long d lai aura  t  n cessaire pour finaliser le plan social fortement contest  par les repr sentants syndicaux des 187 salari s. La solution choisie in fine pr voit le maintien d'une activit  de recyclage de magn sium   partir de d chets provenant d'Espagne, de France et d'Italie, de capacit  5 000 t/an. Avec une trentaine de postes imm diatement ouverts et 18 autres possibles ult rieurement, et apr s le reclassement de 100 salari s au sein du groupe, une cinquantaine de personnes devront rechercher un emploi.

Depuis plus d'un an que les 18 000 t/an de l'usine n'alimentent plus le march , les op rateurs du secteur s'interrogent sur le maintien des taxes anti-dumpings europ ennes sur le mat riel import  chinois. Avec les r percussions que l'on peut imaginer sur le march  "spot", les op rateurs anticipent, en effet, une augmentation des prix sur le court terme, dans un contexte d'offre chinoise limit e. Mais pour le plus long terme, le red marrage de capacit s de production chinoises devrait limiter le ph nom ne. Apr s consultation des professionnels du secteur, une d cision de l'UE est attendue pour la rentr e.

(La Tribune : 04/07/2002 ; Les Echos : 04/07/2002 ; Metal Bulletin : 01-11-18-22/07/2002 ; Platt's Metals Week : 08/07/2002)

- Nouveau point sur le march  du magn sium

L' volution du march  du magn sium fait toujours l'objet de nombreuses conjectures. Si le march  croit   la poursuite du boom de la demande, son ampleur ne fait pas l'unanimit . Cela d pendra, notamment, des prix qui conditionnent la poursuite de la perc e dans le secteur automobile et qui sont tributaires d'une offre toujours largement exc dentaire malgr  de r centes r ductions de capacit  en Norv ge (Hydro-magn sium), en France (P chiney cf. article pr c dent) et aux Etats-Unis (NorthWest Alloys, Magcorp). Face   une situation de dumping des producteurs chinois, les occidentaux pourraient conserver leur comp titivit  en maintenant leur avance technologique, car la concurrence chinoise a un appareil de production v tuste et polluant. La redistribution des cartes du c t  des producteurs est cependant loin d' tre termin e, notamment avec l' mergence de nouveaux intervenants : l'Australie a deux projets en cours totalisant 147 500 t. Au bilan, les experts de Metal Bulletin estiment que la capacit  mondiale de production pourrait plus que doubler   l'horizon 2008,   0,8 Mt. Malgr  des soubresauts attendus sur le court terme, les prix devraient rester durablement faibles dans un march  structurellement exc dentaire. Les prix se n gocient en Europe vers 1 780-1 880 \$/t, malgr  des contrats   1 700 \$/t, et les prix fob au d part de Chine (avant la lev e des taxes anti-dumping europ ennes) sont toujours situ s vers 1 320-1 350 \$/t.

(Metal Bulletin : 01/07/2002 et 18/07/2002)

MANGANESE (et CHROME)

- Plan de dix ans pour la mine de manganèse australienne de Woodie Woodie

Consolidated Minerals vient de mettre en place un plan de fin d'exploitation de sa mine ouest-australienne de Woodie Woodie. Prévu sur dix ans, ce plan prévoit une capacité de 350 000 t/an et une exploration pour trouver d'autres ressources (budget d'exploration : 4 M\$ australiens). Par ailleurs, le producteur australien a expédié vers la Chine, à la mi-juin, son 1^{er} lot de minerai de chromite (ainsi que du minerai de manganèse) en provenance de son projet, également ouest-australien, de Coobina (capacité : 250 000 t/an). Le minerai de chromite (teneur 42 %) présenterait une texture et une composition idéale pour la fabrication des alliages de chrome utilisés dans les aciers inoxydables.

(Metal Bulletin : 05/07/2002)

- L'Inde veut privatiser le producteur de manganèse MOIL

Le gouvernement central indien, via son ministère de dénationalisation, va privatiser le producteur Manganese Ore India Ltd (nationalisé en 1977). MOIL opère une dizaine de mines dans les états de Maharashtra et de Madhya Pradesh, produisant 700 000 t/an de manganèse et un revenu équivalent à 47 M\$. Il est prévu que l'état cède 51 % à un investisseur privé, gardant 26 % et réservant 4,57 % aux employés (7 500 personnes) sous forme de stock options. Le reste du capital est détenu par les états cités plus haut (respectivement 9,62 % et 8,81 %). Toutefois, les salariés de MOIL, encouragés par l'Indian National Trade Union Congress, ont décidé d'essayer de racheter les 51 % cédés par l'état central, en créant un véhicule financier approprié et en s'adressant aux banques et à leurs bas de laine pour financer le projet.

(Mining Journal : 19/07/2002)

TUNGSTENE

- Le marché continue de spéculer sur l'export de tungstène chinois

Toujours sous la pression des faibles prix, tant pour l'APT (51-52 \$/mtu) que pour les concentrés (32-45 \$/mtu), la production chinoise (les trois quarts de la production mondiale) est toujours menacée de se raréfier alors que l'export illégal en est d'autant relancé. On ne sait toujours pas si le quota 2002 sera finalement équivalent au quota 2001, soit 17 000 t et donc plus que 6 000 t disponibles après épuisement d'un 1^{er} batch de 11 000 t. De plus, les autorités, poursuivant leur engagement de lutte contre la fraude (la production illégale équivaldrait à plus de 15 % de la production légale estimée à 60 000 t par les occidentaux) et l'insécurité du travail dans les mines, viennent de cibler sur le tungstène : elles ont réaffirmé leur volonté de fermer les mines sans permis (120 ont des permis) et les usines qui s'occupent de traiter le minerai illégal avant d'exporter le produit.

(Metal Bulletin : 24/06/2002, 01/07/2002 et 01/08/2002)

- Avocet va céder ses actifs tungstène, dont la mine portugaise de Panasqueira

Contraint par un marché qui n'arrive pas à sortir de sa déprime, l'anglais Avocet Mining a décidé de céder ses derniers actifs tungstène pour se recentrer sur l'or où il se donne un objectif de production de 300 000 onces (9,3 t) d'ici trois ans. Dans son bilan actuel, Avocet fait état de 42 % d'actifs tungstène comptant pour seulement 15 % de ses revenus. Dans un 1^{er} temps, Avocet va se délistier du London Stock Exchange pour rentrer à l'Alternative Investment Market, jugé plus approprié à sa taille et ses ambitions.

Ces dernières années, Avocet avait déjà cédé des mines de tungstène au Pérou et en Californie, abandonné son investissement dans une mine en Russie et son activité commerciale dans la branche. Son principal actif à vendre est la mine portugaise de Panasqueira (opérée par sa filiale à 100 % Beralt Tin and Wolfram), pour laquelle il avait dû renoncer à un plan d'augmentation de la production de 40 % en début d'année en raison du cours déprimé. Si Panasqueira a pu continuer à tourner, c'est grâce à un coût de production modéré et à la qualité du minerai dont les habituels clients industriels auraient du mal à se passer en raison de toute la chaîne de réglages techniques qui en découle.

(Metal Bulletin : 01/07/2002 ; Mining Journal : 28/06/2002)

3 - METAUX SPECIAUX

MERCURE

- L'étroitesse de l'offre pousse toujours les prix plus haut

Dans un contexte de forte demande, en particulier chinoise, la diminution de l'offre tant sur le produit primaire que sur le produit de recyclage entraîne une hausse des prix. En juillet, ceux-ci se négociaient vers 165-170 \$ la flasque suivant les quantités. L'envolée des cours semble devoir se poursuivre avec un objectif de 200 \$.

(Mining Journal : 26/07/2002)

NIOBIUM

- Nouvel élan pour le projet niobium (...et phosphate) gabonais de Mabounié ?

Une synthèse économique et financière du projet devrait être disponible fin septembre 2002 pour un démarrage des travaux toujours prévu en 2003. L'option retenue pour l'exploitation de cette carbonatite est la production de concentrés de pyrochlore utilisés dans le secteur des ferroalliages. L'investissement total est estimé à environ 35 M\$. Le gisement a été découvert

en 1986 par le BRGM, dans le cadre de l'inventaire des ressources minérales initié en relation avec le chemin de fer transgabonais.

(Africa Mining Intelligence : n° 40 du 19/06/2002)

- Nouveaux développements dans la métallurgie des métaux spéciaux en Australie

La société australienne Australasian Gold mines, qui exploite le gisement de tantale de Dalgaranga en Australie occidentale, annonce son intention d'intégrer l'aval de la filière en s'appropriant une nouvelle technologie dite SOM (Solid Oxygen-Ion conductive Membranes), développée en laboratoire par les chercheurs de l'Université de Boston. Le procédé, dont le rendement métal annoncé de 90 % est bien supérieur aux 70 % des fours à arcs électriques classiques, consiste à utiliser dans ces fours des membranes constituées d'un électrolyte solide à base de zircone qui sépare l'anode du bain en fusion (1 200-1 500°C). De plus, cette technologie présenterait l'avantage de limiter le rejet de gaz halogénés et pourrait être mise en œuvre pour l'élaboration de nombreux métaux spéciaux purs tels que le tungstène, l'yttrium, le gallium, le germanium ou le thallium. Les travaux de recherche, pour passer au stade pilote, devraient être en partie financés par le gouvernement fédéral australien.

(Mining Journal : 10/05/2002)

SILICIUM

- Frémissement du marché du silicium sur fond de pénurie chinoise

Pour le silicium comme pour beaucoup d'autres métaux, c'est la situation des approvisionnements chinois qui conditionne le marché. Après les pénuries d'énergie hydroélectrique ayant conduit à l'arrêt de nombreuses capacités de production, les inondations empêchent maintenant le transport du métal. Cette situation de relative pénurie, accentuée par la mise en sommeil de capacités de production occidentales à l'exemple du français Invensil (filiale de Péchiney), aboutit à un raffermissement des prix. Les prix fob au départ de Chine se négocient, suivant les qualités, entre 790 et 835 \$/t sur le marché spot. Mais la situation reste encore fragile malgré l'espoir d'une reprise de la demande pour les qualités chimiques.

(Metal Bulletin : 24/06/2002, 04/07/2002 et 22/07/2002)

TANTALE

- Le tantale et le niobium africain ou l'ambition d'un homme d'affaires

Après avoir démarré au Kivu (ex-Zaïre) en tant qu'employé de la Somikivu, l'homme d'affaires allemand Karl Heinz Albers est en train de se construire un domaine minier africain dédié aux tantale, niobium et terres rares (cf. Ecomine de juin). Sa société Niobium Mining Company devrait démarrer la production de tantale à Morrua (Mozambique), après avoir investi près de 25 M\$. NMC, qui possède aussi des permis en Namibie et en Tanzanie, vient d'annoncer le rachat à Cluff Mining de sa part dans le gisement gabonais de Mabounié.

(Africa Mining Intelligence : n° 40 du 19/06/2002 et n° 42 du 17/07/2002)

TERRES RARES

- L'australien Lynas Corp souhaite devenir un acteur majeur des terres rares

La société australienne Lynas Corp, basée à Sydney, confirme son recentrage sur le secteur des terres rares après l'achat du gisement de Mount Weld à Anaconda en octobre 2001 et la cession du projet aurifère de Paraburdoo. Après abaissement de la teneur de coupure en REO (rare earth oxides) à 4 % au lieu de 12 %, les réserves en oxydes de terres rares de la carbonatite de Mt Weld sont maintenant évaluées à 924 000 t (7,7 Mt à 12 %). L'emploi de techniques chinoises pour l'élaboration d'un concentré par flottation et son traitement par voie acide doit permettre l'amélioration notable des rendements et la réduction des coûts. Si les essais pilotes confirment la faisabilité technique, la production pourrait démarrer en 2003 avec un 1^{er} objectif de 10 000 t de concentrés/an. Les nouveaux développements envisagés pour les terres rares sur les pots catalytiques du secteur automobile (cf. Ecomine de mai et de juin) semblent donc particulièrement motiver les producteurs.

(Industrial Minerals : Juin 202002)

TITANE

- Nouvelles technologies en développement pour fabriquer du rutile synthétique

Les résultats encourageants annoncés par l'australien Iluka Resources et le finlandais Outokumpu-Lurgi Metallurgie permettent d'envisager la synthèse de rutile à des teneurs supérieures à 94 % TiO₂ à partir d'ilménite faiblement titanifère. Si les développements se confirment, la valorisation de nombreux gisements à basse teneur devient envisageable, comme ceux du "Murray Basin" australien. Le rutile produit est destiné à alimenter le marché des pigments blancs, en particulier dans le secteur de la papeterie.

(Industrial Minerals : juillet 2002)

- La paix au Sri-Lanka permet de redémarrer l'exploitation de minéraux lourds

Le gisement de sables de plages de Pulmoddai, situé dans le nord du Sri-Lanka, devrait reprendre son activité à la faveur d'un cessez-le-feu signé par les autorités avec la guérilla Tamoul. L'opérateur Lanka Minerals Sand avait dû cesser tout travail sur le site en septembre 1997, après l'échouage provoqué par les "tigres tamouls" du vraquier affecté au transport des concentrés. Le gisement, devenu propriété d'état, est réputé contenir 180 000 t d'ilménite, 200 000 t de zircon, plus du rutile et de la monazite.

(Industrial Minerals : juillet 2002)

URANIUM

- Cameco redémarre Rabbit Lake au Canada et va ouvrir une usine d'enrichissement aux Etats-Unis

Le groupe canadien Cameco, 1^{er} fournisseur mondial d'uranium pour le marché civil, a annoncé le redémarrage de son unité canadienne de Rabbit Lake, fermée en juillet 2000 en raison des pauvres conditions du marché (7 \$/livre d'U₃O₈). Depuis, le cours est revenu à 10 \$/livre dans un contexte de "retour en grâce" du nucléaire qui a vu le lancement d'un appel d'offre pour une centrale en Finlande (cf. Ecomine de juin) et, surtout, la réorientation de la politique américaine due à sa crise énergétique dans les états du nord-ouest et de l'ouest.

Cameco a aussi révélé négocier la construction d'une usine d'enrichissement aux Etats-Unis, projet lancé par le Louisiana Energy Services qui est un partenariat constitué des fournisseurs d'énergie Exelon, Entergy, Duke, de Fluor Daniel et d'Urenco. Urenco est le développeur d'une technologie de séparation de l'uranium 235 par centrifugation en phase gazeuse, choisie pour ce projet. L'usine devrait être opérationnelle en 2007-2008 et coûter 1 100 M\$ au total. Pour ce projet, Cameco s'associerait à l'anglais British Nuclear Fuel (via sa filiale Westinghouse Electric). Le producteur canadien détiendrait une participation initiale de 20 %, avec une option pour 5 % supplémentaires, tandis que sa mise de fond initiale pour les trois années nécessaires à l'obtention des différentes autorisations serait de 8,5 M\$.

(Mining journal : 26/07/2002)

4. DIAMANT et METAUX PRECIEUX

DIAMANT

- Inquiétude des tailleurs israéliens malgré une reprise des ventes de diamant brut

Malgré une hausse de 8,5 % des ventes du groupe De Beers (n° 1 mondial des pierres brutes) au 1^{er} semestre, à 2,842 milliards de \$ (cf. Entreprises), le marché du diamant reste inquiet en raison de la santé économique des Etats-Unis, plus gros acheteur de la De Beers (40 % de l'exportation) et plus gros consommateur de pierres taillées (50 % de l'offre mondiale). Chute de Wall Street, affaires, et incertitude générale liée à l'économie mondiale n° 1, font prévoir un 2^e semestre plus difficile, en attendant de voir la reprise économique et la confiance des consommateurs. De Beers est aussi en attente d'un feu vert pour son accord de distribution avec le groupe russe Alrosa (n° 2 mondial), alors qu'il serait question qu'il se désengage de la production directe en Russie, où les difficultés administratives et les taxations le priveraient d'une rentabilisation correcte de son gisement de Lomonosov.

Les lapidaires israéliens, dont l'industrie représente, en valeur, la moitié des ventes mondiales de pierres taillées, s'inquiètent des suites durables de la crise économique. Notamment aux Etats-Unis, qui absorbent plus des deux tiers de leur production (69 %), après la désaffection du marché japonais, prometteur mais enlisé dans son marasme. A cela s'ajoute la disparition des visiteurs – acheteurs, pour des raisons évidentes bien que controversées par les intéressés. Peut être l'analyse néglige-t-elle le développement de la concurrence, attestée par la montée en puissance des exportations indiennes de pierres brutes et de pierres taillées, à 30 % vendues aux Etats-Unis ? En fait, l'inquiétude vient de la crainte de voir se tarir un retour de tendance favorable. Car le bilan du 1^{er} semestre 2002 a été qualifié de brillant, avec une valeur à l'export de 2,6 milliards de \$ (+ 15 %), après une année 2001 en baisse de 15 %, à 4,5 milliards de \$ de valeur exportée, baisse en partie justifiée par la raréfaction des « visiteurs ».

(Financial Times : 18/07/2002 et 13-22/08/2002 ; La Lettre Afrique Expansion : 08/07/2002 ; La Tribune : 24/07/2002 et 13/08/2002 ; Les Echos : 13/08/2002)

- Feu vert pour le projet angolais de Camafuca

Southern Era Resources a reçu du gouvernement angolais l'autorisation de développer le projet diamant de Camafuca, localisé dans la région de Lunda Norte, et de procéder à la création de la Société Mineira de Angola (SMA), future opératrice. Les actionnaires de SMA seront SER (18 %), Welox, filiale du groupe Leviev qui financera la totalité du développement (devrait monter à 32 %) et l'état (50 % ?).

L'étude de faisabilité a révélé des ressources inférées de 209,5 M de m³, contenant 23,24 M de carats de valeur moyenne 109 \$/carat. La production devrait commencer d'ici un an, sur une partie du gisement où la valeur du carat est un peu plus élevée.

(Mining Journal : 05/07/2002)

OR

- Barrick Gold double les ressources du gisement d'or péruvien d'Alto Chicama

Le groupe canadien Barrick Gold (n° 3 mondial des producteurs d'or), avait annoncé en avril des ressources de 109 t (55,3 Mt à 1,95 g/t Au) sur le gisement péruvien récemment découvert d'Alto Chicama, situé dans la région centre-nord de Lagunas Norte. Après avoir mené une campagne intensive de 172 sondages afin de préciser le potentiel, Barrick annonce maintenant des ressources doublées, s'élevant (ressources inférées) à 122,5 Mt à 1,85 g/t Au, soit 7,3 M d'onces (226 t). Et le gisement reste ouvert au sud et au sud-est ! Pour boucler le calcul des ressources puis des réserves et poursuivre l'exploration autour du gisement, Barrick a prévu d'augmenter son budget à 35 M\$. Dans ces conditions, il n'aura pas de mal à respecter son engagement de dépenses comprenant une étude de faisabilité pour garder ses 100 % de droits. En cas de développement, le canadien doit à la compagnie d'état Centromin qui lui a cédé le permis, une royauté sur l'or fondu de 2,51 %.

(Financial Times : 11/07/2002 ; Les Echos : 11/07/2002 ; Mining Journal : 12/07/2002)

- Le projet or mauritanien Tasiast vendu à l'australien Strata Mining

La junior australienne Strata Mining Corp a racheté à Normandy Mining le projet or mauritanien de Tasiast pour un montant approchant 2 M\$ (plus un cash de 4,5 M\$ et des royalties en cas de développement minier avant trois ans). Les négociations avaient été entreprises avant l'absorption de Normandy par Newmont pour ce projet dont l'exploration a été menée par LaSource Compagnie Minière (ex-filiale de Normandy et du BRGM). En l'état, le projet comprend un potentiel circonscrit de capacité de production estimée à 120-150 000 onces/an (3,7-4,7 t/an) et des permis d'exploration couvrant 5 000 km². Le programme de travail à venir sera d'ouvrir un puits de 150 m de profondeur sur le gisement ciblé et de réaliser d'autres sondages sur Tasiast.

(Africa Mining Intelligence : 19/06/2002)

- Métal jaune dans le monde...

L'Australie a prévu de produire 294 t d'or dans son année fiscale 2002-2003 commencée le 1^{er} juillet, soit une hausse de 8,5 % sur l'exercice précédent (271 t) mais moins que les productions 1999-2000 (299t) et 2000-2001 (296t). Parmi les développements qui auront un impact sur cette production, on peut citer l'expansion des mines Granny Smith Wallaby et Sunrise Dam, et le démarrage des mines White Foil (Cogema actionnaire) et New Bendigo.

Le sud-africain Harmony Gold a révisé ses ressources et réserves et refait ses comptes en date de fin du 1^{er} semestre. Cette nouvelle estimation donne un total de 9 175 t (+ 31,7 %), dont 1 524t de réserves (+ 48,5 %). Ne pratiquant pas le système de couverture, ses ventes sont directement exposées aux fluctuations du marché, favorable actuellement.

L'australien Newcrest a également refait ses calculs à la même échéance, incluant les excellents résultats du gisement géant de Telfer. Sa nouvelle estimation donne un total de 1 680 t (+ 28,6 %), dont 886 t de réserves (+ 174 %). A quoi s'ajoutent 3,7 Mt de cuivre.

Le brésilien Companhia Vale do Rio Doce ayant arrêté cette année les mines Igarape Bahia et Itabira arrivées en fin de réserves, sa production (16 t en 2001) chutera à 9,5 t en 2002 et à 5,5 t en 2003. Sa dernière mine d'or, en activité jusqu'à 2009, est Fazenda Brasileira. Toutefois, CVRD compte sur le démarrage d'une mine de cuivre co-produisant l'or (2,6 t/an) pour raviver sa production après 2004.

(Metal Bulletin : 01/07/2002 ; Mining Journal : 05/07/2002 et 02/08/2002 ; Platt's Metals Week : 15/07/2002)

PALLADIUM – PLATINE

- Bonnes perspectives pour le platine dans lequel Gold Fields veut se diversifier

La bonne tenue du platine, qui se maintient au-dessus de 540 \$/once (545 \$/once à Londres le 20 août, alors que le palladium se traîne à 322 \$/once) est expliquée par son triple rôle dans l'industrie, la bijouterie et la thésaurisation. Le métal profite de son regain d'utilisation dans les pots catalytiques des véhicules, bien que les prévisions de contraction des ventes de voitures aux Etats-Unis en 2003 soient venues jeter une ombre : cela représente plus de 30 % des débouchés du métal, représentant cette année (d'après le groupe d'études américain CPM) 2,56 M d'onces (79,6 t). Et contrairement au palladium, le platine bénéficie de son usage en bijouterie. Enfin, c'est une valeur refuge comme l'or, dont il a bénéficié de l'effet d'entraînement : les japonais en particulier et les investisseurs en général ont fui la volatilité de la monnaie ou des actions par des achats de platine.

Cette bonne santé, attestée par les bénéfices du géant du secteur, Anglo Platinum (Amplats), crée des convoitises : les grands groupes sud-africains (les deux tiers de la production mondiale viennent d'Afrique du sud) procèdent à d'importants investissements sur ce métal. Ils ont l'occasion de profiter de la nouvelle loi minière sud-africaine contribuant à déstabiliser Amplats, qui avait gelé nombre de projets. C'est le cas de Gold Fields qui pourrait se faire rétrocéder par l'état une des licences gelées d'Amplats. Sentant la menace (?), Amplats vient de céder à Cluff Mining 65 % de son projet de Sheba's Ridge, créant une JV qui commencera la prospection dès les fonds trouvés.

Mais Gold Fields est aussi impliqué dans le développement d'un très gros gisement de PGM en Finlande. Les ressources (potentiel ?) du gisement de Rovaniemi, en cours d'exploration par la JV constituée avec Outokumpu (producteur d'acier et de non-ferreux), sont annoncées pour 11 M d'onces de platine (342 t, soit 5 % des réserves mondiales) et 0,6 M d'onces de palladium (19 t). L'accélération du développement de Gold Fields, voire la suggestion d'une possible fusion avec un des producteurs australiens indépendants (Newcrest, Lihir), pourraient-elles le mettre à l'abri d'une OPA de son ennemi Anglo American (via Anglo Gold), qui vient de monter à 20 % de son capital ?

(La Tribune : 24-25-28/06/2002 et 09/07/2002 ; Les Echos : 01/07/2002 ; La Lettre Afrique Expansion : 08/07/2002 ; Metal Bulletin : 22/08/2002 ; Platt's Metals Week : 08/07/2002)

5. MINERAUX INDUSTRIELS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- Bras de fer entre les Salins du Midi et le Conservatoire du littoral

Les Salins du Midi, filiale du groupe européen Salins, sont en litige depuis de nombreuses années avec le Conservatoire du littoral à propos de l'estimation foncière des terrains que celui-ci souhaiterait préempter. A Hyères, une procédure les oppose depuis cinq ans pour l'acquisition de 873 ha qui, autrement, seraient transformés en golf. En appel, les juges ont attribué aux Salins 6,5 M€ alors que ceux-ci en réclamaient 14. Dans l'attente du verdict de la cour de cassation, les Salins du Midi font pression sur les autorités en manifestant leur intention de créer, sous leur houlette, une association de gestion du littoral méditerranéen, sous le nom de Livi (pour littoral vivant). Cette association, qui reste encore à créer, regrouperait des propriétaires privés et se voudrait concurrente du conservatoire dans le domaine de la "gestion". La démarche est inspirée des pratiques anglo-saxonnes où les "land-trusts" bénéficient de nombreux avantages fiscaux. Les Salins du Midi sont le premier propriétaire foncier privé français, avec 32 000 ha détenus sur le pourtour méditerranéen. Ces cinq dernières années, la restructuration du secteur les a fait plusieurs fois changer de mains : après leur passage chez l'américain Rohm & Haas, ces espaces sont devenus propriété d'un consortium indépendant.

(Le Figaro : 01/07/2002 ; la Tribune : 08-12/07/2002)

- Verre plat : Interpane (France) et Glaverbel (Hollande) modulent leur activité

Le verrier suisse Interpane a décidé de différer de 2 à 3 ans le démarrage de son usine de verre isolant multicouches de Merlebach (Moselle), alors que l'investissement déjà réalisé atteint 8 M€. Sur le site, cette implantation faisait suite à celle du float réalisé par le britannique Pilkington (168 M€ d'investissement) et inauguré en septembre 2001. D'après l'industriel, cette décision est due à la morosité du marché allemand du bâtiment. Un autre industriel, Glaverbel, filiale du japonais Asahi glass, a décidé de suspendre pour trois mois l'activité sur son site de Thiel (Hollande) pour les mêmes raisons. La capacité de ce dernier float est de 500 t/jour.

(Le Moniteur: 21/06/2002 ; Industriel Minerals : Juin 2002)

- St Gobain et NSG s'allient dans le renforcement des verres composites

St Gobain (60 %) et le japonais Nippon Sheet Glass (40 %) vont créer au Japon une JV baptisée NSG Vetrotex KK, qui regroupera les équipes nipponnes des deux groupes dans le domaine du renforcement des verres composites utilisés dans les marchés du bâtiment et de l'automobile. St Gobain confortera donc sa position de n° 1 mondial dans les verres renforcés.

(Les Echos : 23/07/2002 ; la Tribune : 24/07/2002)

- Verre plat : objectif Russie et Mexique pour Asahi Glass

Le japonais Asahi Glass investit dans de nouvelles capacités de production dans les zones à fort potentiel de croissance. Au Mexique, en association avec le verrier local Vitroplano, il va installer à Mexicali un float d'une capacité de 550 t/jour (investissement de 104 M€), dont la production devrait démarrer fin 2003. En Russie, via sa filiale Glaverbel, il prévoit de réaliser un float de capacité 600 t/jour auquel sera associée une fabrique de miroirs d'une capacité de 5 M de m² par an. L'investissement total serait de 130 M€.

(Le Figaro : 06-12/07/2002 ; la Tribune : 08-12/07/2002)

- Le risque amiante aux Etats-Unis rattrape St Gobain

Le groupe St Gobain est exposé au risque amiante aux Etats-Unis à travers l'activité de sa filiale Certain Teed qui a fabriqué, par le passé, des tuyaux pour l'assainissement renforcés à l'amiante. Face à la multiplication des plaintes individuelles (environ 20 000) et collectives (environ 40 000), favorisées par la banalisation de l'exercice du droit aux Etats-Unis, la société a été obligée de passer des provisions à hauteur de 100 M€ pour 2002, prenant le relais de sa couverture assurances insuffisante sur ce risque. Ce n'est, peut être, qu'un début ? Le coût moyen d'une plainte individuelle est estimé à 3 000 \$. A l'annonce de l'information, le 25 juillet, l'action a chuté de 22,5 % à la bourse de Paris. Les industries du réfractaire ont déjà payé un lourd tribut au risque amiante aux Etats-Unis, notamment Harbison-Walker Refractories, Plibrico et l'autrichien RHI (cf. Ecomine d'avril).

(Les Echos: 26/07/2002 ; la Tribune : 26/07/2002)

- La filière ciment ou la mise en œuvre du développement durable

Les plus grands cimentiers mondiaux communiquent sur le développement durable et font la promotion de leurs actions, dans ce domaine, tout au long de la filière. En amont, pour l'exploitation des carrières, la concertation est de mise avec la prise en compte des aspects tant sociaux qu'environnementaux dans le cadre de l'enquête publique mise en place par la réglementation. En aval, l'accent est mis sur la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. L'industrie insiste, par ailleurs, sur son rôle pour la valorisation thermique de nombreux résidus tels les pneus et surtout les farines animales, pour lesquelles elle est doublement bénéficiaire, percevant une rémunération fixée entre 45 et 60 € euros par tonne brûlée, sans même avoir à supporter les frais de transport.

(La Tribune : 04/07/2002)

- Cemex s'implante dans les caraïbes, Titan et Orascom en Egypte et Algérie

Déjà détenteur d'une part de marché approchant 20 % dans les Caraïbes, Cemex, le cimentier mexicain n° 3 mondial, consolide sa position de leader dans la zone en prenant le contrôle de Trinidad Cement Ltd pour 413 M\$. La transaction inclut la reprise de 104 M\$ de dette et valorise l'entreprise à 223 \$/t de capacité de production. TCL possède des unités à Trinidad, à la Barbade et à la Jamaïque. De son côté, le grec Titan rentre à hauteur de 44,23 % (coût 125 M\$) dans le capital du cimentier égyptien Alexandria Portland Cement Company, en accord avec Lafarge dont il est déjà le partenaire dans le pays. Enfin, l'égyptien Orascom annonce avoir bouclé le financement d'un projet cimentier en Algérie, à M'sila. La cimenterie disposera, à partir de 2007, d'une capacité de 4 Mt/an pour un investissement estimé à 450 M\$.

(Financial Times : 26/06/2002 ; La Lettre Afrique Expansion : 15/07/2002)

- L'accès à la ressource, un enjeu de développement durable pour la petite mine

Deux incidents viennent d'illustrer les besoins d'appui et d'encadrement de la mine artisanale en Afrique. En Tanzanie, dans une exploitation artisanale de tanzanite (variété semi-précieuse de zoïsite), le défaut d'aération d'une galerie située à 125 m de profondeur a entraîné la mort de 42 mineurs, dont 10 membres d'une équipe de secours. En Angola, c'est l'exploitation anarchique de matériaux de construction aux environs de Luanda qui inquiète les autorités. Aussi, le pouvoir central cherche-t-il à élaborer, avec les municipalités concernées, une « politique disciplinée d'exploitation des ressources qui soit aussi génératrice d'emplois ». Cette politique reposerait en particulier sur une actualisation du cadastre minier et une évaluation des ressources.

(Africa Mining Intelligence : n° 40 du 19/06 au 02/07/2002 ; Mining Journal : 28/06/2002)

6. EAUX MINÉRALES

- Les eaux minérales suisses Valser rentrent dans le giron de Coca Cola...

Le géant d'Atlanta confirme son intérêt pour le secteur en forte croissance des eaux minérales en rachetant, sous réserve du feu vert de la Commission, le suisse Valser. Cette société détient 19 % du marché suisse avec 122,5 M de litres vendus en 2001 pour un chiffre d'affaires d'environ 63 M€. Après être devenu le n° 2 aux Etats-Unis (derrière Nestlé) après son accord avec Danone (cf. Ecomine d'avril), Coca Cola, sur ses propres terres, vient provoquer le géant de Vevey.

(Le Figaro : 06-12/07/2002 ; la Tribune : 08-12/07/2002)

- ...pendant que Nestlé prend position en Russie

Nestlé, n° 1 mondial des eaux minérales, conforte sa position de leader avec une implantation en Russie. Le suisse vient de racheter Saint Springs, n° 1 des eaux embouteillées en Russie, dont la production 2001 s'est élevée à 108 M de litres. La Russie, dont la consommation moyenne par habitant n'est encore que de 8 litres, devrait constituer un marché en forte progression dans les années à venir avec un taux de croissance annuel de 20 %.

(Le Figaro : 06-12/07/2002 ; la Tribune : 16/07/2002)

- Renouveau de la production locale d'eau minérale au Sénégal

Le marché sénégalais de l'eau minérale reste relativement étroit avec 12 M de cols par an, soit 4,8 milliards de Francs CFA. Il était encore récemment alimenté en totalité par l'importation, en raison de l'arrêt de la seule unité locale de production, la Société Anonyme des Eaux Minérales du Sénégal. Le vide vient d'être comblé par la mise en route d'une unité de conditionnement qui commercialise une eau minérale sous la marque Kirene. La société, qui dispose d'une capacité de 25 000 bouteilles/jour, occupe 25 % du marché après quatre mois d'activité seulement, grâce à son positionnement sur le prix le plus bas pour convaincre la demande locale.

(Veille Internationale : n° 6 de juin 2002)

7. NEGOCE ET RECYCLAGE

- La convention de Bâle et la circulation des déchets : les Etats-Unis à l'index

Entrée en vigueur en mai 1992, la convention de Bâle sur les échanges transfrontaliers de déchets dangereux et leur élimination a été, pour les pointages arrêtés à avril 2002, ratifiée par 150 pays ou parties dont l'UE. Un absent de poids est toujours à noter, les Etats-Unis. Les articles 13 et 16 de la convention incluent l'engagement de communication des renseignements concernant les flux à l'exportation et à l'importation pour chaque pays adhérent. Cette clause est encore imparfaitement satisfaite avec un total pour les exportations supérieur de près de 300 000 t aux importations, soit 4 114 722 t exportées pour 3 816 232 t importées en 1998. Pour près d'un tiers, les importations concernent de pays hors OCDE. Si, depuis fin 1997, la Conférence des parties a élargi l'interdiction d'exportation aux déchets dangereux valorisables, cette décision n'est pas formellement entrée en vigueur, car le processus de ratification rencontre des réticences. Un exemple de déviation est fourni par l'activité de la petite ville chinoise de Guiyu, baptisée capitale mondiale du recyclage artisanal des déchets d'équipement électrique et électronique en fin de vie (DEEE) : des milliers de tonnes de déchets en provenance du Japon et des Etats-Unis viennent s'y entasser, avant d'être livrés à une foule (hommes, femmes et enfants) qui s'active à leur tri, pour un recyclage bien artisanal. Face à cette situation, des ONG, relayées par les médias occidentaux, s'alarment et mettent en cause l'attitude des grandes puissances, Etats-Unis en tête.

(Environnement et technique : n° 218 de juillet-août 2002 ; Recyclage Récupération Magazine : n° 28 du 12/07/2002 ; Libération : 06-07/07/2002)

- Déchets organiques et protection des sols : quelles valeurs limites ?

Comment concilier les objectifs de protection de la santé des personnes et de l'état de l'environnement avec la multiplication de données météorologiques de plus en plus abondantes mais peu convergentes ? La question est particulièrement bien illustrée pour les déchets organiques et les sols. En matière de gestion française des déchets organiques, il existe une réglementation nationale pour les épandages de boue d'épuration, une norme Afnor à paraître sur les composts de boue (NFU 44095) et une norme en révision sur les composts urbains (NFU 44051). Au niveau européen, il existe deux projets de directives, l'une sur les boues et l'autre sur le compost, ainsi qu'une récente communication sur les sols. La mise en place d'un consensus est d'autant plus difficile que l'efficacité des spécifications agronomiques et environnementales comme l'innocuité des paramètres potentiels sont des notions souvent floues qui dépendent de l'échelle de temps considérée, alors que dans le même temps, le nombre d'intervenants concernés ne cesse de croître. L'exemple du plomb est particulièrement symptomatique car la limite passe de 800 ppm pour la norme NFU à 100 ppm dans le projet de directive « biodéchets » pour le compost de classe 1.

(Le Moniteur Environnement : juin 2002)

- L'après 30 juin 2002, ou le recadrage de la loi du 13 juillet 1992 sur les déchets

La loi sur les déchets du 13 juillet 1992 avait prévu que seuls les "déchets ultimes", ceux qui ne peuvent être ni réutilisés en l'état, ni recyclés, puissent aller en décharge à partir du 1er juillet 2002. Or, à ce jour, 40 % des ordures ménagères prennent encore le chemin de la décharge et près de 9 000 dépôts sauvages doivent encore disparaître ; pour les autres, la notion de déchet ultime demeure très floue et laisse les collectivités, industriels et exploitants de CET dans la plus grande perplexité. De plus, les Plans Départementaux d'Élimination des Déchets sont approuvés à 40 % seulement, laissant un vide juridique pour la définition, au plan local, de la notion de déchet ultime.

Partant de ce constat, Mme Bachelot, la nouvelle ministre de l'Écologie et du Développement Durable souhaite, avant tout (courrier adressé aux préfets en date du 27 juin), éviter une situation de blocage, et demande à chaque préfet de prévoir d'ici le 30 septembre 2002 la réunion de la commission du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés, afin de faire le point sur l'application de la loi dans leur département. La circulaire précise, en outre, que « l'échéance de juillet concerne au premier chef les collectivités locales auxquelles il appartient de développer la collecte sélective et le recyclage chaque fois que cela est techniquement et économiquement pertinent ». De la même façon, la circulaire insiste sur le fait que le caractère ultime d'un déchet s'apprécie au regard d'un système global de collecte et de traitement mais ne peut s'estimer à l'entrée d'une décharge.

(Le Moniteur : 12/07/2002 ; Recyclage Récupération : n° 27 du 05/07/2002 ; Environnement et technique : juillet-août 2002)

QUESTIONS MULTILATERALES

ACIER

- Assouplissement des mesures de sauvegarde américaines

Les Etats-Unis ont encore augmenté la liste des produits sidérurgiques dispensés des droits de douane imposés en mars dernier aux importations d'acier (cf. numéros d'Ecomine précédents). Plusieurs vagues d'exemptions ont en effet été annoncées par l'Administration Bush pendant l'été. La dernière, le 22 août, concernait 178 produits. Au total, 727 produits d'acier représentant environ 3,2 MT soit un quart des importations sont désormais dispensés de taxes. Le détail de toutes ces exemptions est disponible sur le site : www.ustr.gov.

Les Etats-Unis, en accordant des concessions de dernière minute, notamment aux sidérurgistes européens, ont gagné du temps et inspiré leurs partenaires à la modération. La Commission européenne en particulier a préféré reporter la décision d'appliquer le plan des contre-mesures envisagé en réaction aux mesures de sauvegarde américaines. Si l'Union européenne est divisée dans la perspective d'engager un bras de fer commercial avec les Etats-Unis, elle maintient cependant une certaine fermeté et compte bien sur une décision de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) de condamner les mesures américaines.

Il reste que ce jeu de passe-passe entre l'Europe et les Etats-Unis dure depuis plusieurs mois, ce qui donne l'impression d'une stratégie d'attente de part et d'autre. Par ailleurs, ces exemptions bilatérales remettent en cause les règles des relations multilatérales à la base du fonctionnement de l'OMC...

(Financial Times : 18/07/2002 et 22/08/2002 ; La Tribune : 22/07/2002 ; Le Figaro : 11/07/2002 ; Les Echos : 22/07/2002 ; Metal Bulletin : 18/07/2002)

- Réactions internationales

A ce jour l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) a reçu des plaintes officielles de l'Union européenne, du Japon, de la Corée du Sud, de la Chine, de la Norvège, de la Suisse et récemment de la Nouvelle-Zélande. Le Brésil pourrait rejoindre cette liste.

Un rapport confidentiel et préliminaire du panel de l'OMC en charge de la question condamne le « Byrd Amendment », fondement juridique américain des mesures de sauvegarde, comme contraire aux accords internationaux sur les procédures anti-dumping et anti-subsidiation. Mais le jugement final n'est pas attendu avant 2003.

En plus de l'Union européenne, un certain nombre de pays ont annoncé ou prévu par ricochet des mesures de sauvegarde similaires : le Canada a lancé une enquête en mars, la Pologne serait sur le point de rendre sa décision, le Chili a reporté sa décision à fin août, comme l'UE et le Japon, la Hongrie et la Chine ont pris des mesures provisoires, la Bulgarie a ouvert une enquête...

Ces menaces de retour du protectionnisme relancent le débat portant sur un accord international sur les capacités globales de production d'acier, sous la houlette de l'OCDE...

(Financial Times : 18/07/2002 ; Le Figaro : 09/07/2002)

- Doutes sur les effets des taxes

D'une manière générale, l'industrie sidérurgique américaine considère que l'application des mesures de sauvegarde a pour le moment peu d'effets sur les prix. Une étude récente lui a permis d'affirmer que les prix restent à un niveau historiquement bas.

C'est une manière pour les producteurs américains de contester le retour en arrière que représentent à leurs yeux les différentes vagues d'exemptions accordées par l'Administration Bush sous la pression des gouvernements étrangers. D'après eux, les mesures n'ont d'effet que sur moins de 30 % des importations américaines, à cause des exemptions et des contrats à terme. Ils ont en revanche porté à la hausse les prix mondiaux.

L'American Institute for International Steel, résolument partisan du libre échange va même jusqu'à condamner vigoureusement les mesures de la « section 201 », la qualifiant de contre productive. Il considère même qu'elle mène à des discriminations sur le marché, et que les prix et l'approvisionnement peuvent en pâtir.

Les taxes ne peuvent jouer leur rôle, permettre la restructuration du secteur, qu'à la condition d'être accompagnées d'efforts de rationalisation et de restructuration. Mais l'augmentation des prix depuis la mise en place des taxes freine la consolidation nécessaire puisque les acteurs attendent des jours meilleurs. Les projets de fusion et les tentatives de joint-ventures ont ainsi peu avancé.

Le principal problème reste toujours celui des « legacy cost » (les coûts sociaux, notamment des pensions des retraités de la sidérurgie) qui s'élèveraient à 21 milliards de dollars, ce qui ne serait supporté que par un surcoût de 40 \$/t d'acier !

L'industrie sidérurgique américaine, dont 40 producteurs sont sous la protection du chapitre 11 (article de la loi sur les faillites), souffre toujours de coûts opératoires élevés (420 \$/t selon certains analystes) en face de la concurrence internationale (272 \$/t en Russie, 286 \$/t en Chine) mais aussi nationale (« mini-mills » du type Nucor qui recycle l'acier pour 330 \$/t).

(American Metal Market : 15/07/2002 ; Metal Bulletin : 18/07/2002)

- Accord russo-européen

L'Union européenne et la Russie ont signé un nouvel accord prévoyant une augmentation des importations d'acier russe pour la période 2002-2004. Les producteurs russes pourront acheminer vers l'UE jusqu'à 1 214 Mt en 2002 (+ 40 %) et jusqu'à 1 266 Mt en 2004 (+2,5 % supplémentaires). Les produits concernés sont des produits d'acier longs et des produits plats, qui ne sont pas concernés par les augmentations des tarifs douaniers américains. Une liste complète est disponible sur <http://europa.eu.int/comm/trade/bilateral/russia/russia.htm>.

Si les taxes à l'exportation de déchets d'acier étaient éliminées à l'avenir (15 % soit environ 15 €/t), ces quotas seraient encore augmentés de 12 %

(Les Echos : 11/07/2002 ; Platts Metal Week : 15/07/2002)

- Hongrie : conséquences des quotas à l'importation

Depuis début juin, les importateurs d'acier en Hongrie doivent demander un permis et respecter des quotas d'importation sur certaines catégories de produits sidérurgiques. Suite à ces mesures, certains producteurs hongrois se plaignent de ne pouvoir satisfaire leurs carnets de commande.

(Metal Bulletin : 18/07/2002)

- USA vs Inde devant l'OMC

Les Etats-Unis ont perdu devant l'OMC une procédure que l'Inde avait lancée contre des taxes anti-dumping imposées à des aciers plats. Ces taxes imposées en 2000 s'élevaient à 72,49 % pour les produits indiens et 58,2 % pour d'autres produits indonésiens, japonais etc.. L'OMC reproche notamment aux Etats-Unis d'avoir dénigré les informations concernant les coûts de production locaux fournis par l'Inde et de n'avoir écouté que la voix de ses producteurs plaignants.

(Metal Bulletin : 04/07/2002)

FERRO-ALLIAGES

- Etats-Unis : prolongement de l'enquête sur les importations de ferrovanadium

Les prix du ferrovanadium ont grimpé à la suite des taxes imposées par les Etats-Unis sur les importations d'Afrique du Sud et de Chine (cf. Ecomine de mai). Mais l'approvisionnement ne semble pas en danger, et les taxes n'ont pas été rendues rétroactives comme dans les circonstances « critiques ».

Les taxes provisoires s'élèvent à 73,29 - 78,52 % pour les produits chinois et 37,29 - 45,58 % pour les produits sud-africains. Si ces deux sources venaient à tarir, les américains pourraient se procurer le vanadium en Europe, les sources russes étant en effet sujettes à des taxes importantes récemment prorogées par le gouvernement.

D'après les producteurs américains, le ferrovanadium est une substance stratégique pour les Etats-Unis, étant utilisé notamment dans des aciers d'armements lourds (tanks, vaisseaux).

(Metal Bulletin : 01/07/2002 ; Platts Metal Week : 15/07/2002)

METAUX PRECIEUX

- Les producteurs d'argent russes s'élèvent contre les taxes à l'exportation

Le gouvernement russe est sur le point de supprimer la taxe de 6,5 % à l'exportation d'argent imposée depuis 1999. Les banques russes et les producteurs ont pratiqué un lobbying intense, d'autant plus depuis la décision du gouvernement d'annuler la taxe de 5 % sur les exportations d'or début 2002.

Le gouvernement a pour sa part refusé de révéler combien ces taxes sur l'or et l'argent avaient rapporté depuis leur introduction en mai 1999. D'ailleurs, selon les chiffres disponibles, presque toute la production d'or avait pu éviter ces taxes en passant par la Biélorussie, qui est liée à la Russie par un accord de libre échange.

La production d'or est classée secret d'Etat, pas celle de l'argent. Selon le World Silver Survey, la production russe s'élevait à 628 t en 2000 et à 624 t en 2001, ce qui ferait de la Russie le 10^{ème} producteur mondial, juste derrière le Kazakhstan mais loin derrière le Mexique (2 824 t) ou le Pérou (2 674 t).

(Platts Metal Week : 15/07/2002)

LES ETATS

AFRIQUE DU SUD

- La nouvelle loi minière votée par le parlement...

La loi permettant à l'Etat de redistribuer les gisements détenus mais non exploités par les grands groupes miniers a été adoptée le 26/06/2002. La « Mineral and Petroleum Development Act » introduit la politique du « use it or lose it » destinée à empêcher les compagnies de « geler » des concessions sans y faire de travaux, et les inciter à développer plus rapidement le potentiel qu'elles peuvent receler. Selon cette nouvelle loi, les sociétés minières devront restituer à l'Etat les concessions minières sur lesquelles il n'y a pas de travaux en cours, l'Etat se réservant le droit d'attribuer ces concessions, et pour une durée ne dépassant pas trente ans.

Mais ces nouvelles dispositions ont aussi l'objectif déclaré d'ouvrir aux entrepreneurs miniers appartenant à la majorité noire du pays les zones fertiles du sous-sol sud-africain qui demeurent largement encore contrôlées par quelques entreprises multinationales dirigées par la minorité blanche de l'Afrique du Sud.

Malgré les nombreuses controverses (cf. Ecomine de mai, juin) qui ont accompagné la rédaction de la loi, celle-ci a été plutôt bien accueillie par les petites sociétés minières tandis que Anglo American, principal groupe minier sud-africain, faisait preuve de modération dans ses commentaires, tout en soulignant qu'il est trop tôt pour juger des effets de la nouvelle législation. Par ailleurs, l'Anglo a mis en avant les « spécificités » du secteur du platine, faisant ainsi allusion à sa filiale Anglo American Platinum, qui, déjà titulaire de 63 % des ressources en platine du pays, souhaite démarrer un programme d'investissements de 20 milliards de rands (2 milliards de dollars) pour faire passer sa production annuelle de 2 à 3,5 millions d'onces, à condition d'obtenir de nouvelles autorisations d'exploitation sur la base de la législation existante actuellement – ce qui n'a pas été possible jusqu'à présent -. Le ministre des mines s'est déclaré favorable à une recherche de compromis sur cette affaire.

Mais déjà s'est engagée une bataille pour s'approprier les licences ainsi libérées. Goldfields, deuxième producteur national d'or a annoncé son intention d'acquérir certains droits d'Anglo Platinum. D'autres transactions ont lieu en ce moment entre les grands groupes internationaux et des entrepreneurs noirs : à titre d'exemple Mawenzi Resources vient de racheter pour 15 M£ 18 % du groupe minier britannique Cluff Mining en vue d'opérer dans le platine.

(Financial Times : 01/07/2002 ; La lettre Afrique Expansion : 15/07/2002 ; Mining Journal : 28/06/2002)

- ...et un nouveau projet de « Black Economic Empowerment » pour le secteur minier

Nouveau coup de tonnerre en Afrique Australe : selon des fuites plus ou moins organisées, le gouvernement sud-africain travaille à la mise au point d'une charte minière visant à transférer d'ici à 2012 le contrôle de 51 % de tout nouveau projet minier à des opérateurs issus de la majorité noire du pays. En ce qui concerne les opérations minières existantes, les licences ne seront renouvelées que si au moins 30 % de participation reviennent à ces mêmes nouveaux opérateurs noirs. Enfin, dans le cas où les opérateurs blancs ne pourraient pas trouver de partenariat noir pour arriver au rééquilibrage demandé, l'Etat se chargerait de prendre le relais par l'intermédiaire de l'Industrial Development Corporation (IDC) ou de la South Africa Development Bank.

Des réactions, évidemment hostiles, des grands opérateurs miniers ont été immédiatement enregistrées, et le gouvernement a fait indirectement savoir qu'il ne s'agissait pour l'instant que d'un document de travail. Mais Pretoria, lassé de constater l'absence d'un « black empowerment » spontané, paraît décidé à forcer le destin. En effet il y a déjà eu un précédent avec une charte du même type pour les pétroliers qui ont dû accepter une cession de 25 % - chiffre il est vrai plus modéré -, et le gouvernement réfléchirait par ailleurs à un projet similaire pour le secteur de la finance, réputé encore plus conservateur que le monde minier.

(La Tribune : 31/07/2002 ; Les Echos : 30/07/2002 ; Metal Bulletin : 01/08/2002)

AUSTRALIE

- Dépenses d'exploration

Le Conseil australien de l'Or rapporte que les dépenses d'exploration ont chuté de 67 % par rapport à son sommet en 1997. Le déclin semble durable, malgré la hausse récente des cours de l'or.

(Mining Journal : 28/06/2002)

BRESIL

- Grands projets hydroélectriques avec participation de groupes miniers

Le Brésil connaît des difficultés à satisfaire ses industriels en énergie électrique, et en particulier les producteurs d'aluminium qui ont traversé jusqu'en mars 2002 une période de neuf mois de rationnement. Plusieurs centrales sont programmées jusqu'en 2008. Le plus important de ces projets est celui d'Estreito d'une capacité de 1,087 MW. Situé dans la partie Nord du pays, Estreito sera construit et opéré par un consortium comprenant Alcoa Alumínio (19,08 %), BHP Billiton (16,48 %), CVRD (30 %), Camargo Correa (4,44 %) et Tractebel (30 %). CRVD, BHP Billiton, Alcoa, Alcan et Camargo ont obtenu une assurance de 29 - 35 ans d'approvisionnement à travers un accord passé avec l'agence fédérale brésilienne Aneel.

(Metal Bulletin : 19/08/2002)

BURKINA-FASO

- Textes d'application du code minier élaboré en 1997 : difficultés majeures

La banque mondiale avait lancé en 1999 un projet de 22,5 M\$ pour renforcer le secteur minier avec une mise en forme adaptée des textes d'application du code minier élaboré en 1997. Mais le projet qui arrive dans sa phase finale (échéance fin 2002) vient de subir un échec avec la sortie du décret d'application de la gestion des titres miniers qui, s'il a été voté par le parlement, a provoqué un vif mécontentement des opérateurs miniers et du Groupement Professionnel Minier Burkinabé (GPMB). Le cabinet de consultants français Sofreco Group, en charge des textes d'application de la législation et de la fiscalité minière, du cadastre et de la gestion des titres miniers, se retrouve en position délicate pour la suite du projet et vient d'alerter le gouvernement sur certaines des conclusions négatives qu'il remettra : il vaudrait finalement mieux refondre intégralement le code minier pour le rendre plus compétitif plutôt que de rédiger des mesures d'application plus ou moins satisfaisantes à partir du cadre contraint du code de départ de 1997 !

Le mécontentement est tel qu'une situation confuse s'est installée : le GPMB a court-circuité le Ministre des Mines pour demander à Sofreco de réfléchir à une refonte du code minier, tandis que plusieurs opérateurs miniers tels que Semafo, Orezones Resources, High River Gold, Cluff Mining et Metorex ont entamé chacun des négociations avec les autorités pour modifier les dispositions de leurs conventions minières...

(Africa Mining Intelligence : n° 43 du 31/07 au 03/09/2002)

GHANA

- Projet de nouvelle répartition des « royalties » en attendant un nouveau code minier

Un projet de loi sur un nouveau fond de développement des ressources minières, le Mineral Development Fund, sera prochainement soumis au Parlement d'Accra. Il vise à assurer la redistribution aux chefs traditionnels et aux pouvoirs locaux d'une partie des royalties versées au pouvoir central par les compagnies minières étrangères. Un nouveau code minier est par ailleurs attendu pour rendre plus attractif l'investissement au Ghana, pays qui a hébergé le West Africa Mining Exhibition les 3 et 4 juillet derniers.

(Africa Mining Intelligence : 02/07/2002)

INDE

- Privatisations en vue dans les secteurs du manganèse et de l'aluminium

Le gouvernement indien s'apprête à vendre 51 % du capital de Manganese Ore India Ltd (MOIL) à un partenaire stratégique et à lui transférer le management. MOIL exploite 10 mines et produit 700 000 t/an. Le gouvernement central possède actuellement 81,57 % de MOIL, le reste revenant aux Etats régionaux. Il entend conserver une participation de 26 % et mettre en place un plan de participation des employés.

Ces employés ont d'ailleurs annoncé qu'ils se constitueraient en entreprise pour obtenir ce contrôle. Ce scénario semble envisageable, étant donné la faible quantité d'actifs de MOIL et le grand nombre d'employés (7 500).

Parallèlement, le gouvernement prévoit de porter en bourse 30 % de Nalco ; 29,15 % de plus seront ensuite mis en vente à un partenaire stratégique et l'Etat abaissera sa propre participation de 87,15 % à 26 %. Pechiney a déjà fait connaître son intérêt. Le gouvernement espère ainsi lever 2,5 milliards de dollars dans l'année fiscale à venir (qui démarre en avril) par cette politique de d'ouverture aux investisseurs.

(Financial Times : 12/07/2002 ; Mining Journal : 19/07/2002)

- Gemmes et joaillerie : les revenus du pays poursuivent leur progression

Dans le secteur des gemmes l'Inde est un producteur modeste mais un transformateur de poids, renommé pour la taille des diamants (en particulier pour les pierres de petite taille) et sa joaillerie grâce au savoir-faire d'une main d'œuvre de faible coût par ailleurs. Les exportations du pays sont en progression depuis novembre 2001, s'élevant pour le mois de juin 2002 à 460,6 M\$ contre 408,4 en juin de l'année précédente. Les diamants seuls comptent pour 80 % de ces totaux.

(Financial Times : 18/07/2002)

MADAGASCAR

- Mobilisation internationale pour aider la Grande Ile

Après bien des incertitudes le calme semble être revenu à Madagascar. Le nouveau régime du président Marc Ravalomanana a été reconnu par l'ensemble de la communauté internationale à l'exception - notable - de l'Organisation de l'Unité africaine, et par ailleurs l'ancien président Ratsiraka a pris le chemin de l'exil. L'heure est à la réconciliation nationale et à une tentative de reconstruction d'un pays non dépourvu d'atouts, mais qui n'a jamais pu vraiment prendre son essor depuis l'indépendance, bien que des taux de croissance positifs aient été enregistrés depuis quelques années (7 % en 2001). 2002 devrait par contre être marqué par une récession de 10 % accompagnée d'une inflation atteignant possiblement 50 % qui laisse présager une dévaluation du franc malgache.

Le nouveau président a déclaré que 2 milliards d'euros d'aide internationale avaient été promis dans cet objectif par la Banque Mondiale et l'Union européenne, la France en tête.

Un premier ensemble de quatre conventions pour un montant total de 4,76 m€ a d'ailleurs été déjà signé par le Ministre des Affaires Etrangères français et son homologue malgache le 3 juillet ; il concerne le développement de la capitale, la santé et le développement sanitaire, la recherche agronomique et l'aide aux populations les plus défavorisées.

Mais bien d'autres secteurs justifient aussi de mesures d'urgence : voies de communication et infrastructures, tourisme sinistré à plus de 90 %, industrie textile tournant à 10 % de ses capacités, etc...

Le secteur minier ne devrait pas rester à l'écart de ces aides. Le pays n'est pas dépourvu de potentiel en chromite, nickel-cuivre, platinoïdes, or et sables à minéraux lourds, mais les investisseurs ne se sont jusqu'alors que très modérément manifestés, car peu confiants dans le pays. L'artisanat minier, très actif dans le domaine de la silice, des pierres précieuses (à l'exception du diamant) et semi-précieuses, peut apporter une contribution intéressante, mais à condition d'être mieux organisé et contrôlé; c'est ainsi que Davida Rajaon, nouveau ministre du développement du secteur privé, a rapporté qu'une étude américaine avait montré que les ventes de pierres précieuses au marché noir se chiffraient à 2 milliards de dollars cumulés sur les années 2000-2001 ! Le même ministre a déclaré qu'une nouvelle loi minière, prochainement votée, devrait améliorer les performances du secteur minier dans son ensemble.

En contrepartie à l'aide internationale, le président Ravalomanana s'est engagé à lutter très fermement contre la corruption et le marché noir, pour que voit le jour une vraie confiance des investisseurs.

(Africa Mining Intelligence : N° 43 du 31/07 au 03/09/2002 : Les Echos : 26/07/2002)

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

- Paix avec le Rwanda, nouveau code minier, aide accrue : vers une relance minière ?

Le monde minier garde toujours un œil attentif à la situation du Congo Kinshasa, pays grand comme l'Europe et carrefour stratégique du continent africain car entre autres doté d'un potentiel minier de première valeur : cuivre, cobalt, or, diamant, uranium, étain, terres rares et pétrole. Mais un accès à l'indépendance chaotique, une longue période de régime figé, des luttes de pouvoir et des guerres civiles ont conduit progressivement le pays à une situation économique catastrophique : PIB par tête voisin des 100 \$, délabrement des infrastructures et des mines qui ne tournent plus qu'à 10 % de leur capacité depuis le début des années 90. Toutefois, et depuis l'accession au pouvoir du président Joseph Kabila, l'actualité fournit quelques éléments susceptibles de faire évoluer favorablement cette situation.

- Un accord de paix signé avec le Rwanda paraît bien être un signal fort d'une normalisation des relations du Congo avec plusieurs de ses voisins, Rwanda, Burundi, et Ouganda qui se livraient à un pillage en règle des ressources du pays (dont le coltran). Auparavant, la mort de Joseph Savimbi et la normalisation de la situation en Angola réduit aussi les tensions avec le voisin occidental.
- Suite à l'épuration par le pays des arriérés de paiement antérieurs auprès de bailleurs de fonds, le Congo vient de bénéficier d'un prêt de 450 M\$ par la banque mondiale, signal d'une confiance croissante dans le nouveau gouvernement.
- Enfin, le nouveau code minier clarifie la situation et comporte bien des avancées en suivant les recommandations du FMI et de la banque mondiale, même si des amendements de dernière minute incitent à des réserves. Le nouveau texte en effet met en place un régime de droit commun avec la suppression du régime de conventions et instaure un régime fiscal et douanier compétitif ; il met en place un régime de change particulier et assouplit les conditions d'obtention des titres miniers ; il tient enfin compte de la diversité des types d'exploitation minière du pays en prévoyant par exemple des permis spéciaux pour des retraitements de terrils encore fertiles. Toutefois les investisseurs miniers potentiels sont déçus par des articles relatifs à l'octroi des permis d'exploitation : pour les projets miniers de premier plan les investisseurs devront céder à l'Etat 5 % des parts dans la société d'exploitation sans contrepartie financière ; en ce qui concerne les petites exploitations minières tout investisseur étranger devra prévoir une participation d'intérêts congolais au moins égale à 5 %.

(Africa Mining Intelligence : n° 41 du 03 au 16/07/2002 et n° 42 du 17 au 30/07/2002 ; La Tribune : 31/07/2002)

REPUBLIQUE TCHEQUE

- Privatisation de Vitkovice Steel dans les douze mois à venir

Jiri Rusnok, nouveau Ministre du Commerce et de l'Industrie, a fait part de son engagement à vendre dans un délai d'un an les 99 % de parts possédés par l'Etat dans les aciéries de Vitkovice. Il a néanmoins précisé que cette cession se ferait sans précipitation, le fonctionnement actuel des aciéries pouvant se prolonger sans problème. Aucun repreneur ne sera écarté et les contacts déjà établis entre Vitkovice Steel et le candidat déjà déclaré Nova Hut pourront se poursuivre sans objection du gouvernement.

(Metal Bulletin : 22/07/2002)

RUSSIE

- La privatisation partielle de MMK reportée à 2003

Le Gouvernement russe reporte à 2003 la privatisation partielle de Magnitogorsk Iron & Steel (MMK). Cette opération devrait correspondre à une cession de 17 % de MMK dont l'Etat espère retirer 300 millions de roubles (un peu moins de 100 MUS\$), une somme qui devrait représenter 6 % de l'ensemble des privatisations projetées pour 2003 par le gouvernement. Le motif avancé pour le report de l'opération MMK est l'espoir d'un montant optimisé tenant compte d'une augmentation de capacité des installations dont les travaux sont en cours.

(Metal Bulletin : 01/08/2002)

- Frappe de pièces d'or géantes

La Banque Centrale Russe va mettre en circulation des pièces d'or d'un poids de 1 kg ! Il est prévu d'en émettre un lot de cent, vendues dans les banques au prix unitaire de 13 000 \$. Il ne s'agit pourtant pas là d'un record, des pièces de 10 kg ayant été frappées par la Banque Populaire de Chine en 2000 pour célébrer le nouveau millénaire.

(Financial Times : 09/08/2002)

ZIMBABWE

- Le tonnerre ne gronde pas que contre les fermiers...

L'inquiétude gagne les groupes privés présents au Zimbabwe, menacés par le Président Mugabe des mêmes procédés que ceux réservés aux fermiers blancs. Le chef de l'Etat a plus particulièrement menacé de nationaliser la société National Foods, détenue à 34 % par l'Anglo American, qui est accusée de sabotage pour « avoir organisé une pénurie de sel ». Il n'est pas sûr qu'il ne s'agisse que d'un fait anecdotique, et cela pourrait être annonciateur de mauvais jours pour les opérateurs miniers étrangers dans cette partie sensible de l'Afrique.

Par ailleurs le Gouvernement vient de faire savoir que les « scraps » métalliques seraient désormais classés en « ressource naturelle », un diagnostic sans doute unique. Comme tels, leur exportation devra se faire sous la supervision et la taxation du MMCZ (Mineral Marketing Corp of Zimbabwe. Les scraps locaux, essentiellement ferreux, étaient exportés surtout vers l'Afrique du Sud et de manière plus subordonnée vers l'Inde via le Mozambique et le Kenya. Peut être s'agit-il d'assurer une nouvelle ressource financière à l'heure où la production d'acier est en nouveau déclin puisque les usines de Zisco (Zimbabwe Iron & Steel Co) ne tournent plus qu'à 20 % de leur capacité au lieu des 30 % constatés en avril. Zisco exporte surtout en Orient (Taiwan, Philippines, Chine, Singapour).

(La lettre Afrique Expansion : 08/08/2002 ; Metal Bulletin : 19/08/2002)

LES ENTREPRISES

- Alcoa

Le numéro un mondial de l'aluminium a été le premier des grands groupes du "Dow Jones" à publier ses résultats du second trimestre 2002. Son profit net s'élève à 232 M\$, représentant 0,27 \$ par action. Ce montant traduit un déclin affirmé de 24 % par rapport au résultat enregistré au second trimestre 2001, avec des ventes qui ont baissé de 12,5 % par rapport à celles de la même période en 2001, avec en perspective un cours de l'aluminium qui a chuté de 8,8 % en un an. En revanche il est de 6,4 % supérieur aux 218 M du premier trimestre 2002, et les revenus de ce second trimestre, à 5,25 milliards de dollars, sont en hausse de 5 % par rapport à ceux du premier trimestre. Si l'on se souvient que le dernier trimestre 2001 avait été catastrophique (- 142 MUS\$), on peut penser que le pire est passé, et que le groupe est ainsi sur la bonne pente. Le PDG d'Alcoa reste d'ailleurs optimiste et estime réaliste une poursuite de la reprise amorcée si la demande se maintient au niveau actuel. Reste que l'évolution du cours de l'aluminium demeure préoccupante. Mais Alcoa poursuit son ambitieux projet de réduction des coûts (- 1 milliard de dollars comme objectif) et est en bonne voie de l'atteindre (- 492 M réalisés).

(Financial Times : 08-09/07/2002 ; Les Echos : 09/07/2002)

- Anglo Platinum

Le sud-africain n° 1 mondial du secteur des platinoïdes voudrait lutter contre la chute de ses bénéfices par un développement de sa production, mais rencontre des difficultés à accroître son domaine minier. Les récentes dispositions minières sud-africaines, et le projet de charte "black empowerment" annoncé à Pretoria (cf. rubrique "Etats") laissent à penser que l'obstacle sera difficile à franchir.

Les résultats du premier trimestre 2002 ont montré une chute de 35 % des revenus d'Anglo Platinum à 254 M\$ contre 391 M pour la même période en 2001. La raison de ce déclin est essentiellement la chute des cours moyens du platine (- 14 %) et du palladium (- 28 %) par rapport à l'an dernier, car la production du groupe a augmenté de 4 % pour le platine (1,04 M d'onces) de 7,7 % pour le palladium (0,515 M d'onces) si l'on compare le second trimestre 2002 avec la même période en 2001.

Par ailleurs Anglo Platinum, possédé à 60 % par Anglo American, a opposé un démenti aux rumeurs faisant part d'une volonté de ce dernier de racheter son actionnariat minoritaire et de délistier Anglo Platinum.

(Financial Times : 14/08/2002 ; Les Echos : 14/08/2002)

- Arcelor

Le n° 1 mondial de l'acier, comme les observateurs l'anticipaient, connaît un début d'année difficile. Les résultats du premier trimestre 2002 le confirment, avec une perte nette de 24 M€ contre un profit de 186 M un an plus tôt. Les résultats opérationnels se limitent à 65 M€ contre 401 l'an passé, et le chiffre d'affaires se monte à 6,8 milliards d'euros, en retrait de 7 % par rapport aux 7,3 du premier trimestre 2001. Mais au final cette perte de 24 M reste tout à fait moins élevée que les 50 - 90 supputés par les analystes.

Outre les difficultés liées au fonctionnement d'un groupe après fusion à trois partenaires, le mauvais résultat est avant tout conjoncturel avec un premier trimestre 2002 qui "marque le creux de cycle pour les aciers plats avec des prix au plus bas depuis 20 ans et des volumes en recul de 6 à 7 %" comme l'a expliqué Guy Dollé. Toutefois, si les prix des aciers plats au carbone et des aciers inoxydables ont chuté de 9 et 11 %, ceux des aciers longs ont progressé de 2 %.

Le Président Dollé reste confiant pour le deuxième trimestre qui devrait voir le groupe redevenir bénéficiaire. La demande apparente d'acier est repartie, tirant les prix vers le haut, mais soutenue par une reconstitution des stocks qui, en contrecoup au brusque déstockage intervenu dans la seconde moitié de 2001, devrait perdurer jusqu'au troisième trimestre. Un vrai redémarrage du marché de l'acier dépendra d'une reprise de l'investissement précise encore Guy Dollé. Mais pour l'instant le marché de l'automobile est en baisse, quant à la construction elle reste soutenue en Espagne, mais faible en Allemagne; enfin l'investissement reste plus qu'hésitant.

Compte tenu des limitations imposées par les autorités européennes de la concurrence lors de sa naissance, Arcelor ne peut espérer aller au-delà de la part de 77 % de ses ventes qu'il réalise sur le vieux continent, et est intéressé par une implantation forte aux Etats-Unis, au point qu'on lui a prêté l'intention d'acquérir Bethlehem Steel. Mais Arcelor fait savoir qu'il adopterait une stratégie prudente, étant d'abord limité par une dette élevée, à hauteur de 6 milliards d'euros, qui ne peut guère être encore augmentée. De plus le regain de santé des aciéristes américains, dopés par les mesures protectionnistes, rend le contexte actuel moins favorable à une opération de rachat. Enfin, le passif social des aciéristes américains reste un élément très dissuasif. Arcelor reste donc attentif à quelques pistes en Europe de l'Est, en Pologne et en République tchèque.

Pour s'attaquer à la résorption de sa dette, Arcelor compte entre autres sur une baisse de ses besoins en fonds de roulement qu'il espère situer à hauteur de 400 M€, ainsi que sur les cessions imposées par Bruxelles qui devraient lui rapporter de 200 à 300 M€.

(Financial Times : 25/06/2002 ; La Tribune : 25/06/2002 ; Le Figaro : 25/06/2002 ; Les Echos : 25/06/2002)

- Areva

Le chiffre d'affaires semestriel du groupe français spécialisé dans le nucléaire se situe à 4 milliards d'euros, en baisse de 6,3 % (- 9,1 % à périmètre constant). Cette baisse est due au fort déclin (- 29 %) des activités de connectique que l'activité du pôle nucléaire ne peut contrebalancer.

(Les Echos : 06/08/2002)

- **ASW**

La société sidérurgique britannique s'est placée en redressement judiciaire. Ses ventes étaient passées de 679 M€ en 2000 à 422 M en 2001. En grave difficulté avec une trésorerie limitée, elle a été lâchée par ses banques. Créé il y a vingt ans par British Steel et par GKN, un équipementier automobile et aéronautique, ASW compte 1 300 salariés au Royaume-Uni.

(Les Echos : 11/07/2002)

- **Barrick Gold**

Le groupe canadien, deuxième producteur mondial, annonce un bénéfice net de 59 M\$ sur des ventes de 490 M\$ pour le second trimestre 2002, en hausse de 1,7 % par rapport aux 58 M\$ durant la même période en 2001, où les ventes s'étaient élevées à 518 M\$. La production de Barrick pour le trimestre s'est élevée à 1,35 M d'onces au coût moyen de 178 \$/oz.

Barrick compte améliorer ses performances au second semestre 2002, avec une production atteignant 3 M d'onces contre 2,7 M pour le premier semestre, et un coût opératoire moyen ramené à 168 \$/oz.

(Les Echos : 26-27/07/2002)

- **BHP Billiton**

Le groupe le plus diversifié du monde minier enregistre sur une année (après la fusion entre BHP et Billiton intervenue le 15 juin 2001) une contraction de 12 % de ses profits (avant charges exceptionnelles) qui s'élèvent à hauteur de 1,93 milliards de dollars contre 2,19 enregistrés l'année antérieure. La cause principale de ce résultat est la baisse des cours du cuivre et de l'aluminium (- 12 %) et la baisse du pétrole (- 19 %). Mais la direction du groupe indique que l'objectif de réduction des coûts par synergie fixé à 270 M\$ était clairement en vue avec 220 déjà atteints, et précise que les profits nets tenant compte de 224 MUSS de charges exceptionnelles s'élèvent à 1,69 milliards de dollars contre 1,53 l'année dernière. Les dividendes ont augmenté de 8 % à 13 cents par action avec des gains par action grimpaient de 9 % à 28 cents. Les analystes ont accueilli ces résultats avec satisfaction, toutefois surpris par l'ampleur des charges exceptionnelles, et les actions du groupe basé à Londres ont grimpé de 5,3 % à 2,85 £ par action.

Les actionnaires du groupe ont approuvé la scission de la filiale acier BHP-Steel. Pour cette scission les actionnaires de BHP Billiton Ltd (branche australienne) recevront 1 action BHP-Steel contre 5 actions BHP Billiton Ltd, et les actionnaires de BHP Billiton Plc (branche britannique) recevront un bonus sous la forme d'actions gratuites BHP Billiton Plc.

Pour donner naissance à BHP-Steel, BHP Billiton espère lever 1,2 milliards de dollars, et un tel montant permettrait d'installer BHP-Steel dans le top-50 de la bourse australienne.

(Financial Times : 12/07/2002 et 08//08/2002 ; La Tribune : 01/07/2002)

- **Bekaert**

Le tréfileur belge annonce la fermeture de trois usines et la suppression de 20 % des effectifs de sa division produits de négoce, soit 455 emplois en Europe, dont le tiers en France. Les sites français concernés sont à Charleville-Mézières (104 emplois) et à Ancerville (47 emplois). La division touchée représente 14 sites, 2 200 salariés et un chiffre d'affaires de 388 M€, soit 14 % des ventes de Bekaert.

(Les Echos : 08/07/2002)

- **Danone**

Les résultats de l'agroalimentaire français pour le premier semestre 2002 ont, dans un premier temps, surpris : passage brutal dans le rouge avec un résultat net de - 629 M€ en contraste avec les + 375 M dégagés au premier semestre de l'année 2001. Mais cette situation provient de la décision de Danone de passer dans les comptes un amortissement de survaleurs d'un montant total de 1 milliard d'euros. Cet élément comptable exceptionnel comprend lui-même 300 M de dépréciations d'actifs enregistrés lors de l'association avec Coca-Cola pour les eaux embouteillées aux Etats-Unis (cf. Ecomine de juin), et 700 M d'amortissement de survaleurs dans les pays d'Amérique du Sud (Argentine, Uruguay, Brésil) compte tenu de la durabilité de la crise touchant ces pays. Si l'on met de côté cette dépense exceptionnelle, on met en évidence un bénéfice net de 402 M€, cohérent avec les 375 du premier semestre 2001, et même rassurant puisqu'il traduit une augmentation de 7,2 % et surtout une augmentation de marge de 20 points de base puisque le résultat opérationnel est resté stable à 795 M€.

La direction du groupe reste donc optimiste pour le second semestre 2002, en confirmant ses objectifs : une croissance organique du chiffre d'affaires de 5,2 % minimum, et une progression de sa marge opérationnelle comprise entre 40 et 50 points de base. Sur l'ensemble de l'année 2002 le PDG Frank Riboud compte enfin diviser la dette par deux, et ramener le taux d'endettement sur fonds propres à 30 % alors qu'il était à hauteur de 72 % fin 2001. Il compte pour cela sur une plus-value de 1,5 milliards d'euros lors de la cession de Kronembourg qui devrait permettre d'encaisser 2,2 milliards d'euros en cash, puis sur les 800 M de la cession de Galbani, et enfin sur la progression du cash-flow du groupe qui se situe déjà à + 25 % à la fin du premier semestre 2001.

Par ailleurs Danone vient de signer un accord de partenariat avec Suez dans les domaines de l'environnement et de l'énergie. A travers cet accord qui est un accord cadre, Danone confie à Suez la production et la gestion des énergies secondaires et la gestion complète du cycle de l'eau. Suez s'engagera à la fois sur les objectifs de production et sur des objectifs de qualité.

(Les Echos : 23-25/07/2002)

- De Beers

Le groupe De Beers a donné un premier bilan de ses ventes de diamants bruts pour le premier semestre 2002. Le montant de ces ventes s'élève à 2,842 milliards de dollars, en augmentation de 8,5 % par rapport aux 2,619 enregistrés pour la même période en 2001. Mais les marges dégagées sont passées de 20 % à 15 %, entraînant une forte baisse des profits qui chutent à 308 M\$ contre 744 pour le premier semestre 2001. Cette situation est due à un marché rendu défavorable après le 11 septembre et de plus influencé par la crise japonaise.

De Beers a en outre prévenu que le volume des ventes serait en déclin pendant le second semestre.

(Financial Times : 13/08/2002)

- GoldFields

Annonce de bénéfices record pour le n° 2 sud-africain de l'or pour le second trimestre 2002. Ceux-ci s'élèvent à 115 M\$, en hausse de 12 % par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est en relation avec une progression de 7,22 % de la production qui passe de 1,081 à 1,159 M d'onces. C'est ainsi le troisième trimestre consécutif de hausse. AngloGold, qui est monté à 20 % dans GoldFields, doit se réjouir, et cette implication croissante de l'Anglo alimente les rumeurs de fusion entre les deux groupes.

(Financial Times : 02/08/2002 ; La Tribune : 09/07/2002 ; Marchés tropicaux : 09/08/2002)

- Imerys

Le groupe français spécialiste des roches et minéraux industriels paraît sur le chemin de tenir ses objectifs de croissance et de résultat, en publiant son résultat courant net semestriel de 96,3 M€ en hausse de 15 %. Son profit d'exploitation s'élève à 184,8 M€, en hausse de 4,2 %, tandis que sa marge se situe à 12,7 % contre 11,9 % pendant la même période en 2001. Pourtant le groupe, comme les autres, a souffert de la conjoncture générale défavorable et son chiffre d'affaires d'un montant de 1 455 M€ est en recul de 2,2 %. Mais s'il a souffert dans le domaine des réfractaires et abrasifs (résultat de la branche en baisse de 14 %), il s'est montré très performant dans son domaine d'excellence (43 % des ventes consolidées) des pigments et additifs abrasifs (résultat de la branche en hausse de 35 %), tout en restant stable dans le domaine des matériaux de construction.

(Les Echos : 26/07/2002)

- Metaleurop

Le groupe français communique pour le premier semestre 2002 un chiffre d'affaires consolidé de 294,2 M€, en net retrait par rapport aux 340,3 de la même période en 2001. Les principales raisons avancées sont bien sûr le niveau défavorable du prix des métaux, mais aussi un marasme dans le domaine des métaux spéciaux (germanium) pénalisé par le marché déprimé des fibres optiques.

(Les Echos : 06/08/2002)

- **Pechiney**

Pechiney a publié ses résultats du premier semestre 2002. Son chiffre d'affaires se monte à 6,2 milliards d'euros contre 5,6 pour la même période en 2001. Mais sa marge opérationnelle est en baisse, à 241 M€ contre 308 en 2001, même si le deuxième trimestre s'est révélé plus performant que le premier qui était lui en retrait de 37 % par rapport au premier trimestre 2001, ce qui lui a permis de dire que la barre avait été redressée. Pourtant les conditions de marché sont restées défavorables, avec non seulement un prix de l'aluminium en déclin mais aussi une parité Euro/Dollar en évolution défavorable (baisse du dollar). La meilleure nouvelle est venue de la dette du groupe qui a pu être diminuée de 184 M€ par rapport à fin décembre 2001. Les prévisions pour le second semestre n'ont pas laissé beaucoup d'espoirs d'amélioration.

(Les Echos : 26/07/2002 ; Metal Bulletin : 29/07/2002)

- **Posco**

Le géant de l'acier sud coréen a livré des résultats semestriels qui montrent sa bonne santé et sa capacité à avoir profité de la montée des prix : un profit net de 298 M\$, en très légère augmentation par rapport à la même période en 2001.

(Financial Times : 09/07/2002)

- **Rio Tinto**

Le n° 3 du monde minier se porte bien mais vient de donner des résultats trimestriels décevants en annonçant un profit de 702 M\$ qui est en baisse de 16,5 % par rapport à celui enregistré sur la même période en 2001. Cette contraction serait due à la baisse des cours des métaux de base ainsi qu'à l'évolution défavorable des taux de change (renchérissement du dollar australien de 2,2 %). Ce sont les activités dans les domaines du cuivre et de l'aluminium qui ont le plus souffert avec pour le premier une contraction des bénéfices à 120 M contre 163 en 2001, et pour le second des bénéfices à 123 M contre 172 au premier semestre 2001. Résultats encore décevants pour l'or et les diamants qui ont généré un bénéfice de 56 M\$ contre 80 un an plus tôt. En revanche la division énergie a enregistré un bénéfice de 201 M\$, en hausse par rapport aux 167 enregistrés en 2001.

(Financial Times : 26/07/2002 ; Les Echos : 26/07/2002 ; Metal Bulletin : 29/07/2002)

- Saint-Gobain

Le groupe français a publié dans un premier temps des résultats semestriels traduisant une relative stabilité d'une année sur l'autre, ce qui devient difficile compte tenu de la conjoncture économique difficile. Mais trois jours plus tard Saint-Gobain s'est trouvé plongé dans une tourmente boursière après l'annonce de l'inscription d'une provision de 100 M€ pour couvrir son risque amiante aux Etats-Unis.

Les résultats montraient un chiffre d'affaires de 1,292 milliards d'euros, en faible contraction par rapport aux 1,376 du premier semestre 2001, et un résultat net de 498 M€, en retrait de 25 % par rapport aux 663 enregistrés en 2001. Toutefois, si l'on prend en compte le gain obtenu début 2001 par le groupe pour la cession des titres BNP Paribas, on s'aperçoit que, hors plus value, le bénéfice net de Saint-Gobain n'a baissé en fait que de 8 %.

Bien qu'en fait une charge exceptionnelle de 100 M€ ne soit pas catastrophique pour un groupe de l'envergure de Saint-Gobain, il n'est pas certain d'abord que cette enveloppe ne doive pas encore être allongée, et que surtout les investisseurs ne cèdent pas à une panique irrationnelle.

(Les Echos : 26-29-31/07/2002)

- WMC

Le groupe minier n° 3 australien français a publié des résultats très décevants pour le premier semestre 2002 : son volume de ventes à 1,44 milliards de dollars australiens est en baisse de 21 % par rapport à la même période en 2001, et son profit net de 156 M\$ est en chute de 43 % par rapport aux 304 de 2001, et aurait dû même se situer à 64 sans une rentrée de fonds exceptionnelle due à une vente d'actifs. Cette mauvaise situation s'explique encore par la dépression des cours des métaux de base ; de plus, l'incendie intervenu sur la mine de cuivre-uranium d'Olympic Dam a coûté cher à WMC, en réhabilitation du site comme en perte de production avec une pénurie d'acide pour sa filière aval de fertilisants.

Cette situation actuelle de faiblesse de WMC doit être suivie par Alcoa, toujours intéressé par la récupération des 40 % de parts détenus par WMC dans sa filiale Alcoa World Alumina & Chemicals.

(Financial Times : 14/08/2002)

- Xstrata

Le nouveau groupe minier basé à Londres et en Suisse déclare des profits de 112,9 M\$ pour le premier semestre 2002. Bien qu'il soit difficile de mesurer précisément l'évolution de ces profits compte tenu des nombreuses transactions opérées par Xstrata l'an dernier, il semblerait qu'il s'agisse d'une progression de l'ordre de 20 %. D'après Xstrata ce bon résultat s'explique par la bonne tenue des prix du charbon (60 % de l'activité du groupe), et la forte demande enregistrée dans le domaine des ferro-alliages (17 % de l'activité du groupe) et plus pour les ferrochromes que pour les ferrovanadium.

(Metal Bulletin : 01/08/2002 ; Mining Journal : 02/08/2002)

CARNET

- Anglo American

Mark Moody-Stuart a été choisi pour être le prochain Président d'Anglo American lorsque Julian Ogilvie Thompson partira en retraite. Après avoir dans un premier temps prévu de nommer à ce poste Göran Lindahl, Anglo American a finalement fait le choix d'une vraie personnalité aux compétences multiples. En effet « Sir » Mark Moody-Stuart a été auparavant Président du comité des directeurs du géant pétrolier Royal Dutch-Shell de 1999 à 2001 et reste Directeur de la branche transport et commerce de l'Anglo-Dutch ; il est aussi membre des conseils d'administration de Shell, de la banque HSBC, et du cabinet de consultants Accenture. Ensuite, au-delà de ses capacités de manager et de stratège, Mark Moody-Stuart apportera au groupe sa profonde connaissance des problèmes d'environnement et de la thématique « développement durable » pour lesquels il est un acteur internationalement reconnu, puisqu'il est d'une part le Président du « Business Action for Sustainable Development », groupe de réflexion mis en œuvre conjointement par la Chambre Internationale du Commerce et par le Conseil Mondial pour le Développement durable, et qu'il est d'autre part un des membres conseillers du Secrétariat Général des Nations-Unies pour le « Global Impact » qui est chargé d'aider le secteur industriel à promouvoir les droits des travailleurs et la protection de l'environnement.

(Financial Times : 18/07/2002 ; La Lettre Afrique Expansion : 22/07/2002 ; Mining Journal : 19/07/2002)

- Anglo American plc et Anglo American Corporation of South Africa Ltd

Frederick Phaswana devient le premier homme de couleur à rejoindre le conseil d'administration d'Anglo American plc en qualité de Directeur. Dans le cadre de cette nomination, il intègre également le conseil d'administration de l'Anglo American Corporation of South Africa Ltd. Economiste de formation, spécialiste de l'économie énergétique, il a effectué toute sa carrière au sein de British Petroleum dont il a entre autres dirigé les filiales d'Amsterdam et de Bruxelles avant d'être nommé Président de la division Afrique et de sa filiale BP Southern Africa Ltd. Diplômé en outre de littérature et linguistique, Fred Phaswana est aussi très impliqué dans la vie publique sud-africaine et préside plusieurs organismes : South African Institute of international Affairs, South African Energy Association, Capetown Graduate School of Business Advisory Board.

(Africa Mining Intelligence : n° 41 du 03 au 16/07/2002)

- Arcelor

Philippe Darmayan est nommé Directeur Général de l'unité opérationnelle Ugine & Alz du secteur aciers inoxydables d'Arcelor. Il devient en même temps Président-Directeur Général d'Ugine SA, succédant à Gérard Martel. Philippe Darmayan a été auparavant Directeur Général de la Franco-Belge de Fabrication de Combustibles de 1993 à 1996, avant d'occuper divers postes de responsabilités au sein du groupe Pechiney pour être, à partir de 1999 Directeur de la division aéronautique, transport et industrie.

(Les Echos : 26/07/2002)

- Areva

Didier Benedetti, Directeur Général de Cogema depuis juin, et Pierre Coursier, DRH d'Areva, sont nommés au comité exécutif d'Areva. Frédéric Van Heems rejoint Areva en tant que Directeur de l'Organisation et du Développement. Patrick Champalaune devient Directeur des achats d'Areva. Claude Jaouen devient Directeur des systèmes d'informations du groupe Areva. Enfin, Michel-Hubert Jamard est nommé Directeur-Adjoint de la communication au sein du groupe Areva.

(La Tribune : 15/07/2002 ; Les Echos : 12/07/2002)

- Bekaert

Julien De Wilde est nommé Directeur-Général du groupe belge. Julien De Wilde était jusqu'à présent Vice-Président d'Alcatel Bell, responsable Europe, Afrique, Inde et Moyen Orient ; il succède à Raf Decaluwé. Rappelons que Bekaert, leader mondial dans le secteur des techniques de pointe de la transformation des métaux et dans le secteur des technologies de recouvrement, représente un chiffre d'affaires de 2,8 milliards d'euros, 90 sites de production, et 17 000 salariés de par le monde.

(La Tribune : 03/07/2002)

- Burundi : Ministère des Mines

André Nkundikije, auparavant Ministre de la Planification, du Développement et de la Reconstruction, a été nommé Ministre des Mines et de l'Energie. Il remplace Mathias Hitimana qui a été démis de ses fonctions par le Président Pierre Bugoya.

(African Mining Intelligence : n° 42 du 17 au 30/07/2002)

- Glencore

Mark Rich quitte finalement Glencore après qu'un accord financier ait été trouvé entre Glencore et l'ancien directeur de Mark Rich & Co Investment racheté par Glencore. Mark Rich sera remplacé par Willy Strothotte qui devient Président de Glencore. Après le versement d'une indemnité de l'ordre de 60 - 70 M\$, Mark Rich dit vouloir repartir dans le négoce des métaux.

(Metal Bulletin : 29/07/2002)

- Imerys

Nomination de nouveaux membres au directoire d'Imerys :

- Fiedrich Nitsche prend la responsabilité de la branche réfractaire & abrasifs. Il était responsable depuis 1994 du groupe Treibacher dont Imerys a pris le contrôle en juillet 2000.
- Jérôme Péresse, qui était déjà en charge de la stratégie et du développement d'Imerys, coordonnera les initiatives du groupe dans les achats, la recherche & développement, l'informatique, l'énergie et le développement durable.

(Les Echos : 26/07/2002)

- MMC Norilsk Nickel

Guy de Sellyers, membre du conseil d'administration du groupe financier hollando-belge Fortis, est le premier étranger à rejoindre, en tant que directeur, le conseil d'administration de Norilsk (qui en compte neuf au total). Un des autres membres nouvellement élus le 30 juin est Vladimir Lisin, Président du groupe fer et acier Novolipetsk.

(Metal Bulletin : 04/07/2002 ; Mining Journal : 12/07/2002)

- Mali : Ministère des Mines

Ahmed Semega été nommé Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, succédant à Aboubacari Coulibali. Juriste de formation, Ahmed Semega vient du secteur privé où il a occupé de nombreux postes de responsabilité, en particulier dans la représentation et direction locale de compagnies étrangères travaillant au Mali : Canadian Mali Gold Corporation, USM Industries Inc., Pan African Resources Corporation, Golden Star Resources. Il a également exercé comme consultant, pour la compagnie canadienne Semafo et pour des consultants britanniques (International Mining Consultants, IMCL). C'est d'ailleurs en tant que consultant qu'il a participé à la rédaction du nouveau code minier malien.

(African Mining Intelligence : n° 41 du 03 au 16/07/2002)

- Pechiney

Bruno Poux-Guillaume, Vice-Président de la branche bauxite-alumine du Groupe a été remercié par Pechiney. Cette décision a été prise à la suite des conclusions d'un audit international ayant relevé des paiements à des employés qui n'étaient pas en conformité avec les règlements et procédures internes du groupe.

(Metal Bulletin : 29/07/2002)

- Sita France

Caroline Catoire est nommée Directeur Exécutif de Sita France, pôle propreté de Suez. Elle devient membre du comité exécutif et du comité de direction de Sita France. Polytechnicienne et diplômée des Ponts et Chaussées, elle avait auparavant occupé des postes de responsabilité au sein du groupe Total et pris ensuite la direction du contrôle de gestion de la branche d'investissements de la Société Générale.

(Les Echos : 05/07/2002)

- Saint-Gobain

Dans le cadre d'une réorganisation interne du groupe, Sonia Sikorav est nommée Directeur des achats. Rapportant directement à Gianpaolo Caccini, Directeur Général Délégué de Saint-Gobain, elle coordonnera l'ensemble des achats des différentes branches et délégations, et devient membre du comité de liaison du groupe Saint-Gobain.

(La Tribune : 22/07/2002 ; Les Echos : 22/07/2002)

- Tiru

Michel Crémieux est nommé Président du groupe Tiru ; il succède à ce poste à Jean-Louis Hoorens, tandis que Luc Valaize est nommé Directeur-Général Adjoint. Le groupe Titu, détenu à 51 % par Electricité de France, s'occupe du traitement des déchets urbains.

(Les Echos : 26/07/2002)

- Unicem (Union Nationale des Industries de Carrière et Matériaux)

Dominique Hoestlandt a été nommé Président de l'Unicem. Ingénieur civil des Ponts et Chaussées, et architecte DPLG, il est directeur général adjoint de Lafarges Granulats. Jusqu'à présent Vice-Président de l'Unicem, il succède au poste de président à Christian Piketty.

(Les Echos : 09/07/2002)

- World Gold Council

James Burton a été élu Président-Directeur Général du World Gold Council en remplacement de Haruko Fukuda dont le mandat arrivait à terme. Il a été demandé à James Burton de donner un nouvel élan au Conseil, en se focalisant à la fois sur la joaillerie et sur les demandes d'investissement et en ajustant les coûts sur des programmes estimés plus marginaux.

(Mining Journal : 16/08/2002)

ECO-NOTE

LE FONCTIONNEMENT DES JUNIORS D'EXPLORATION

par Christian Hocquard

(BRGM - Cellule Intelligence Economique du Département Ressources Minérales)

Introduction

Les « juniors » d'exploration minière, essentiellement canadiennes et australiennes, sont de petites sociétés qui ne disposent pas, à l'instar des sociétés exploitantes, de revenus miniers susceptibles de financer leurs travaux de recherche. Leur fonctionnement est donc étroitement lié à la recherche de financement, soit en bourse (grâce à des émissions d'actions favorisées au Canada par des crédits d'impôt), soit auprès des sociétés minières « majors » (grâce à des *Joint-Ventures*¹).

L'activité minière est éminemment cyclique, et l'exploration est la première activité à subir les coupures de crédit en baisse de cycle, tandis qu'elle est la dernière à reprendre en remontée de cycle. On constate, en moyenne, un décalage d'un an entre la reprise des cours des matières premières et la reprise de l'exploration, principalement alimentée par les cash-flow des majors.

En 20 ans, les juniors ont eu une histoire mouvementée, que l'on peut séparer en 5 périodes :

1. Période 1980 - 1987 : financement des juniors via des JV classiques.
2. Période 1988 - 1997 : financement des juniors à la fois par la bourse et les majors. Les juniors deviennent les « chiens de chasse » des majors.
3. 1998 : collapse des juniors suite au scandale Bre-X.
4. 1999 - 2001 : Poursuite de la baisse des dépenses d'exploration, externalisation de l'exploration des majors qui sous traitent à des juniors.
5. 2002 : reprise de cycle économique en 2002, accompagnée par la reprise de l'exploration, elle-même stimulée par la hausse du prix de l'or au-dessus de la barre des 300 USD/once. Plusieurs juniors choisissent la place de Londres pour y lever des fonds.

¹ Joint-venture : co-entreprise à risques partagés : ce n'est pas le cas des JV d'exploration minière où un seul des partenaires prend à sa charge l'ensemble du risque et des dépenses d'exploration. Autres termes utilisés : contrat d'option, « farm-in » et « farm-out » (selon que l'on est respectivement cédant ou acquéreur), « lease contract ».

1. Période 1980 - 1987 : accords de type JV entre majors et juniors

Suite à la vive hausse des cours de l'or (pic historique à plus de 800 \$ en 1980), les juniors d'exploration se multiplient en Australie (30 %) et surtout au Canada (60 %). Les juniors prennent des permis, réalisent la partie amont à haut risque de l'exploration (« grass roots ou greenfield»), puis cherche une major dès qu'elles identifient un sujet attractif. L'objectif pour la junior est moins de développer une mine, que de réussir à vendre sa découverte à une major afin de réaliser la meilleure plus value possible.

Les juniors ont des durées de vie souvent brèves. Pour être viables, elles doivent en effet réunir un grand nombre de qualités dans de nombreux domaines (géologiques/gîtologiques, techniques d'exploration, juridiques/financières/boursières, communication/promotion, etc.).

Les JV entre juniors et majors sont le plus souvent des accords d'option, dont chaque major possède un contrat type, basés sur le mécanisme suivant : la major peut acquérir tout ou partie du projet de la junior en échange d'un engagement de dépenses d'exploration dans un laps de temps déterminé. Si, après avoir rempli ses obligations contractuelles, la major lève son option, la junior bénéficie alors du cash, des royalties ou du pourcentage stipulé dans le contrat. Les termes (cf. Annexe I) varient évidemment d'un accord à l'autre mais l'esprit reste le même².

2. Période 1988-1997 : les juniors comme « chiens de chasse » des majors

Les juniors se focalisent sur l'or, restant en dehors des métaux de base dont l'exploration nécessite davantage d'investissement.

Les juniors réalisent plus de 50 % des découvertes pour seulement 35 % des dépenses totales d'exploration³. Du fait de ces succès, les majors, moins chanceuses (Fig. 1) commencent alors à utiliser les juniors comme « chien de chasse » pour identifier de nouveaux projets⁴.

La major finance alors les juniors comme des sociétés de service. En échange, la major s'arrogue un droit de préemption sur toute découverte (« first pre-emptive right » ou « first right of refusal ») et la junior obtient un « success fees ». Si le droit de préemption est décliné (gisement trop petit), alors la junior peut disposer librement de 100 % des droits.

Le financement des juniors se fait également par des émissions d'actions permettant de lever des fonds en bourse. Au Canada, ce processus est encouragé par des crédits d'impôt ou « flow-through share » dont le succès a été considérable (Fig. 2). Plus de 1 600 juniors sont alors enregistrées sur les « Stock Exchange » de Toronto (TSE) et Vancouver(VSE)⁵, représentant jusqu'à 55 % des entreprises listées sur ces deux places ! Quelques juniors sont également inscrites à Montréal (MSE) et en Alberta (ASE).

²Les JV d'exploration comprennent les clauses les plus fréquentes suivantes :

- dépenses d'exploration : 0,5 à 5 M\$ répartis sur 3 ou 5 années,
- paiements en cash (« option payments ») de 0,5 M\$ à 2 M\$ sur toute la période d'option,
- levée de l'option contre l'apport de la faisabilité complète (bancable),
- une royauté, de 1 à 3 % selon la substance, est parfois indexée sur la production/cours du métal.

³Environ 350 découvertes de juniors en 1997, dont 100 > 0,5 M onces d'or.

⁴Les majors conservent l'exploration des extensions de leurs gisements exploités (« near-mine »).

⁵Numéros spéciaux du MJ datés 31/07/1998 et 9/03/2001 sur ces places financières canadiennes.

Cette période est aussi celle des nombreux ruschs liés à l'ouverture de plus de cinquante pays miniers suite à l'adoption, sous l'égide de la Banque Mondiale, de loi minière libérale accompagnée de privatisations de mines. Les juniors, très réactives⁶, précèdent les majors. Comme le premier venu est le premier servi, les juniors sélectionnent et obtiennent des projets attractifs au moindre coût.

Suite à plusieurs découvertes de gisements de taille mondiale, les prix des actions des juniors flambent en cas de découverte dans les pays à rusch minier. L'euphorie atteint son maximum avec les découvertes de Voisey's Bay et Pierina⁷ (Fig. 3).

Quelques exemples d'accords de cette période sont indiqués ci-après.

(1994) Newmont accorde un financement de 2 M\$ sur 4 ans à la junior Panorama Resources. En échange Newmont recevra une option pour acquérir 80 % des sujets découverts ou acquis par Panorama au Portugal et en Espagne. Si Newmont exerce son option, ce dernier devient opérateur et Panorama doit participer aux dépenses d'exploration à hauteur de ses 20 %. Sinon, la part de Panorama se dilue d'abord progressivement jusqu'à 10 %, puis se transformant automatiquement en royalties de 2 % NSR dès que la part non financée de Panorama atteint 4,5 M\$.

(1997) privatisation - JV entre First Dynasty et Armgold (Etat arménien) : 50-50 % Le management revient à FD, la JV peut exporter librement ses produits et avoir un compte en offshore en \$. Deux ans de « tax holiday » sont suivis par 8 ans avec 50% de déduction. FD finance la totalité du développement de la mine et reçoit 70% des « operating profits » jusqu'au total remboursement des investissements correspondant à la quote-part de Armgold.

(1995) Exemple d'une option particulièrement onéreuse signée par une major en plein « boom » de l'exploration au Pérou : Phelps Dodge may earn the right to acquire up to a 60 % participation stake in the Arequipa Resource Los Calatos project : Phelps Dodge is to make option payments of 1.6M\$ over a 4 years period. Phelps Dodge has agreed work commitments for Los Calatos property (0,25 M\$ for the 1° year, 1 M\$ for the 2° year, 3,75 M\$ for the 3° year, 5 M\$ for the 4° year). By making the required cash payments and expenditures, Phelps Dodge can earn a 49 % in the JV. Upon delivery of a positive feasibility study Phelps Dodge would earn an additional 2 % interest. An extra 9% stake is also available subject to a 5 M\$ "success payment". Au total, les 60 % reviennent à = 1,6 M\$ en fees + 49 % pour 10 M\$ en explo + 2 % pour l'étude de faisabilité + 9 % pour 5M\$ en cash !

⁶Les juniors sont actives dans 59 pays en 1991. En 1996, les juniors sont présentes dans 95 pays sur plus de 3000 projets avec 30% du budget mondial de l'exploration..

⁷Le gisement de nickel de Voisey's Bay au Canada, a été acheté par Inco pour 3,4 milliards de \$; et celui d'or de Pierina, découvert par la junior Arequipa au Pérou, a été acheté pour 790 millions de \$ par Barrick (Fig. 1).

3. 1997-1998 : effondrement des juniors suite au scandale Bre-X, défiance de la bourse et des majors

En 1997, le scandale Bre-X explose⁸, au maximum historique des dépenses d'exploration (5,2 milliards de \$ en 1997, fig. 4). Il provoque une défiance des marchés et les financements se tarissent⁹. Les capitalisations des 1 600 juniors canadiennes s'écroulent de plus de 60 %¹⁰.

Complètement exsangues, les juniors deviennent des cibles peu onéreuses¹¹. Les majors font leur marché et rachètent à tour de bras toutes celles qui ont la chance de détenir un projet attractif ; tandis que celles qui n'ont pas réussi à se vendre disparaissent, se mettent en stand-by ou se convertissent en dot.com. Les représentants des majors à Toronto et Vancouver sont chargés de sélectionner les juniors qui ont les meilleurs sujets et Rio Tinto, Placer Dome et Teck réalisent chacune plus de 40 acquisitions de juniors pendant cette période.

4. 1999 - 2001 : externalisation de l'exploration des majors

Plusieurs facteurs jouent dans le même sens : les dépenses d'exploration au niveau mondial baissent fortement et régulièrement jusqu'en 2001 (Fig. 4) en raison de la crise économique globale particulièrement sévère, la défiance des bourses vis à vis des juniors persiste, le flux d'acquisition de juniors par les majors se tarit rapidement.

Douché par le scandale Bre-X, le financement des juniors via la bourse ne résiste pas à la perte de confiance : les montants levés sont faibles et peu nombreux. Pour essayer de relancer l'exploration, le Canada accorde en 2000 un nouveau crédit d'impôt de 15 % (au niveau fédéral cette fois), sorte de « super flow-through » baptisé EITC (« exploration investment tax credit ») qui vient s'ajouter au précédent¹².

⁸Le fabuleux gisement d'or découvert par la junior Bre-X en Indonésie n'a jamais existé. L'or contenu ne résultait que d'un « salage » très habile des échantillons. Les actions de Bre-X ont atteint des sommets avant que la supercherie ne soit découverte. Cette affaire rocambolesque a jeté le discrédit sur l'ensemble des juniors.

⁹Les fonds d'actions recueillis par une junior société sont normalement dépensés en l'espace de 12 à 36 mois, sur un ou deux projets qui, selon les statistiques, disposent de peu de chances de réussir. De fréquents retours au marché pour renouveler les fonds sont donc nécessaires. Les petites sociétés sont donc totalement dépendantes du niveau de confiance des investisseurs.

¹⁰La capitalisation de 724 juniors chute de 15 milliards (fin 1996) à 5,7 milliards (fin 1999).

¹¹Capitalisation des juniors canadiennes en 1998 : 40 % < 0,25 M\$, 43 % < 1,5 M\$, et seulement 17 % > 1,5 M\$.

¹²Le programme fédéral de Crédit d'impôt à l'investissement dans l'exploration (CIIE) ou programme de crédits d'impôts fédéraux pour l'exploration au moyen d'actions accréditives a été lancé le 18 octobre 2000 (les fonds obtenus au moyen de ces actions accréditives ne peuvent être dépensés qu'au Canada). Ce programme amélioré des actions accréditives n'a cependant pas eu le succès escompté.

Le bas de cycle des prix des matières premières¹³ (Fig. 5) favorise les fusions-acquisitions entre majors. Les nouveaux groupes ainsi constitués consolident leurs domaines miniers et leurs équipes d'exploration sont décimées par les restructurations. Les majors se concentrent sur la recherche et l'acquisition de gisements de classe mondiale¹⁴. Les sujets non prioritaires sont cédés en « outfarming » à des juniors, mais avec le plus souvent des rétro-options de type « buy-back¹⁵ » en cas de succès. Les seuls financements viennent donc des majors, qui se garantissent via des participations directes. Ainsi, étroitement contrôlées du point de vue juridique et financier, les juniors deviennent les sous-marins téléguidés des majors.

Un nouveau mécanisme visant à contrôler étroitement la junior devient la règle. Il reflète une certaine sophistication des « farm out », mais la junior n'est en fait plus qu'une société de service. En cas de découverte, son gain se réduit à un « success fee », certes attractif mais néanmoins pré-fixé. Ce mécanisme est à deux étages, avec :

- d'abord au niveau de la société junior, avec l'acquisition d'un pourcentage significatif dans le capital de la société junior (avec comme exigence que > 80 % du montant soit effectivement destiné à l'exploration¹⁶) ;
- ensuite au niveau du projet minier, par un contrat d'option classique sur un ensemble de permis transférés à la junior¹⁷.

Les métaux de base étant particulièrement déprimés, les juniors se concentrent sur des niches comme le diamant (9 % des dépenses globales d'exploration) et les platinoïdes (4 %), voire le nickel latéritique, le tantale, le zinc oxydé, et le retraitement de vieux déchets miniers (« tailings » et « stockpiles ») et métallurgiques (« slags ») riches en métaux comme l'or ou le cobalt.

En 2000, 650 sociétés ont dépensé 2,6 milliards de US\$ en exploration minière dans le monde, mais 80 % de la dépense sont dus à 20 % de ces sociétés. Il ne reste plus en 2000 que 400 juniors canadiennes sur les 1 600 de 1997 ! De plus, leurs budgets d'exploration sont faibles et seules 48 juniors¹⁸ dépassent 4,5 millions de C\$ par an. En d'autres termes, peu de juniors sont à même de réaliser de grands projets d'exploration intégrés, par exemple faisant appel à des méthodes géophysiques aéroportées, lesquelles restent du ressort, soit des majors, soit de l'infrastructure géologique des Etats.

Quelques exemples d'accords de cette période sont indiqués ci-après :

(1999) Barrick souscrit pour 3 M\$ d'actions de la junior Tan Range Explo Corp., laquelle s'engage à réutiliser 80% de ce montant en exploration sur le projet Itanema en Tanzanie. Le paiement en cash à Tan Range de 4,5 M\$ en 5 ans, suivi de la décision de Barrick d'exploiter à une cadence minimum 3t/an, donne à Barrick le droit de lever son option à hauteur de 60 % du projet.

¹³Variation de la moyenne des prix des métaux de base entre 2000 et 2001 : - 22 % pour le Zn, - 13 % pour le Cu, - 31 % pour le Ni, - 7 % pour Al.

¹⁴Les gisements de type « world class » sont ceux qui présentent un retour d'investissement de 5 ou 6 ans, une durée de vie minimum de 20 ans et qui se trouvent dans le tiers inférieur des coûts de production, de manière à supporter les crises cycliques. Ils nécessitant des investissements supérieurs à 250 MUSD.

¹⁵« Funding the junior exploration by a share placement, in return for the option to earn into any deposits found as a result of the work ».

¹⁶« The major subscribe for shares in the junior concerned with the condition that the funds injected be spent on the particular project in which the major is interested ».

¹⁷« The major obtains the rights to earn a major direct interest in the target project at a later stage, if the initial work proves positive ». Des clauses sont prévues (transformations de la participation en royalties, buy-back, etc.) pour éviter toute possibilité de paralysie ultérieure du projet par la junior.

¹⁸En 1997, 140 sociétés canadiennes avaient des budgets d'exploration > 4 millions de C\$.

(1999) Barrick souscrit 1,5 millions de titres (1C\$ chaque) de la junior IMA. IMA s'engage à utiliser 1,25 MC\$ en explo. Barrick a ensuite l'option de prendre 50 % dans le projet argentin ciblé en payant 0,25 MC\$ en cash à IMA et 3MC\$ en dépenses d'exploration sur 5 ans, avec IMA comme opérateur. Une fois les 50 % obtenus, Barrick devient opérateur et obtient une option supplémentaire de 25 % contre le montage financier permettant de mettre le projet en production.

(1999) Billiton achète pour 0,4 MC\$ d'actions et warrants de la junior canadienne Rubicon Minerals Corp. Un accord d'option séparé permet à Billiton de choisir 1 des propriétés pour métaux de base dans le Newfoundland pour en acquérir 70 % en 3 étapes : 50 % pour 0,8 MC\$ en explo, 10 % de plus une fois la faisabilité réalisée et encore 10 % si mise en production (incluant alors la totalité du financement).

5. 2002 : la reprise de cycle s'accompagne d'un début de reprise de l'exploration. Des juniors choisissent Londres

La reprise de l'exploration est perceptible en 2002, stimulée par la hausse du prix de l'or au-dessus de 300 USD/once¹⁹.

L'enregistrement à Londres des quatre plus grandes majors diversifiées ou « multi-commodity » (Rio Tinto, Anglo American, BHP-Billiton, Xstrata) attire de plus en plus de juniors, lesquelles trouvent avec le *AIM* et le *OFEX* de nouvelles places financière de choix²⁰, et maintenant plus agiles que celles du Canada.

En effet, au Canada, les marchés financiers canadiens ont récemment été réorganisés en un système à deux niveaux comprenant la bourse de Toronto (TSE) et le *Canadian Venture Capital Exchange* (CDNX). Dans le cadre de cette réorganisation le Réseau canadien de Transactions (RCT), dont l'existence visait à répondre aux besoins des juniors (petites sociétés de 3e et de 4e rang), a été démantelé sans plans concrets pour le remplacer. Sans un marché aux enchères secondaires où elles peuvent inscrire leurs actions et les échanger, les juniors ne disposent pas de moyens efficaces pour rejoindre les investisseurs et accroître le capital-risque. En 2001, le *TSE* a retiré de ses listes 64 sociétés de 3e et 4e rang qui n'étaient pas en mesure de se conformer aux nouvelles normes de cotation qui ont récemment été adoptées. Le *CDNX*, conçu pour desservir les sociétés de 2e rang, pourrait retirer de ses listes près de 1 000 sociétés de 3e et de 4e rang en 2002.

Exploitation et Exploration sont maintenant des activités séparées :

- Exploitation et Exploration ont des facteurs de succès différents ;
- leur valorisation obéit à des critères différents ;
- Exploitation et Exploration concernent des investisseurs différents ;

¹⁹ 324 USD/oz au 30 mai versus 178 USD/oz au 2 janvier, soit une augmentation de 16,5 % en 5 mois.

²⁰ Au Royaume-Uni, les marchés financiers sont conçus en fonction d'un système à trois niveaux, comme ils l'étaient autrefois au Canada. La bourse de Londres (LSE) comprend les sociétés de haut niveau, l'*Alternative Investment Market* (AIM) dessert les sociétés de 2e et 3e rang et le *Off The Floor Exchange* (OFEX) est adapté aux besoins des plus petits émetteurs. Étant donné la situation actuelle des marchés canadiens, le AIM et le OFEX sont rapidement en train de devenir des concurrents importants, puisque de plus en plus de petites sociétés canadiennes et d'entreprises d'autres pays se rendent compte qu'il s'agit de solutions attrayantes qui fonctionnent de manière efficace. Le Canada craint ainsi de perdre sa position prédominante dans le domaine de l'exploration et du financement minier.

- Exploitation et Exploration nécessitent un management différent (gestion/innovation) ;
- Les groupes miniers majors qui ont su établir des relations symbiotiques (partenariats et alliances) avec des juniors seront ceux qui domineront leurs secteurs demain ; les juniors étant devenues indispensables pour assurer le renouvellement des réserves ;
- La rentabilité des juniors comme entreprises de R&D n'est pas éloignée de celle des start-up technologiques.

L'exploration minière²¹ se trouve elle-même divisée en deux domaines bien répartis :

- aux juniors l'action, avec les équipes de reconnaissance et de projets, chargées de réaliser les travaux de prospection sur le terrain ;
- aux majors la réflexion, avec les équipes de stratégie, de management, d'acquisition, qui s'appuient sur leurs équipes SIG-bases de données et les grandes universités de métallurgie.

Les qualités demandées aujourd'hui aux juniors sont les suivantes :

- valeur de l'équipe aussi importante que celle du projet,
- innovation,
- agressivité,
- professionnels de l'exploration,
- capacité à trouver des financements pour de gros programmes d'exploration,
- objectifs non orientés sur les résultats à court terme,
- potentiel pour nouer des alliances stratégiques.

6. Conclusion : les juniors et l'exploration, demain ?

- La poursuite des fusions-acquisitions conduit à la disparition des sociétés minières de taille moyenne (c'est particulièrement évident pour l'Australie), ce qui devrait engendrer à terme une situation bi-modale avec d'un côté, un nombre très limité de super-majors et de l'autre, un large éventail de juniors spécialisées. Les premières resteraient focalisées sur l'exploration de type « near-mine » sur la constitution et la gestion d'énormes bases de données mondiales sur l'exploration, sur la constitution de partenariats avec des juniors, et sur une veille active des découvertes afin de ne pas manquer l'acquisition d'un gisement de classe mondiale.
- L'exploration de type « grass roots », réalisé quasi-exclusivement aujourd'hui par les juniors, est essentielle pour apporter le flux de découvertes permettant de contrebalancer le rythme de consommation des réserves minérales par les grands groupes miniers. Le directeur de l'exploration de Newmont affirme ne plus être en mesure de renouveler, *via* l'exploration, les 9 Moz de réserves que le groupe consomme chaque année.

²¹Selon Mackenzie (1997) « the five main ingredients of exploration success are : an entrepreneurial exploration team of five to eight geologists, economic guideline for exploration planning, superior scientific and technical skills, a chain of confidence in exploration, a positive government policy ».

- Le déclin persistant de l'exploration depuis 1997 a amené une baisse très rapide du nombre de découvertes de gisements. Ce déficit limitera significativement le développement de nouvelles mines à l'horizon 2020 (et dès 2010 pour l'or, fig. 6). De plus, le coût d'une découverte a considérablement augmenté avec le temps. En conséquence, pour que le flux « exploration-découverte-développement-mine » ne souffre pas d'une rupture trop prolongée²², **il conviendrait que les prix des métaux soient durablement élevés**²³ afin de générer les cash-flow permettant aux majors de financer l'exploration « grass roots » des juniors.

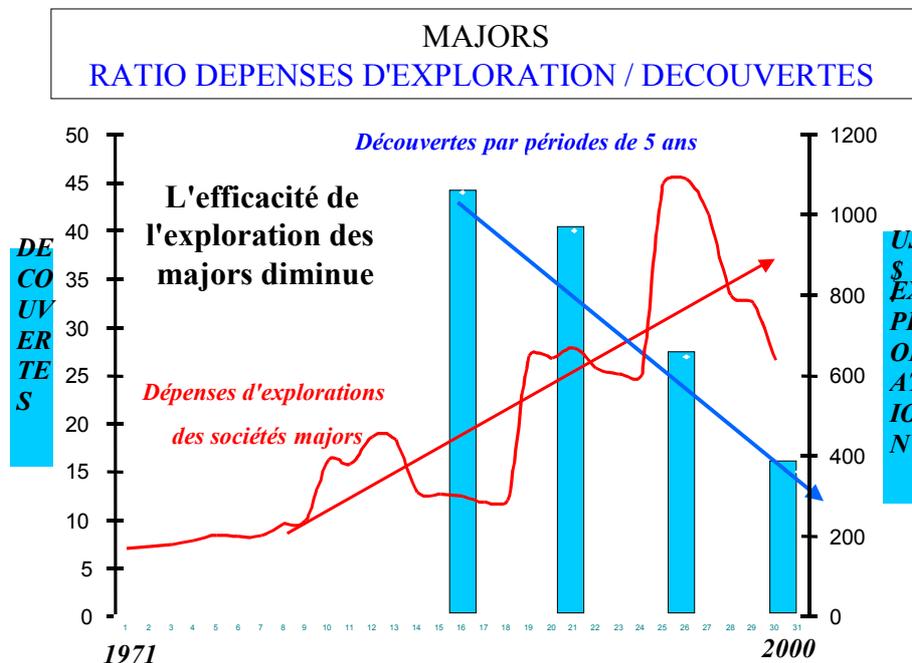
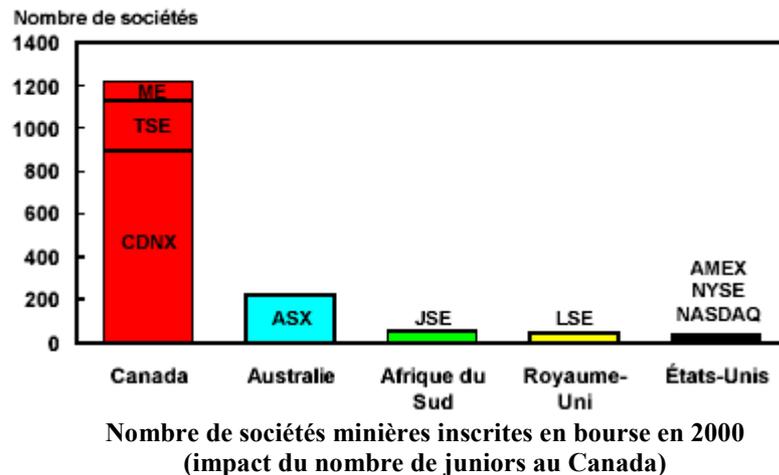


Fig. 1 : Budgets d'exploration et nombre de découvertes, baisse de rendement de l'exploration des majors

²²De manière très sommaire, prendre en compte le délai moyen d'environ 10-15 ans qui sépare une découverte majeure de sa mise en exploitation, et la durée de vie moyenne de 15 ans de ces mêmes gisements.

²³Ce qui est exactement l'inverse jusqu'ici (Fig. 5), à quand le retournement de tendance ? Qui plus est, c'est la seul moyen de favoriser le recyclage et de conduire au découplage (lorsque la croissance de la consommation des matières premières minérales augmente moins vite que celle des PNB).

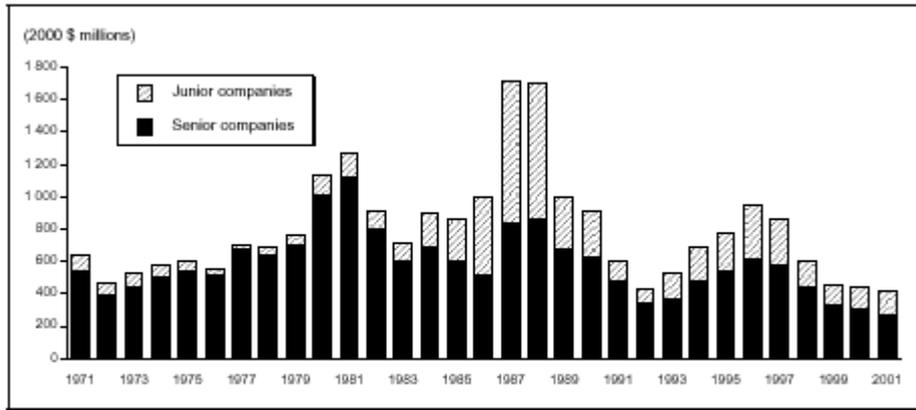


Fig. 2 : Dépenses d'exploration au Canada

Evolution 1971-2001 et parts relatives des sociétés minières majors et juniors, importance du crédit fiscal en faveur de l'exploration (« flow-through share »).

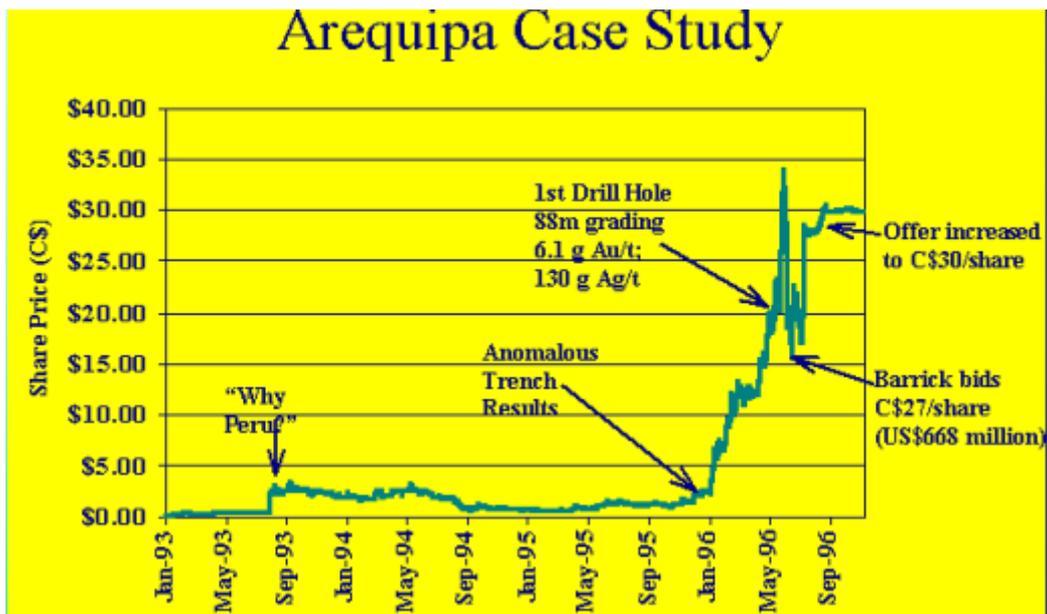


Fig. 3 : Evolution de la valeur boursière d'une junior en fonction de l'avancement de l'exploration : exemple de la junior Arequipa

La junior Arequipa Resources découvre au Pérou le gisement d'or de Pierina, les effets d'annonce se succèdent et son action grimpe, jusqu'à son rachat par Barrick pour 750 millions de US\$

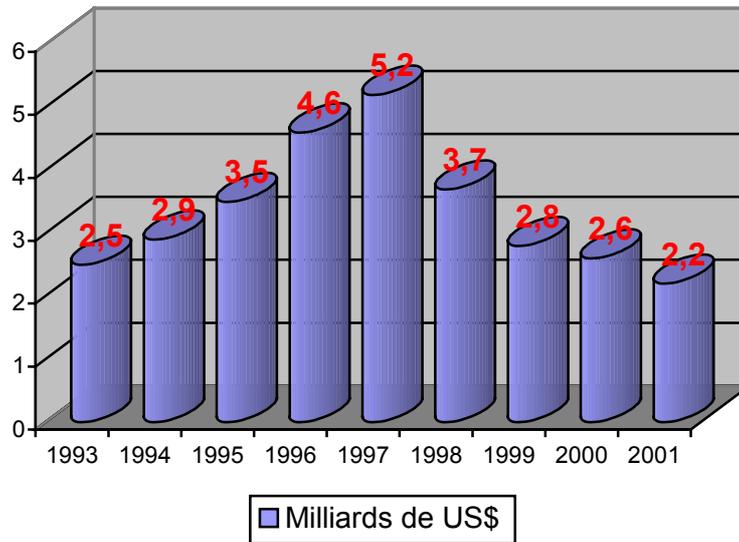


Fig. 4 : Estimation des dépenses d'exploration mondiales de 1993 à 2001

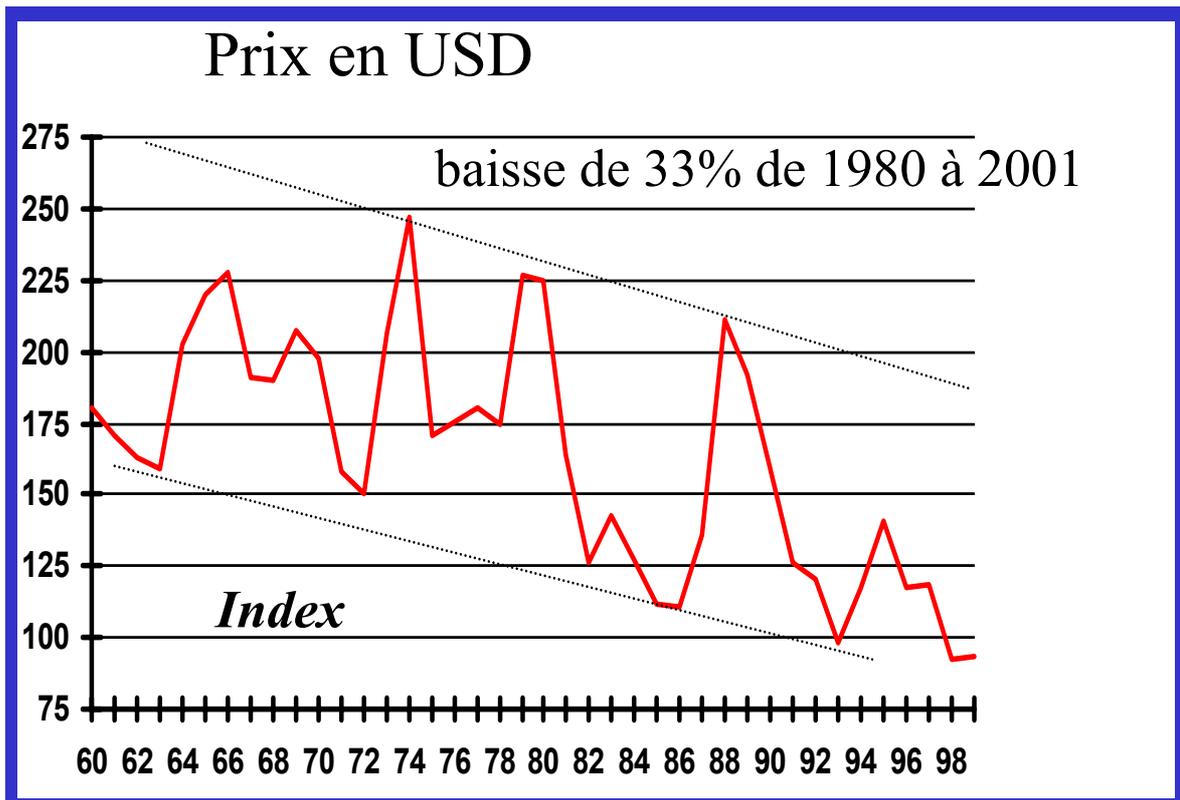


Fig. 5 : Tendence baissière du prix déflaté des métaux de base
Mais pour combien de temps ?

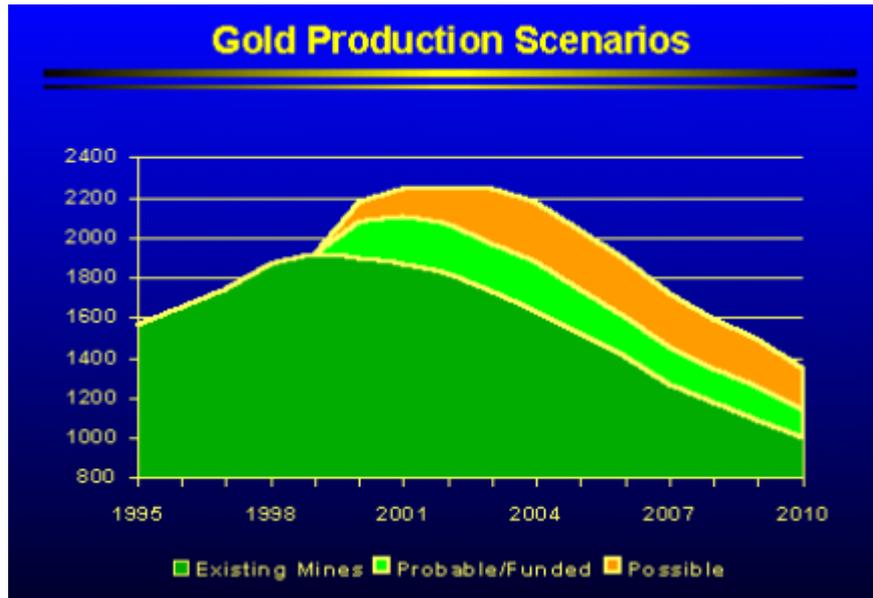
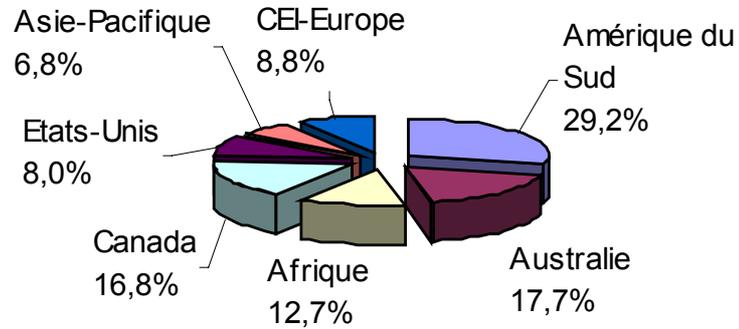
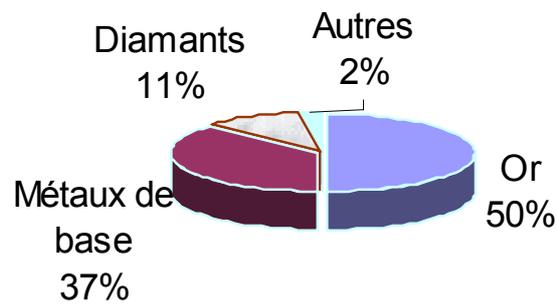


Fig. 6 : Conséquence du déficit d'exploration sur la production minière d'or

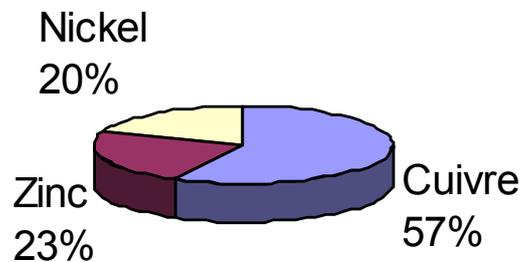
2001 : répartition des dépenses d'exploration



Répartition par substance



Métaux de base : répartition (801 M\$)



Annexe I

Evolutions des clauses concernant les participations et redevances (royalties) :

- « **carried interest** » : la participation accordée est gratuite et *ne varietur* pendant toute la vie de la société.
- « **participating** (« **contributing interest** ») : Bharat contribue au projet de manière onéreuse à hauteur de sa participation de 25 %, mais une dilution est immédiate si Bharat décide de ne plus contribuer au projet. Autre possibilité fréquente : Nuigini NML finance les 25 % de Bharat avec un prêt prioritaire en vertu duquel Bharat ne pourra prétendre à aucun bénéfice de l'exploitation tant que NML n'aura pas récupéré l'intégralité des investissements réalisés pour le compte de Bharat, augmentés des intérêts correspondants.
- **Participation se transformant en redevances** : si Panorama ne participe pas aux dépenses d'exploration à hauteur de ses 20 %, Panorama se dilue d'abord progressivement jusqu'à 10 % ; lesquels se transforment automatiquement en une redevance de 2 % NSR²⁴ si la part non financée de Panorama atteint 4,5 M\$. (M.J. du 21 juillet 1995). Autre exemple : « Thereafter, Fleck will elect whether to participate as to 40 % of future costs or have its interest diluted to a 4 % NSR ».
- **rétrochats de participations** : (Canada) Cominco : « spending 0,75 M\$C, Westview has earned a 40 % interest, and may increase that to a 100 % by funding a further 1,25 M\$C, but Cominco retains the option to *earn back* a 60 % interest by spending twice the amount put in by Westview, excluding the initial 0,75 M\$C ».
- **rétrochats de royalties** : « a 4 % NSR (net smelter return) royalty reducing to 2 % after 2M\$C has been paid » « 2 % of the NSR may be purchased by Nerco for 5 M\$ ».
- **extension option period** : the option will expire in July next year unless extended for one additional year by a cash payment of \$CM5
- **royalties au stade de l'exploration** : potentiel = 1 - 2 % NSR, ressources possibles/probables = 3 - 4 % NSR ; ressources prouvées/probables = 5 - 7 % NSR .

Certaines royalties pour or peuvent être complexes, indexée à la fois sur prix de l'or et la production future (tonnage de minerai traité).

²⁴NSR ou « Net Smelter Return », revenu net du fondeur.